



Recherche et Études

RAPPORT FINAL DE LA RECHERCHE INTERNE PREVENIR

Vers un outil de mesure des effets des interventions de HI à l'échelle des communautés –
Genèse de l'approche OUT-COMs

Direction Innovation, Impact & Information
Juillet 2025

RE I n°24



Auteurs

Lise Archambaud, Chargée de Recherche, Direction 3i

Contributeurs

Aude Brus, Coordinatrice des Recherche, Direction 3i

Une publication de Handicap International - Humanity & Inclusion

Direction Innovation, Impact, Information (3i)

Droits et licences



L'utilisation de cet ouvrage est soumise aux conditions de la licence Creative Commons Attribution – Pas d'utilisation commerciale - Pas de modification 4.0 International (CC BY-NC-ND 4.0). Conformément aux termes de la licence Creative Commons - Pas d'utilisation commerciale - Pas de modification -, il est possible de copier, distribuer et transmettre le contenu de l'ouvrage, à des fins non commerciales uniquement, sous réserve du respect des conditions suivantes : **Paternité** - L'ouvrage doit être cité de la manière suivante : Archambaud Lise. RAPPORT FINAL DE LA RECHERCHE INTERNE PREVENIR. Vers un outil de mesure des effets des interventions de HI à l'échelle des communautés – Genèse de l'approche OUT-COMs. Lyon : Handicap International - Humanity & Inclusion, 2025. Licence : Creative Commons Attribution – Pas d'utilisation commerciale - Pas de modification 4.0 International (CC BY-NC-ND 4.0). **Pas d'utilisation commerciale** - Cet ouvrage ne peut être utilisé à des fins commerciales. **Pas de modification** - Cet ouvrage ne peut être modifié, transformé ou utilisé pour créer des œuvres dérivées.

Sommaire

Introduction	5
SECTION 1 – LA PHASE EXPLORATOIRE.....	11
ETAPE 1 – Ancrer la recherche dans un cadre théorique : la revue de littérature	12
1.1 Une revue de la littérature étendue	12
1.2 Les éléments saillants : une première proposition de caractérisation d'un environnement capacitant	14
1.3 Un encodage formalisé pour intégrer l'ensemble des sources d'information qui seront mobilisées.....	28
ETAPE 2 – Garantir un alignement avec les interventions de HI : l'analyse des documents de HI.....	30
2.1 Ce que nous apprennent les indicateurs d'effets chez HI	30
2.2 Une proposition initiale amendée pour mieux refléter les approches de HI	35
ETAPE 3 – Capturer les perceptions des populations : l'enquête Midline du projet PREVENIR	39
3.1 Des enquêtes permettant de capturer les perceptions de populations concernant leur environnement.....	40
3.2 Des similitudes mais aussi des particularités selon les zones de déploiement de l'enquête.....	43
3.3 Des considérations qui viennent enrichir le cadre théorique : le besoin de sens, de valeurs partagées et de participation aux décisions.....	46
ETAPE 4 – Analyser les trajectoires de vie des populations : les entretiens réalisés en RDC	49
4.1 Des entretiens pour identifier les leviers et obstacles dont les personnes ont réellement fait l'expérience au cours de leur vie.....	49
4.2 Des réalités vécues qui montrent une diversité de leviers et d'obstacles	52
4.3 Un cadre théorique avec des sous-piliers clarifiés.....	62
SECTION 2 – LA PHASE DE DEVELOPPEMENT ET DE VALIDATION	70
ETAPE 5 – Consulter les spécialistes techniques : la stabilisation de la proposition théorique via l'expertise interne	70
5.1 A la recherche d'un consensus	71
5.2 Des résultats qui permettent d'atteindre un consensus sur le cadre théorique	73

5.3 La proposition finale : un cadre théorique enrichi, cohérent avec les activités de HI et stabilisé.....	76
ETAPE 6 : Identifier des pistes méthodologiques cohérentes avec le cadre théorique : un état de l'art des démarches évaluatives.....	83
6.1 Panorama des enjeux méthodologiques.....	84
6.2 Tour d'horizon des démarches évaluatives existantes.....	88
6.3 La construction d'une proposition de départ fondée sur la Récolte des Effets	91
ETAPE 7 : Assurer un alignement avec les réalités des projets : consulter les potentiels utilisateurs.....	94
7.1 Un processus de consultation en deux étapes	94
7.2 L'identification d'étapes favorables à la participation des populations.....	96
7.3 Deux tendances identifiés au travers des schémas de réponse	96
ETAPE 8 : Statuer sur la démarche méthodologique la plus porteuse : réaliser un test terrain.....	99
8.1 Le périmètre du test : 3 approches déployées en parallèle grâce à l'équipe du projet Nurturing Care au Rwanda	99
8.2 Les éléments de l'arbitrage méthodologique	101
8.3 La démarche finale retenue : la démarche OUT-COMs	105
Conclusion.....	113
Bibliographie	117
Annexes.....	122
Annexe 1 – Formulaire d'enquête déployé au Niger, Burkina Faso et RDC pour capturer les perceptions des populations quant à leur environnement	122
Annexe 2 – Guide d'entretien utilisé en RDC pour recueillir les trajectoires de vie.....	127
Annexe 3 – Quelques éléments pour mener une recherche aussi sensible aux handicaps, au genre, à l'âge que possible	129
Annexe 4 – Tableau de synthèse des différentes décisions prises au cours de la Recherche PREVENIR et qui mène à la démarche OUT-COMs	132

Introduction

Contexte du déploiement de la recherche

La mesure de l'impact réel de nos actions auprès de nos bénéficiaires et partenaires est une question centrale dont se soucie notre organisation depuis plusieurs années. En effet, comment s'assurer que les énergies et moyens déployés à travers nos actions ont bien un effet positif sur celles et ceux qui en a besoin ? Ainsi, la compréhension et l'amélioration des changements induits par nos actions sont au cœur de notre réflexion. Toutefois, tenter de mesurer les effets de nos actions multisectorielles auprès d'une population vulnérable hétérogène, dans des contextes souvent fragiles et complexes, et avec des moyens limités, se présente comme un véritable enjeu.

La [Théorie du Changement de HI](#), qui formalise sa mission sociale, indique que l'objectif ultime des interventions de HI est de permettre aux populations d'avoir une bonne qualité de vie. Le travail mené par HI s'intéresse, pour atteindre cet objectif, à différents acteurs (aux individus mais aussi aux organisations de la société civile, aux décideurs politiques, aux acteurs de services, etc) : c'est ce que formalise le triangle d'accès aux services. Depuis 2020, la Direction 3i, grâce à l'appui de nombreux collaborateurs et collaboratrices de HI, a lancé le projet « Systématiser la mesure des effets de nos projets » qui s'inscrit dans la stratégie fédérale de HI 2015-2025. Dans le cadre de ce projet, un concept mesurable a été identifié et attribué par type d'acteur¹, afin de mesurer les changements produits par les interventions, de façon multisectorielle. Plusieurs outils ont ainsi été identifiés et adaptés, voire conçus, pour être mis à la disposition des équipes. **Dans le cadre de cette recherche, on s'intéresse spécifiquement au niveau communautaire, qui restait, à ce moment-là, l'un des derniers chantiers à mener afin de disposer d'une gamme commune d'outils dédiés à la mesure de nos effets. Le concept mesurable qui a été associé à l'échelle des communautés est celui d'environnement capacitant². Nous verrons dans ce rapport,**

¹ Pour plus de détail, se référer aux [présentations associées au projet « Systématiser la mesure de nos effets »](#).

² Au démarrage de ce travail, nous avons considérés les concepts alternatifs possibles : environnement sécurisant, résilient, soutenant ou émancipant notamment. Toutefois, c'est bien le concept d'environnement capacitant qui reste le plus convaincant au regard des travaux actuels et des interventions de HI. Par ailleurs, dans le rapport des Nations Unis de 1990 c'est le terme enabling environment qui est utilisé. D'autres travaux font référence à un empowering territory ou empowering living environment. Toutefois, empowering renvoie à

comme nous l'avons défini et rendu opérationnel dans le cadre de la mesure des effets de nos interventions.

Le besoin à l'origine de cette recherche a notamment été révélé par les méta-analyses faites en 2022 et 2023 (prenant respectivement en compte les projets de HI clôturés en 2021 et 2022) qui montraient que si un certain nombre d'activités étaient menées à l'échelle des communautés, il était rare d'en mesurer les effets. Parmi les causes à l'origine de ce constat, on peut citer une habitude de réaliser la mesure des effets au niveau des individus (puisque c'est bien ce qui donne du sens à nos actions), ce qui a pour conséquence une sous-valorisation de certains effets et donc de certaines actions. Le risque de cette tendance est de ne démontrer aucun changement positif puisque tous les types de projet ne permettent pas, par exemple, d'améliorer directement la qualité de vie des individus. Les efforts des équipes du projet ne se voient dans ce cas pas mis en avant, alors même que potentiellement de nombreux apprentissages intéressants auraient pu être faits grâce à une mesure des effets plus adaptée. Une deuxième cause qui explique la faible mesure des effets à l'échelle communautaire est le manque d'outil à disposition des équipes. L'objectif de cette recherche est donc de mettre à disposition des équipes un outil qui capture les effets des projets de HI (et de ses partenaires) au niveau communautaire. **Savoir mesurer les effets à l'échelle communautaire, c'est d'une part pouvoir discuter du projet et des facteurs de réussite et des obstacles avec les parties prenantes à partir de données probantes, et par là pouvoir s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue, et d'autre part d'assurer la visibilité et la légitimité des approches communautaires portées par HI auprès d'autres interlocuteurs, tels que les bailleurs par exemple.**

Pour commencer, un premier benchmark des outils existants tant en interne qu'en externe a été réalisé. Pour identifier les outils disponibles et/ou utilisés au sein de HI, nous avons procédé à des recherches documentaires sur HIinside et dans HILibrary, nous avons mené des discussions avec des spécialistes techniques et des chargés de projet, et nous avons consulté des documents projets faisant mention de certains outils. Les principales limites des

plusieurs réflexions sur les formes de pouvoir, dont certains ne seront pas traités directement dans le cadre de cette recherche. Nous retiendrons donc « enabling environment » comme terminologie en anglais et « environnement capacitant » en français. Pour plus de détail, se référer à la [Note de cadrage](#) de cette recherche.

outils existants pour mesurer les effets multi-sectoriels de nos projets à l'échelle communautaire s'avèrent être que certains ne capturent pas le niveau communautaire mais individuel, certains sont particulièrement spécifiques à un secteur, d'autres ne constituent pas des outils de mesure des effets, et d'autres encore ne sont pas normatifs (c'est-à-dire qu'il s'agit d'une démarche générale). Pour identifier les outils existants en externe, nous avons recherché les outils proposés par des autres acteurs de la solidarité internationale relatifs aux approches communautaires, les outils correspondant au mot-clé « environnement capacitant » (la recherche a été effectué en français et en anglais), les outils abordant les besoins spécifiques selon l'âge, le genre, le handicap, des outils conçus pour traiter d'environnements spécifique (environnement scolaire ; environnement de travail) et des outils développés pour étudier des groupes particuliers (personnes sourdes, personnes vivant avec le VIH, personnes LGBTQIA+). Ce sont 55 outils au total qui ont été relevés et parcourus (nous ne prétendons pas à l'exhaustivité). Là encore, des limites ont été identifiées : certains de ces outils portent sur des aspects très éloignés des secteurs d'intervention de HI ; certains ne sont pas participatifs ; d'autres ne s'appliquent pas à l'échelle d'une communauté (ils reposent sur des données secondaires nationales par exemple) ou s'appliquent à une population ou un type d'environnement trop spécifique (les personnes vivant avec des problèmes de santé mentale ou le milieu urbain en Europe par exemple). D'autres outils, comme pour ceux identifiés en interne, ne peuvent pas être déployés en tant que mesure d'effets, et d'autres encore ne sont pas normatifs³. **L'inventaire des outils existants en interne et en externe révèle le besoin de réfléchir à la conception d'un nouvel outil mobilisable par les équipes pour mesurer les effets sur les caractéristiques capacitantes (ou non) de l'environnement de vie des personnes avec et pour qui nous travaillons. Ce rapport aborde donc les bases de comment ont été pensés et construits les fondements théoriques et méthodologique de ce nouvel outil – intitulé OUT-COMs.**

Pour avancer sur ce chantier, nous avons saisi l'opportunité que constitue la phase 2 du projet « Prévention des risques et violations multiples encourus par les populations vulnérables et réponse multisectorielle aux besoins de protection et d'assistance face aux chocs » (projet PREVENIR), financé par la DGD-Humanitaire pour la période 2023-2025.

³ Pour plus de détail (dont la liste des principaux outils consultés), se référer à la [Note de cadrage](#).

C'est pourquoi on parle de Recherche Interne PREVENIR pour faire référence au travail de recherche présenté ici. Les approches multirisques constituent l'une des approches communautaires mises en œuvre par HI et sur laquelle nous avons appuyé ce travail. Les approches multirisques déployées en milieu scolaire (appelées approche SAFE-SCHOOL) ont également été prises en compte dans ce travail. Malgré un soutien de la recherche de la part des équipes opérationnelle du projet, l'étape de test méthodologique a dû être mise en œuvre en dehors des zones d'intervention du projet, en raison de la situation sécuritaire au moment de la planification de cette mission terrain.

Le cahier des charges de la recherche

Cette recherche vise, nous l'avons dit, à mettre à disposition des équipes, un outil destiné à mesurer les effets des projets à l'échelle communautaire. Ainsi, l'outil doit-il répondre aux caractéristiques présentées ci-dessous.

L'outil doit :

- Capturer les effets des interventions de HI et de ses partenaires au niveau de la communauté ;
- Être multisectoriel ;
- Être multicontexte ;
- S'adapter à tous les types de profils ciblés (adapté quel que soit l'âge, le genre, le handicap des bénéficiaires) ;
- Pouvoir être déployé facilement par les équipes ;
- Permettre d'interpréter facilement les résultats et les rendre intelligibles pour toutes les parties prenantes ;
- S'intégrer dans une démarche participative autant que possible.

Dans ce rapport, nous allons préciser comment la recherche a été mise en œuvre afin que les résultats respectent ce cahier des charges.

Le déroulement de la recherche

La recherche s'est déroulée de Juin 2024 à Mai 2025, en 2 phases complémentaires, 9 étapes au total⁴.

La phase exploratoire rassemblait les premières étapes de la recherche, visant à déterminer ce que pourrait être un environnement capacitant pour HI, et donc plus spécifiquement à définir ce que pourrait être le contenu de l'outil que l'on cherche à construire. L'objectif était d'aboutir à une proposition conceptuelle ayant du sens par rapport aux projets mis en œuvre par HI et ses partenaires.

- Etape 1 : La revue de littérature – Ancrer la recherche dans un cadre théorique autour de la notion d'environnement capacitant.
- Etape 2 : L'analyse des documents de HI – Aligner le théorique avec les réalités des interventions de HI.
- Etape 3 : L'utilisation des enquêtes Midline du projet PREVENIR – Capturer les perceptions des populations pour enrichir le cadre théorique à partir de données empiriques.
- Etape 4 : La réalisation d'entretiens en RDC – Analyser les trajectoires de vie des populations pour confronter le cadre théorique avec les réalités vécues.

La phase de stabilisation et de développement regroupait quant à elle les étapes centrées sur la stabilisation du cadre théorique proposé à l'issue de la phase exploratoire et sur les réflexions méthodologiques. Il était ici question d'aboutir à une décision concrète concernant la démarche de mesure de nos effets au niveau communautaire.

- Etape 5 : La consultation technique – Stabiliser la proposition théorique à partir de l'expertise interne.
- Etape 6 : La revue méthodologique – Identifier les démarches évaluatives comme pistes méthodologiques cohérentes avec le cadre théorique.

⁴ Pour un aperçu plus visuel, une infographie « [9 étapes pour concevoir la démarche de mesure des effets au niveau communautaire OUT-COMs](#) » est disponible.

- Etape 7 : La consultation des futurs utilisateurs – Assurer la cohérence des propositions méthodologiques avec les besoins et les contraintes des projets.
- Etape 8 : Le test terrain – Statuer sur la démarche méthodologique la plus appropriée, à partir de critères de faisabilité et de performance.

Au total, neuf étapes ont été mises en œuvre pour mener cette recherche⁵. Ce sont les huit premières qui font l'objet de ce rapport, la neuvième étant la formalisation et la valorisation des résultats (dont fait partie ce rapport). Ces étapes ont été guidées par la volonté d'assurer à la fois un ancrage théorique et une validation empirique, en adéquation avec l'expertise interne et les réalités des interventions de HI.

A quoi sert ce rapport final de recherche ?

Ce rapport constitue l'un des piliers de la neuvième étape du processus de cette recherche : la formalisation des résultats. Il s'agit avant tout d'assurer la traçabilité des décisions prises au cours de cette recherche (pourquoi ces décisions, comment ont-elles été prises, sur la base de quelles informations), et qui ont conduit, nous le verrons, à la genèse de la démarche OUT-COMs. Cette traçabilité s'inscrit dans une volonté de transparence, utile pour une meilleure compréhension et donc une meilleure appropriation de l'outil par les utilisateurs.

- Pour découvrir le modèle théorique proposé sur lequel s'adosse l'analyse de l'outil OUT-COMs, vous pouvez aller directement au [5.3](#) de ce rapport.
- Pour découvrir la démarche méthodologique finale que constitue OUT-COMs, vous pouvez aller directement au [8.3](#) de ce rapport.

⁵ Par rapport à la planification initiale, une étape de la phase de développement et de validation a été supprimée. En effet, il a été décidé de ne pas réaliser l'enquête qui avait pour but de vérifier les liens entre les concepts du cadre théorique, notamment entre celui d'environnement capacitant et celui de qualité de vie, concepts supposés étroitement liés. Ce choix a été dicté par des raisons de temps (chronogramme serré), de budget (il n'y avait pas de budget alloué pour cette étape) et de l'absence d'identification de zones d'intervention favorable (il aurait fallu identifier un projet qui mettait en œuvre une enquête ScoPeO sur la qualité de vie des populations).

SECTION 1 – LA PHASE EXPLORATOIRE

L'objectif de cette phase exploratoire était de faire un état des lieux de l'existant pour proposer un cadre théorique autour de la notion d'environnement capacitant, afin que ce cadre soit approprié par rapport aux préoccupations et aux enjeux de HI.

Nous souhaitons ici restituer la méthode utilisée dans la construction de ce cadre théorique. Le travail a été mené à partir de sources de données variées : articles scientifiques, et plus largement la littérature grise en provenance de différents acteurs institutionnels, documents de HI, enquête Midline mutualisée dans le cadre du projet PREVENIR, et entretiens avec ou sans interprétariat. Pour traiter l'ensemble de ces sources, nous avons mené une analyse textuelle à partir des corpus de texte, ainsi qu'une analyse plus statistique à partir des bases de données des enquêtes Midline.

Notre analyse textuelle a été une analyse réflexive thématique, autrement dit nous nous sommes concentrés sur le sens (et non à la structure du discours, ni au lexique utilisé par nos interlocuteurs) pour opérer un découpage exclusivement sémantique, du fait de la variété des sources mobilisées. Cette analyse a été intégrée dans une démarche itérative, puisque nous sommes partis de la revue de la littérature pour proposer une première grille d'encodage des différents éléments du corpus, mais que cette grille a évolué après avoir été confrontée aux documents de HI et aux éléments empiriques (enquête de perceptions, entretiens de type récit de vie). Dans ce qui suit nous détaillons l'arborescence initiale (qui correspond à la grille d'encodage initiale) et son évolution jusqu'à l'arborescence finale (qui prend en compte l'ensemble des apports provenant des éléments consultés au moment de la rédaction de ce document).

ETAPE 1 – Ancrer la recherche dans un cadre théorique : la revue de littérature

La revue de littérature s'est imposée comme le premier exercice à mener dans le cadre de cette recherche pour laquelle un benchmark interne et externe avait révélé le besoin de s'atteler à la conception d'un nouvel outil. Premièrement car il s'agit d'une exigence pour toute recherche que de réfléchir et construire à partir de l'existant. Deuxièmement, du fait de considérations plus institutionnelles : nous avions besoins d'un outil transversal, qui permettent les échanges avec les partenaires (et qui dépassent donc le périmètre de ce que fait HI seulement), et qui soit relativement stable dans son contenu.

1.1 Une revue de la littérature étendue

Plusieurs objectifs ont été adossées à cette revue de littérature. Tout d'abord, nous voulions pouvoir construire une première définition de « l'environnement capacitant », notre concept mesurable de départ. Une fois défini, nous avions besoin de pré-identifier les fondements potentiels de cet environnement capacitant, puis de pré-identifier les proxies et/ou les approches existantes permettant de capturer ces fondements. Dans ce travail de revue de littérature, nous nous sommes également concentrés sur les spécificités selon l'âge (enfants / adultes / personnes âgées, les spécificités selon le genre (homme/femme), les spécificités selon le type de handicap, ainsi que la place des risques liés aux changements climatiques.

Conformément au cahier des charges, nous avons été vigilant à ce que la revue de littérature permette d'avoir un aperçu pluridisciplinaire, pour différents contextes (pas seulement les pays du Nord global) et pour différents profils.

Pour la recherche des sources, nous avons mobilisés les mots clés suivants :

- Première recherche : « environnement capacitant » / « environnement capacitant » + « handicap » / « environnement capacitant » + « territoire » / « environnement capacitant » + « genre » / « environnement capacitant » + « âge »
- Deuxième recherche : « territoire capacitant » / « territoire capacitant » + « risque » / « territoire capacitant » + « résilience » / « communauté » + « gestion des risques »
- Troisième recherche : « justice spatiale » / « équité spatiale » / « géographie culturelle »

- 4eme recherche : « communauté » + « droits humains » / « territoire » + « pouvoir d'agir » / « territoire émancipateur »

Nous nous sommes intéressés à l'ensemble de la littérature grise, et non aux seuls articles académiques : rapports et documents d'associations, rapports d'expertise, working paper et documents liés à la mise en œuvre de politique publique, rapports d'évaluation, documents de référence de la solidarité internationale, etc.



Aller plus loin pour assurer la sensibilité âge, genre et handicap

Une recherche a été réalisée à partir de facteurs de vulnérabilité particuliers, nous conduisant à aborder les identités LGBTQIA+, des aspects liés à la culture sourde, le statut d'aidant, et des personnes vivant avec le VIH (qui occupent une place particulière dans le domaine de la santé et plus largement dans le domaine social). Dans le cas de la culture sourde, nous parlons bien de communauté, mais dans une acceptation de réseau, et majoritairement de réseau virtuel, et non pas d'un environnement partagé de vie tel qu'était envisagé initialement le périmètre de cette recherche. C'est ainsi que nous questionnerons plus tard la place à donner aux réseaux virtuels dans le cadre de cet outil.

Les documents à consulter ont été sélectionnés sur la base de leur titre et des résumés disponibles. Certains, dont l'accès était payant, ont été remplacés par des versions de travail (version provisoire) ou des versions proches disponibles sur d'autres supports. A ce stade, peu de documents issus d'autres ONG avait pu être identifiés au travers de cette revue de littérature. Sur plus d'une centaine présélectionnés, ce sont 89 documents qui ont été retenus, analysés et mobilisés (à différents degrés) pour construire la réflexion. Nous avons considéré les disciplines suivantes : géographie, sociologie, économie, anthropologie, sciences politiques, sciences de l'éducation, gestion / management, psychologie.

Pour permettre une synthèse analytique des différents documents, nous avons organisés les références consultées au travers d'une cartographie thématique, permettant de repérer les tendances, les divergences ou les convergences.



Un ballotage permanent entre niveau communautaire (collectif) et niveau individuel

Lors de la revue de littérature (mais aussi nous le verrons lors des étapes suivantes), il a été difficile de séparer de façon claire ce qui relevait du niveau communautaire (collectif) – niveau sur lequel nous souhaitions nous concentrer – et sur ce qui relevait du niveau individuel. En nous appuyant sur l'approche des Capabilités de Sen (1999) et la liste des capacités humaines fondamentales proposé par M. Nussbaum en 2008, qui concerne le niveau individuel, nous avons pu faire ce premier exercice : partir des besoins humains, principalement individuels, pour ensuite les transposer à ce que doit fournir l'environnement de vie comme cadre pour être favorable et permettre de répondre à ces besoins humains. Ce faisant, en partant des finalités à atteindre, nous ne présumons pas des moyens nécessaires et laissons la place pour l'examen des solutions contextuels et endogènes. Ce glissement toujours présent entre les deux échelles doit toutefois faire l'objet d'un travail de clarification pour que la démarche qui sera retenue à la fin soit opérante. Pour ce faire, nous proposons de recourir à l'approche des Communs développés par Ostrom (1990) et la transposer dans l'analyse des capacités collectives. Ces pourquoi ces deux entrées théoriques, celle des Capabilités et celles des Communs structurent la suite de ce travail.

1.2 Les éléments saillants : une première proposition de caractérisation d'un environnement capacitant

Le concept d'environnement capacitant s'inscrit dans une vision dynamique du développement humain, inspirée des travaux d'Amartya Sen (1992, 1999) et de Martha Nussbaum (2000, 2011), qui insistent sur la nécessité de considérer les libertés effectives dont disposent les individus pour choisir et mener une vie qu'ils ont des raisons de valoriser. Les principaux éléments retenus à partir des documents consultés et l'articulation que nous en avons proposée pour poser les bases de notre réflexion sont synthétisés dans ce qui suit.

1.2.1 Pour une définition générale de l'environnement capacitant

Pour construire une première définition d'un environnement capacitant, nous avons questionné la place à donner à la population considérée (les personnes qui font l'expérience et qui donne vie à ce que nous appelons communauté) / aux autorités locales (qui prennent les décisions) car nous avons adossé notre réflexion aux notions de pérennité, de pouvoir

d'agir (en lien avec l'approche par les capacités⁶ proposée par Sen) et de biens communs⁷ (telle que développée par Ostrom). Notre proposition correspondait à la définition suivante, adaptée aux activités de HI en tant qu'acteur de la solidarité internationale :

« Un environnement capacitant est un environnement réfléchi et initié par les habitants et les pouvoirs publics, développé conjointement avec les opérateurs de l'aide, permettant aux populations d'accéder à plus de possibilités d'agir sur ce qui est important pour elles afin d'atteindre et de maintenir une bonne qualité de vie. »

Un environnement capacitant est alors un environnement qui permet de transformer un individu en individu qui sait agir (qui a les capacités), qui peut agir (qui a les capacités), et qui veut agir (processus de décision, motivation) dans le sens de son propre bien (meilleure qualité de vie) et du bien commun (environnement plus capacitant). Un environnement capacitant est donc un environnement qui présente les opportunités nécessaires pour que chaque personne puisse bénéficier d'un plus grand pouvoir d'agir.

⁶ De nombreux travaux sur l'environnement capacitant s'appuient notamment sur l'approche par les Capabilités⁶ développée par Sen (1999). La principale critique adressée à l'approche par les capacités est son caractère trop peu opérationnel (Clark, 2005), mais des courants comme l'anthropologie capacitaire ou la psychologie environnementale laissent penser qu'il est possible de contourner (au moins en partie) ces difficultés d'opérationnalisation. Pour plus de détail, se référer à la [Note de cadrage](#).

⁷ Elinor Ostrom (1990, 1994) a montré que les communautés locales sont souvent capables de gérer durablement leurs ressources communes grâce à des règles et à une coopération bien conçues. C'est le postulat que nous choisissons de retenir, en appliquant le concept de biens communs aux capacités collectives (par exemple, un mécanisme de protection sociale communautaire, géré par et pour la communauté). La notion de bien commun permet donc ici de faire le lien entre des comportements individuels et l'intérêt général. Pour plus de détail, se référer à la [Note de cadrage](#).



Rappel : Pourquoi faire le lien avec les notions de qualité de vie et de résilience ?

La finalité ultime des actions de HI, conformément à sa [Théorie du Changement](#), est d'améliorer la qualité de vie des populations les plus vulnérables. Ainsi, un environnement capacitant, pour HI, doit se comprendre comme un environnement permettant d'atteindre plus facilement une bonne qualité de vie.

Par ailleurs, un environnement capacitant doit non seulement offrir les conditions nécessaires pour le développement des capacités individuelles et collectives en temps normal, mais aussi être capable de protéger et de soutenir ses habitants en période de crise. Certains auteurs font ainsi clairement le lien entre environnement capacitant et résilience : pour constituer un environnement capacitant, la communauté doit être capable « d'anticiper des perturbations, rapides ou lentes, grâce à la veille et à la prospective, d'en minimiser les effets, de se relever et rebondir grâce à l'apprentissage, l'adaptation et l'innovation, et d'évoluer vers un nouvel état en équilibre dynamique (construit et décidé démocratiquement) préservant ses fonctionnalités » (Villar et David, 2014). Ce lien avec la notion de résilience est également crucial pour HI, notamment pour les approches multi-risques comme celles du projet PREVENIR dans lequel s'inscrit cette recherche, mais aussi plus largement dans les contextes de crises dans lesquelles de nombreuses équipes interviennent.

Notre première orientation pour mesurer les effets de nos projets sur les caractéristiques plus ou moins capacitantes d'une communauté donnée a été d'établir un standard quant à ce que recouvre (ou non) la notion d'environnement capacitant⁸. Afin d'opérationnaliser ce concept dans des contextes d'analyse ou d'action, il nous a paru nécessaire de proposer une structuration en quatre grands piliers : un environnement protecteur, un environnement économiquement vivable, un environnement juste et un environnement épanouissant. Chacun de ces piliers permet de décliner, de manière articulée, les conditions environnementales, sociales et institutionnelles qui permettent l'émergence, le maintien ou le renforcement de certaines capacités fondamentales. Cette structuration a été conçue non

⁸ Il existe une tension dans la littérature entre les tentatives de dresser une liste universelle de capacités (comme celle proposée par Nussbaum) et la prise en compte des spécificités locales et culturelles. C'est pourquoi, dans ce qui suit, nous proposons d'une part des terminologies génériques – les équipes mettant en œuvre les projets et les populations concernées étant les mieux placés pour apprécier et détailler ce que recouvre chaque terme – et d'autre part de ne pas faire de hiérarchie entre les éléments qui seront retenus.

pas comme une modélisation figée, mais comme une grille de lecture ouverte, permettant d'analyser les opportunités réelles d'agir à partir de la diversité des situations vécues.

1.2.2 Un environnement Protecteur : une construction en deux composantes, physique et psychologique

L'idée d'un environnement protecteur dans le cadre d'un environnement capacitant repose sur un principe fondamental : permettre aux individus d'évoluer dans un contexte exempt de menaces majeures à leur bien-être, qui soit propice à l'expression de leurs potentialités.

Selon la définition même de l'environnement capacitant – un milieu qui permet aux personnes d'agir sur ce qui compte pour elles – cette protection n'est pas seulement un mécanisme de défense passive, mais une condition première de toute capacité d'agir. Elle constitue un socle minimal sans lequel les autres formes de développement humain (économique, social, culturel) restent inaccessibles ou précaires.

À partir de là, la littérature en philosophie politique, en santé publique, en psychologie et en sociologie converge pour identifier deux grands types de vulnérabilités que tout environnement protecteur doit prendre en charge : la vulnérabilité corporelle et la vulnérabilité psychique. Du côté de la vulnérabilité corporelle, les travaux d'Amartya Sen (1999) soulignent combien la possibilité de vivre en bonne santé, de se déplacer librement, de ne pas craindre pour sa sécurité physique, sont des prérequis fondamentaux. Nussbaum identifie parmi ses dix "capacités centrales" la vie, la santé du corps et l'intégrité corporelle, montrant ainsi que la préservation du corps est au fondement d'une vie humaine digne. Cela inclut l'accès aux soins, à un logement sain, mais aussi à un environnement non pollué et sécurisé, y compris face à l'adversité (épidémies, catastrophes, conflits). L'importance des systèmes d'alerte communautaires et autres dispositifs de résilience collective dans les zones instables ou marginalisées appuie cette nécessité (Béné et al., 2012).

En parallèle, de nombreux travaux insistent sur la nécessité d'un environnement qui protège la santé psychologique, aujourd'hui reconnue (notamment par l'Organisation Mondiale de la Santé) comme une composante essentielle de la santé globale. Nussbaum, dans ses travaux, évoque également la capacité de vivre ses émotions dans un contexte sûr, sans peur ni humiliation. Cette dimension psychologique de la protection renvoie à la possibilité de vivre

sans exposition chronique au stress, à l'angoisse ou à la solitude, qui peuvent gravement limiter la capacité d'agir, de se projeter, ou de prendre des décisions (Folkman, 1984 ; Jouan et Laugier, 2009). L'accès à une information claire et non stigmatisante, en particulier pour les personnes vivant avec des maladies spécifiques (comme le VIH), ou dans des contextes de discrimination, participe à cette sécurité psychique (Link & Phelan, 2001). La possibilité d'exprimer ses émotions, d'être entouré, reconnu et écouté, entre ainsi pleinement dans les critères d'un environnement capacitant.

C'est donc de cette double nécessité – préserver le corps et préserver l'esprit – qu'émerge naturellement le découpage de l'environnement protecteur en deux sous-piliers : « mettre en capacité de maintenir son intégrité physique » et « mettre en capacité de maintenir son intégrité psychologique », tous deux indispensables à la construction d'un parcours de vie autonome, digne et choisi.



Une conception de la protection qui s'étend au travers des piliers « Environnement Juste » et « Environnement Epanouissant »

Ce pilier « Environnement Protecteur », tel que décrit ici, centré sur l'intégrité physique et psychologique, n'aborde pas directement les phénomènes comme le harcèlement de rue, la violence policière ou les discriminations systémiques (raciales, genrées) qui relèvent de la sécurité au sens large. Ces expériences affectent à la fois le corps (risques physiques), l'esprit (stress, peur), mais aussi la liberté de circulation et la participation sociale. Ces enjeux dépassent selon nous les catégories "physique" et "psychologique", et relèvent plutôt d'une capacité à occuper l'espace public en tant que sujet reconnu et légitime, ce que certains appellent la "sécurité civique" (Taylor et al., 1994 ; Fraser, 2005). De même, l'accès à des droits administratifs stables (papiers d'identité, statut de résident, couverture sociale) ou à des filets de sécurité sociale est souvent fondamental pour se sentir en sécurité. Pourtant, ce n'est ni strictement une question d'intégrité physique, ni uniquement psychologique. Par exemple, la peur de perdre un logement ou son statut légal peut être une forme d'insécurité qui ne se réduit pas à la santé mentale ou au corps, révélant la nécessité de prendre en compte la sécurité structurelle ou institutionnelle (Castel, 1995). Dans les deux cas, cela touche aux mécanismes collectifs de régulation, de reconnaissance et d'équité. Ils seront donc traités dans « Environnement Juste », qui intègre notamment la justice procédurale, la participation politique, l'accès équitable aux ressources, et la lutte contre la domination. Par ailleurs, les travaux en éthique du care (Tronto, 1993 ; Paperman & Laugier, 2006) insistent sur le fait que les individus ne sont pas autonomes mais fondamentalement vulnérables et interdépendants. Être protégé, ce n'est donc pas seulement préserver son corps ou son esprit, mais être reconnu comme sujet digne d'attention, d'écoute, et de soin. Cela remet en cause une vision

trop individualisée de l'intégrité, au profit d'une vision plus relationnelle, qui sera abordée dans « Environnement Epanouissant ».

1.2.3 Un environnement Economiquement Vivable : répondre à ses besoins, accéder à une certaine autonomie

Dans une perspective capacitaire, un environnement économiquement vivable est celui qui permet aux individus d'assurer des conditions matérielles minimales d'existence et la possibilité de choisir et de construire leur trajectoire. Parmi les dix capacités centrales proposées par Nussbaum, la dixième — le contrôle sur son environnement matériel — inclut explicitement l'accès à un travail digne, et la possibilité d'avoir une stabilité économique sur un pied d'égalité avec les autres. Cette capacité est intimement liée à la possibilité d'exister socialement et politiquement comme sujet autonome. Certaines sources consultées mentionnent que la finalité au niveau économique serait « un environnement assurant la dignité de la personne ». Si cette notion de dignité humaine est importante, nous considérons toutefois que celle-ci ne peut pas être contenue dans les aspects économiques et est de fait plus large que ce seul pilier. À ce stade, nous ne l'avons donc pas fait apparaître.

À la lumière des travaux en économie du développement (dont ceux de Alkire, 2002 ; Stiglitz, Sen & Fitoussi, 2009), deux sous-composantes apparaissent comme centrales. La première concerne la capacité de subvenir à ses besoins de base. Un environnement capacitif doit permettre d'accéder à un minimum vital : logement stable, alimentation suffisante, eau potable, produits d'hygiène de base. Ces éléments sont les fondements mêmes d'une vie viable, et conditionnent aussi bien la santé, la sécurité que l'accès à d'autres sphères de développement. C'est également ce que soulignent les approches par les besoins fondamentaux (Doyal & Gough, 1991), qui insistent sur la satisfaction de certains invariants biologiques et sociaux (comme se nourrir, ou être à l'abri) comme préalable à toute autonomie. La seconde sous-composante a trait à la capacité d'accéder à des sources de revenus, c'est-à-dire de disposer de moyens pour soutenir une autonomie économique dans le temps. Cela ne se réduit pas à l'emploi formel ou salarié, mais comprend l'accès à des activités productives locales, à des échanges économiques inclusifs, à des services financiers (crédit, épargne), et à une capacité de résilience face aux chocs (économiques, climatiques,

sanitaires). Cette capacité induit une double conséquence : elle permet aux individus de répondre à leurs besoins présents, mais aussi de se projeter dans le futur et de faire des choix pour eux-mêmes ou leur famille.



Dans un cadre théorique qui veut se focaliser sur les finalités, quelle place pour « l'accès aux revenus » ?

Loin d'une vision réductrice centrée uniquement sur la croissance des revenus, l'approche par les Capabilités insiste sur la capacité effective qu'ont les personnes à faire des choix qui leur importent, et non seulement sur les ressources dont elles disposent. L'accès à des sources de revenus est donc à interroger : s'agit-il d'une finalité (comme le fait de le positionner en tant que sous-pilier le suggère ici) ou doit-on seulement l'aborder comme un moyen pour exercer sa liberté de choix ? A ce stade, au vu de l'importance de la ressource que constituent « les revenus » (sous quelque forme que ce soit, en argent, en nature, etc) pour atteindre d'autres capacités (Robeyns, 2005), nous gardons cet aspect comme une finalité en soi. Ce choix sera rediscuté par la suite.

C'est à partir de ces deux fonctions fondamentales — la préservation de conditions minimales d'existence d'une part, et la capacité à générer des ressources économiques propres d'autre part — que nous proposons de structurer l'environnement économiquement vivable autour de deux sous-piliers complémentaires : « mettre en capacité de subvenir à ses besoins de base », et « mettre en capacité d'accéder à des sources de revenus ». Ce découpage permet de distinguer ce qui relève des conditions nécessaires à la survie et à la stabilité quotidienne, et ce qui concerne la projection, la liberté d'entreprendre, et l'insertion économique dans une société.



Des réalités économiques plus complexes abordées dans « Environnement Epanouissant »

Le découpage de ce pilier reste très axé sur une logique instrumentale (avoir des ressources pour vivre et agir), et ne rend pas pleinement compte des valeurs subjectives associées à l'activité économique, comme la reconnaissance sociale, l'utilité perçue, ou encore la créativité. Ces dimensions sont pourtant centrales dans certaines approches du travail décent (Gorz, 1997 ; Davoine et Méda, 2008), ou dans l'économie du care (Tronto, 1993), c'est pourquoi nous les traiterons dans « Environnement Epanouissant ».

Si les activités de subsistance (par exemple le fait d'avoir un potager, ou l'entraide), essentielles dans de nombreux contextes sont des moyens qui permettent de « subvenir aux besoins de base », avec la terminologie "sources de revenus", on écarte de fait toute une partie de la réalité économique : le travail domestique, le soin informel, les solidarités familiales. Bien que nous ne souhaitions pas invisibiliser des capacités économiques réelles mais non monétaires (Polanyi, 1944 ; Esping-Andersen, 1999 ; Kabeer, 1999), le fait de prendre soin des autres sera considéré comme un moyen (comme un élément pour que ces autres personnes évoluent dans un environnement capacitant à leur tour) ou, dans le cas où il s'agit d'une finalité en soi, d'un choix de vie (que l'on retrouvera dans « Environnement Epanouissant »).

1.2.4 Un environnement Juste : entre droits fondamentaux, préservation de l'avenir et respect d'autrui

L'enjeu de l'environnement juste dans le cadre d'un environnement capacitant est d'identifier les dimensions fondamentales qui permettent à chaque individu de vivre dans un cadre social et politique où ses droits sont reconnus, protégés et effectivement exercés. La littérature pluridisciplinaire sur la justice sociale, politique et environnementale suggère que cette notion ne peut être réduite à une unique dimension.

D'abord, il est nécessaire de distinguer une dimension liée à la capacité d'exercer ses droits fondamentaux. Cette dimension regroupe les conditions institutionnelles et sociales⁹ qui garantissent l'accès à la justice, la protection contre la discrimination et l'arbitraire, ainsi que

⁹ Les formes de domination et de justice locale peuvent être très différentes des normes juridiques formelles (Lafaye, 2014). Les mécanismes néo-patrimoniaux, les jeux de pouvoir informels, ou la pression sociale doivent donc être pris en compte dans l'opportunité ou non que confère un environnement à un individu d'exercer effectivement ses droits fondamentaux.

la participation politique¹⁰. De nombreux travaux insistent sur l'importance de la reconnaissance sociale et du contrôle politique pour permettre aux individus d'agir et de prendre des décisions éclairées dans leur environnement (Rawls (1971) cité par Spitz, 2011 ; Sen, 1999 ; Nussbaum ; 2006 ; Fraser, 2008 ;). La terminologie de « leader capacitant » (Arnold et al., 2000 ; Zhang et Bartol, 2010) pourrait également être appliquée aux aspects de gouvernance¹¹ que nous voulons mettre en avant ici.

Ensuite, les réflexions autour de la justice environnementale et du développement durable suggèrent qu'une autre dimension essentielle concerne la capacité de préserver l'avenir. Cette dimension engage une perspective intergénérationnelle, mettant en avant la gestion équitable des ressources naturelles et la responsabilité écologique collective (Schlosberg, 2007 ; Agyeman et al., 2003). La justice ne se limite donc pas aux droits actuels des individus mais intègre la préservation des conditions de vie pour les générations futures.

Enfin, la dimension relationnelle et éthique de la justice, centrée sur la reconnaissance mutuelle et le respect de la diversité, justifie de considérer un troisième sous-pilier : mettre en capacité de respecter autrui et ses choix. Les travaux de Taylor (1994) et Young (1999) montrent que la justice ne peut se réduire aux seules structures formelles mais doit aussi inclure la qualité des relations sociales, la lutte contre l'oppression et la promotion de la tolérance. Ce sous-pilier met ainsi en avant les pratiques sociales et culturelles qui favorisent un vivre-ensemble harmonieux.

Ce découpage en trois sous-piliers — « mettre en capacité d'exercer ses droits fondamentaux », « mettre en capacité de préserver l'avenir », et « mettre en capacité de respecter autrui et ses choix » — permet donc de rendre compte de la complexité et de la diversité des enjeux constitutifs d'un environnement juste, en englobant notamment les

¹⁰ En pratique, la participation politique peut être coercitive ou instrumentalisée, notamment dans des contextes autoritaires ou conflictuels (Mouffe, 2000). Ainsi, même si elle y contribue, la simple capacité formelle à participer n'est pas un critère suffisant pour caractériser un environnement juste. C'est pourquoi la notion de participation, par ailleurs transversale à d'autres piliers (participation à son parcours de soin par exemple) n'est pas mise en avant dans notre proposition.

¹¹ Alain Supiot, dans "Homo Juridicus", parle de formes de gouvernance qui respectent la capacité d'agir des personnes dans les institutions (Mongin, 2005). Toutefois, dans cette recherche, nous tenterons de manier avec précaution la notion de gouvernance, du fait de son caractère à la fois équivoque et polysémique : par exemple, Patrick Le Galès en a dénombré 23 définitions.

aspects liés à la sécurité civique et à la sécurité institutionnelle, qui n'avait pas été intégrés dans « Environnement Protecteur ».



La protection vis-à-vis du numérique, une composante spécifique des droits fondamentaux

Dans un monde de plus en plus digitalisé, les questions de protection des données personnelles et de cybersécurité deviennent cruciales. Ce type d'intégrité – informationnelle ou numérique – ne s'intègre pas facilement dans le duo "physique/psychologique" que nous avons proposé pour « Environnement Protecteur », bien qu'il ait des effets sur les deux. De plus en plus reconnu comme une nouvelle dimension de la sécurité individuelle (Van Deursen et Van Dijck, 2011 ; Dodel et Mesch, 2018 ; Zuboff, 2019), nous proposons de l'intégrer dans la question des droits fondamentaux : la préservation de son identité devient alors l'extension de l'accès à des droits administratifs stables et le fait d'être protégé institutionnellement contre les spoliations.

1.2.5 Un environnement Epanouissant : apprentissage, intégration sociale, exercice de ses choix de vie et possibilité de se faire plaisir

L'épanouissement est une dimension centrale d'un environnement capacitant, puisqu'il touche à la réalisation des aspirations profondes des individus et à la qualité de leur expérience de vie. En effet, les accès aux ressources matérielles ou aux droits ne suffisent pas à garantir un cadre de vie pleinement humain : les espaces d'expression, les relations sociales, l'appartenance à un groupe occupent une place tout aussi fondamentale.

L'importance accordée à la capacité de penser, d'imaginer, et d'avoir une vie intellectuelle riche (qui fait partie des capacités humaines fondamentales selon Nussbaum) souligne que l'épanouissement suppose des conditions qui permettent le développement de la sensibilité, de la créativité et de la réflexion critique. Cette dimension inclut l'accès à une éducation formelle et non formelle, mais aussi la possibilité de participer à des activités valorisées et valorisantes. Sans ces espaces d'apprentissage et d'expression, l'individu se voit limité dans son développement cognitif et affectif (Sen, 1999 ; Robeyns, 2006).



Dans un cadre théorique qui veut se focaliser sur les finalités, quelle place pour « l'apprentissage de nouveaux savoirs » ?

Le même type de questionnement que nous avons posé pour l'accès aux revenus peut être soulevé ici : l'accès à de nouveaux savoirs devrait-il être considéré comme instrumental (compris comme un moyen pour exercer sa liberté de choix) et non comme une finalité telle que présenté ici ? Bien que le fait d'apprendre juste pour le plaisir d'apprendre ne soit potentiellement pas une perspective partagée universellement, nous proposons de le garder en l'état à ce stade et revenir à cette discussion par la suite.

La dimension sociale de l'épanouissement est incontournable. La capacité d'affiliation (toujours dans les capacités humaines fondamentales selon Nussbaum) pose que les êtres humains ont besoin de vivre avec les autres dans un climat de respect mutuel et de reconnaissance. Le sentiment d'appartenance à une communauté, la possibilité de s'exprimer publiquement, et la prise en compte de son avis dans les décisions collectives sont des conditions sociales indispensables. Cette sociabilité est aussi le socle qui permet à l'individu de tisser des relations qui nourrissent ses capacités émotionnelles et son sentiment d'intégration (Putnam, 2000).

Enfin, la reconnaissance de la nécessité du jeu, du plaisir et du temps pour soi est confirmée par des études sur la qualité de vie et le bien-être subjectif (Csikszentmihalyi, 1993 ; Samuel, Rillotta et Brown, 2012). Ces dimensions ne doivent pas être considérées comme accessoires ou superflues, mais comme des composantes intrinsèques d'une vie épanouie qui participent à la réalisation de soi.

Ainsi, pour organiser ces multiples facettes d'un Environnement Epanouissant, nous avons considéré comme pertinent de les regrouper en quatre sous-piliers distincts. Le premier sous-pilier - « mettre en capacité de s'intégrer socialement » - rend compte de l'importance du lien social et du sentiment d'appartenance. Le second sous-pilier - « mettre en capacité d'accéder à de nouveaux savoirs / de nouvelles compétences » - porte sur le rôle fondamental de l'éducation et des activités culturelles dans le développement personnel,

mais aussi dans le développement économique. Le troisième sous-pilier - « mettre en capacité d'exercer ses choix de vie / de réaliser ses aspirations » met en avant le respect des libertés individuelles. Le quatrième sous-pilier – « mettre en capacité de se faire plaisir » - valorise la possibilité de prendre soin de soi, d'avoir du temps personnel.

Cette décomposition est une tentative pour refléter toute la complexité et la richesse de l'épanouissement humain, en répondant à la fois aux besoins cognitifs, sociaux et affectifs.



Sur la notion d'épanouissement

Il ne s'agit pas pour nous de placer l'épanouissement comme une exigence normative : cette réflexion ne tend pas à mettre une pression implicite sur les individus à « réaliser leur potentiel », à « faire des choix de vie », ou encore à « apprendre ». Il s'agit de considérer que tout environnement de vie (même dans des contextes de vulnérabilité ou de précarité) devrait permettre de le faire, au moins dans une certaine mesure, c'est-à-dire qu'il fournit les opportunités pour le faire, et n'entrave pas les individus cherchant à se saisir de celles-ci.

De même, la notion de plaisir mobilisée ici ne présuppose pas les moyens souhaitables pour y parvenir, ni même qu'il faille mener une vie « joyeuse » si ce n'est pas ce que la personne valorise.

1.2.6 Les limites de cette première proposition de cadre théorique

En proposant une structuration de l'environnement capacitant en quatre grands piliers – protecteur, économiquement vivable, juste et épanouissant – nous cherchions à rendre intelligible la diversité des conditions qui influencent la capacité des individus à exercer leurs libertés réelles. Cette démarche vise à répondre à un double impératif : d'une part, éviter la réduction du concept à un inventaire normatif, en recontextualisant les enjeux dans une logique relationnelle et systémique ; d'autre part, outiller l'analyse sans imposer une hiérarchie extérieure des priorités, mais en donnant des points d'appui pour penser conjointement la vulnérabilité, l'autonomie, la justice et le bien-vivre. Nous avons tenté de dépasser certaines limites structurelles : ce qui n'est pas couvert par un pilier (ex. : justice intergénérationnelle, reconnaissance sociale) trouve souvent sa place dans un autre, réduisant ainsi le risque d'omission ou d'aveuglement analytique. Ainsi ce découpage a-t-il

pour ambition de fournir une grille d'analyse souple, contextualisable, apte à être appropriée par les acteurs locaux selon leurs priorités, leurs contraintes et leurs représentations du bien-vivre. Cependant, plusieurs limites subsistent.

D'abord, ce cadre reste selon nous culturellement situé, traversé par des valeurs issues des traditions philosophiques occidentales, notamment au travers des références à des notions comme l'autonomie, l'expression de soi, ou la liberté de choix qui ne font pas consensus universellement (Deneulin & Stewart, 2002 ; Gudynas, 2011). D'autres traditions ont été moins représentées dans ce travail de revue de littérature, même si de nombreuses sources ont été consultées (au-delà de celles strictement citées ici). Par exemple, les considérations taoïstes associées au "wu wei" (non-agir) pourraient apparaître contradictoires avec certaines de nos propositions qui peuvent laisser supposer un besoin de contrôle et d'accumulation (par exemple la place accordée aux besoins de base et aux revenus) et ne restitue pas bien la recherche d'équilibre que l'on peut retrouver dans les traditions bouddhistes. Il s'agit néanmoins là d'aspects que nous associons aux choix de vie et aux aspirations (Environnement Epanouissant). Un autre exemple est celui de l'Ubuntu - concept issu des philosophies africaines subsahariennes (notamment bantoues) qui signifie approximativement "Je suis parce que nous sommes" - repose sur une vision profondément relationnelle de l'humain, où l'individu ne se conçoit pas en dehors de la communauté (Ramos, Coetzee et Roux, 2002 ; Metz, 2007). Les implications de cette philosophie sur notre cadre théorique s'avèrent transversales : les effets d'une bonne santé peuvent profiter à l'ensemble de la communauté, la recherche d'affiliation et de plaisir peut être collective, les sous-piliers d'un environnement juste ne sont pas incompatibles avec les dimensions réparatrices et réconciliatrices promues au travers de l'Ubuntu. Les implications de la vision cosmologique dans la pensée Guarani pourraient être un peu similaires mais nécessiteraient que l'on insiste probablement davantage sur la dimension spirituelle d'une « bonne vie », cachée, dans notre proposition, dans les choix de vie et les aspirations (Environnement Epanouissant). Toutefois, la logique même du découpage (et l'usage des capacités de Nussbaum) reste fortement ancrée dans une perspective d'individualisme éthique (l'individu et sa qualité de vie comme finalité, conformément à la Théorie du Changement de HI).

Toujours dans cette perspective d'individualisme éthique, et bien que la question environnementale soit abordée sous l'angle de la justice intergénérationnelle, les dynamiques écologiques systémiques restent en arrière-plan : les questions de biodiversité, d'interdépendances globales, de limites planétaires ne sont pas abordées directement. Ce cadre théorique apparaît donc anthropocentré, même si nous pouvons envisager d'intégrer les autres formes de vie dans le respect d'autrui (Environnement Juste), afin notamment de mieux refléter cet aspect qui est central dans certaines philosophies d'Amérique du Sud (telles que le Buen Vivir / Sumak Kawsay dans la tradition Quechua, la tradition Mapuche, le Pachamamisme).

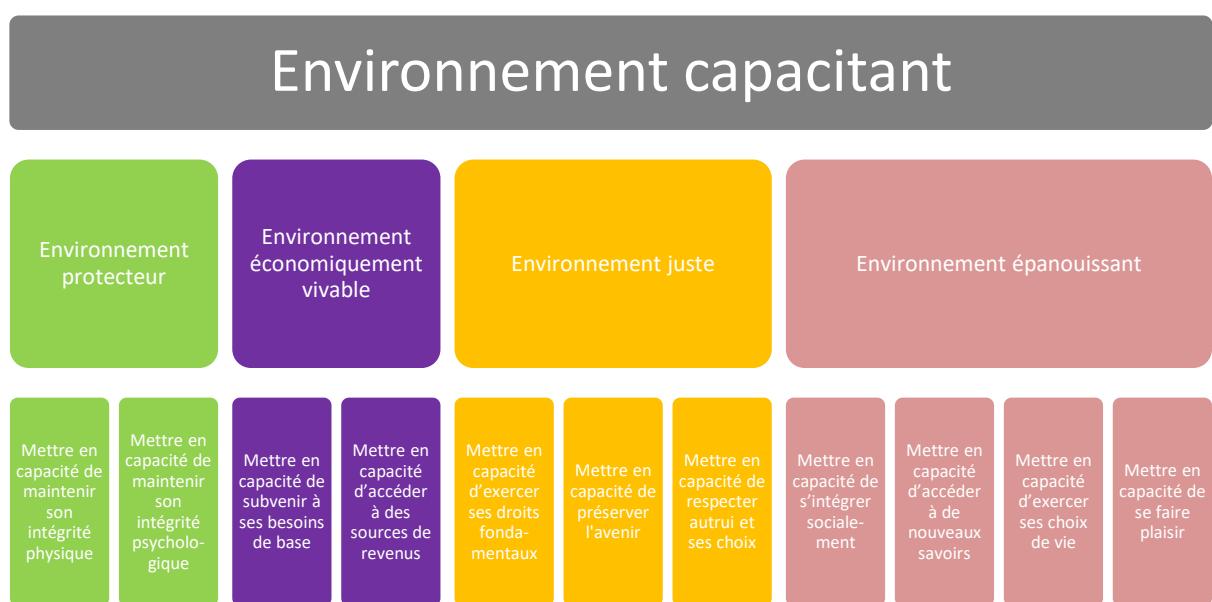
Par ailleurs, tout découpage comme celui-ci peut paraître artificiel et arbitraire. La répartition en sous-piliers nous a amené à réaliser des séparations conceptuelles alors que beaucoup de notions sont interdépendantes. Or, en isolant ces composantes dans des sous-catégories distinctes, on pourrait inciter à la reproduction des cloisonnements institutionnels : par exemple, en séparant formellement éducation et santé mentale, on rend moins visible le fait que l'éducation puisse être un levier direct d'une bonne santé mentale. Mais en réalité, nous avons tenté de ne faire apparaître ici que les finalités, et donc il ne faut pas perdre de vue que tous les moyens peuvent être considérés pour atteindre ces finalités.

Le cadre proposé ne doit donc être appréhendé que comme un point de départ pour penser les conditions d'un développement humain, et offrir un langage commun pour dialoguer entre disciplines (et pour HI, entre ses secteurs). La suite de la recherche devrait logiquement amener à réinterroger cette proposition initiale. Nous verrons dans ce qui suit que nous accorderons une place importante (même si contrainte par les réalités matérielles et opérationnelles de cette recherche) à la voix des personnes concernées et à la diversité des contextes pour limiter le risque de produire un regard normatif sur ce que devrait être une « bonne vie ».

1.3 Un encodage formalisé pour intégrer l'ensemble des sources d'information qui seront mobilisées

Pour confronter les différents éléments issus de la documentation de HI mais aussi les données empiriques (enquêtes Midline et entretiens) à cette première proposition théorique, nous avons établi un système d'encodage thématique et utilisé le logiciel NVIVO. L'arborescence initiale correspondait à la proposition théorique, et s'est enrichie au fur et mesure des ajouts et des considérations soulevées par les autres sources de données, pour aboutir à une arborescence finale (qui sera présentée plus tard). Un code « Autre » a été ajouté à l'arborescence initiale pour permettre un traitement de certains éléments du corpus a posteriori.

Figure 1 – Arborescence thématique initiale pour caractériser un environnement capacitant (construite à partir de la revue de la littérature)



Des nœuds d'encodage supplémentaires¹² utilisés en parallèle étaient destinés à rendre compte des spécificités selon le genre (homme, femme, autre), l'âge (enfants et jeunes,

¹² Dans ce cas-là l'encodage ne peut plus être exclusif, c'est-à-dire qu'un même élément peut être encodé plusieurs fois, chaque nœud représente alors une grille d'encodage séparé.

personnes âgées), les handicaps (personnes handicapées¹³, personnes vivant sans handicap, aidant). Ces nœuds ont été principalement mobilisés pour la revue de la littérature spécifique à certains types de vulnérabilités, pour les enquêtes et pour les entretiens (afin de prendre en compte dans l'analyse le profil de la personne s'exprimant). Il était notamment question de répondre aux deux questions suivantes au fur et à mesure de l'analyse :

- Est-ce que les enfants et les personnes âgées, les femmes et les hommes, les personnes vivant avec et sans handicap perçoivent différemment ce qui pourrait être capacitant / incapacitant dans un environnement ?
- Est-ce que les enfants et les personnes âgées, les femmes et les hommes, les personnes vivant avec et sans handicap font une expérience différente de leur environnement ?



Quelle place des considérations en lien avec la stigmatisation ?

Il existe deux formes de stigmatisation : la stigmatisation interpersonnelle et l'auto-stigmatisation. Et bien que les approches du stigma soient souvent spécifiques à une maladie ou une caractéristique particulière, Stangl et al. (2019) considèrent que les manifestations de cette stigmatisation et ses conséquences psychosociales sont relativement similaires. De ce fait, les phénomènes de stigmatisation (et les moyens pour le limiter) pourraient être intégrés de façon tout à fait pertinente dans les invariants (c'est-à-dire les sous-piliers) que nous cherchons à identifier pour caractériser un environnement capacitant. Cependant, il a été fait le choix de traiter la question de la stigmatisation interpersonnelle séparément, comme un sujet à part entière. Ainsi, en parallèle, une recherche est menée pour identifier et/ou concevoir un outil de mesure des effets des projets de HI sur la réduction de la stigmatisation interpersonnelle liée à l'âge, au genre et au handicap : [la recherche Stigma](#). A notre niveau, il s'agira de vérifier que l'outil final permettrait de mettre en évidence les effets des projets de HI sur l'amélioration des dispositifs communautaires permettant de limiter ce facteur décapacitant que représentent les stigmatisations (qu'il s'agisse de stigmatisation interpersonnelle ou d'auto-stigmatisation¹⁴).

¹³ Alors que cela avait été prévu dans l'encodage, la question des handicaps multiples n'a pas pu être traitée : elle n'est apparue ni dans les documents analysés, ni au travers des personnes enquêtées ou avec lesquelles nous nous sommes entretenues.

¹⁴ Des travaux sur le sujet montrent notamment que des liens interpersonnels et le soutien communautaire (sentiment d'appartenance / identité de groupe) créent des conditions favorables pour limiter les processus d'auto-stigmatisation (Lysaker et al., 2010 ; Bos et al., 2013 ; Van Der Sanden et al., 2014 ; Quinn et Earnshaw, 2013).

Finalement, cette première étape de revue de littérature a permis de comprendre ce qui se fait en externe et d'esquisser les liens entre les différentes disciplines et les différentes thématiques. Nous avons abouti à une première caractérisation de la notion d'environnement capacitant, comme base de réflexion pour la suite de la recherche.

ETAPE 2 – Garantir un alignement avec les interventions de HI : l'analyse des documents de HI

Avec la revue de la littérature, nous avions volontairement pris en compte différentes sources, de différentes disciplines, parfois éloignées des activités de HI, afin d'avoir un aperçu global des travaux en cours. L'enjeu était, à partir de cette deuxième étape, de se recentrer sur HI et ses activités. Ainsi, l'analyse des documents de HI visait à s'assurer que l'outil réponde au besoin et s'insère dans les orientations programmatiques existantes.

Puisque nous nous attelions à la conception d'un nouvel outil de mesure de nos effets, nous avons accordé une place importante à l'analyse des indicateurs d'effets, à la fois ceux des catalogues¹⁵, et à la fois ceux présents dans les projets passés et en cours de mise en œuvre¹⁶. Nous avons approfondi par la suite en prenant en compte les policy papers (ou document équivalent) pour bien comprendre les orientations actuelles, formalisées, par secteurs¹⁷.

2.1 Ce que nous apprennent les indicateurs d'effets chez HI

Un certain nombre d'indicateurs d'effets utilisés chez HI reflètent l'ambition des projets d'aller vers un environnement plus capacitant, et donc comme objectifs pour les

¹⁵ [Les matrices d'indicateurs d'effets par secteur](#) sont consultables dans Hinside.

¹⁶ Les indicateurs d'effets des projets clôturés sont répertoriés dans le cadre des [méta-analyses des effets](#), exercice menée annuellement dont les conclusions sont disponibles dans Hinside. Pour les projets en cours, un aperçu des indicateurs d'effets utilisés peut être obtenu via PSQUARE – qui est la base de données des projets mis en œuvre par HI.

¹⁷ La plupart des outils existants au sein de HI s'adressant au niveau communautaire avaient déjà été consultés pour la réalisation d'un benchmark interne (et ainsi mieux circonscrire le besoin pour cette recherche). Les éléments de ce benchmark interne ainsi que les principaux outils consultés sont répertoriés dans la [Note de cadrage](#) et ne sont pas repris ici.

communautés pour et avec lesquelles HI travaille. Nous avons donc voulu les répertorier afin de voir comment ceux-ci s'articulaient avec le cadre théorique proposé.

Nous avons mené cette réflexion à partir de 88 indicateurs d'effets identifiés (dont 29 standards, et 59 utilisés dans un projet au cours des 3 dernières années¹⁸) liés au niveau communautaire¹⁹. Certains indicateurs d'effets pouvant être associés à plusieurs catégories à la fois, nous les avons comptabilisés dans chacune des catégories possibles. Par exemple, l'indicateur d'effet « % des écoles qui installent un environnement sûr et développent des mécanismes internes de sauvegarde des enfants fonctionnels » peut selon nous révéler un environnement plus protecteur (les enfants sont mis à l'abri de certains risques lorsqu'ils sont à l'école), ou un environnement plus épanouissant (l'acquisition des savoirs est permise par un système scolaire résilient). A l'inverse, les indicateurs qui se concentrent sur l'accès au service peuvent parfois avoir une formulation très générale, les rendant un peu vagues pour notre travail. Par exemple, « % d'acteurs communautaires déclarant avoir amélioré leur capacité à identifier et à orienter les enfants vulnérables » ou « % de services et d'infrastructures soutenus dont le niveau d'inclusivité s'est amélioré ». Dans ce cas-là, nous avons tenu compte du secteur / du type de projet mené (type de services, types d'infrastructures) afin de procéder à la catégorisation appropriée : pour les services de santé, nous avons généralement choisi « Environnement Protecteur », tandis que pour les écoles, nous avons principalement choisi « Environnement Epanouissant ».

Les indicateurs d'effets directement associés à l'inclusion ont globalement été intégrés dans le cadre théorique sous « respecter autrui et ses choix » (Environnement Juste) – en lien avec les considérations sur l'équité. Il s'agit d'indicateurs tels que « une amélioration du niveau d'inclusion des mécanismes communautaires est observée à la fin du projet », « une diminution des barrières limitant la participation sociale des personnes en situation de

¹⁸ La période des 3 dernières années correspondaient aux méta-analyses des effets disponibles au moment de cette recherche. Cette période a également été fixée afin de réduire le périmètre de l'analyse dans PSQUARE.

¹⁹ Nous ne prétendons pas être complètement exhaustif ici : les matrices d'indicateurs d'effets n'existent pas pour tous les secteurs au moment de cette recherche, et les méta-analyses des effets reposent principalement sur les rapports finaux des projets, qui ne sont pas toujours disponibles. De même, la partie concernant les indicateurs d'effets dans PSQUARE n'est pas toujours renseignée. Néanmoins, la mobilisation de ces trois sources de données nous permet d'avoir un aperçu relativement complet.

handicap », « % des membres du cluster et des responsables communautaires formés sur l'inclusion du handicap qui montrent une amélioration de leur connaissances », ou encore « le niveau d'accessibilité globale (infrastructures, communication, attitudes) s'est amélioré à la fin du projet ». De façon similaire, un certain nombre d'indicateurs d'effets portent sur la participation sociale : « une diminution des obstacles à la participation sociale des personnes ayant des besoins psychosociaux et de santé mentale est observée à la fin du projet », « augmentation du nombre de projets et/ou de groupes locaux qui incluent des enfants en situation de handicap et leurs parents/aidants ». A ce stade, il nous est encore difficile de trancher : est-ce que les éléments liés à la participation doivent être considérés transversaux ou sont à catégoriser dans « exercer ses choix de vie » (Environnement Epanouissant) – on envisage alors le fait de participer socialement comme une finalité en soi (avoir le contrôle, décider) - ou dans « exercer ses droits fondamentaux » (Environnement Juste) – avec l'idée centrale qu'une personne doit pouvoir participer aux décisions qui la concernent ? Nous verrons plus bas ([2.2](#)) que certaines considérations liées à l'inclusion seront pris en compte comme transversale, et non une composante spécifique du cadre théorique.

Par ailleurs, certains indicateurs touchent directement les questions de stigmatisation. Nous avons notamment relevés des indicateurs d'effets tels que « baisse du niveau de stigmatisation ressenti par les enfants et/ou les jeunes à la fin du projet», « amélioration de la posture de la population vis-à-vis des personnes en situation de handicap », « attitudes favorables de la communauté à l'égard des personnes ayant des besoins et des droits en matière de santé mentale et de services psychosociaux », ou encore « % des membres de la communauté qui rapportent un changement positif de la perception qu'ils ont des autres groupes identitaires au sein de la communauté ». Bien que ceux-ci soient instructifs pour notre travail, comme mentionné ci-avant ([1.3](#)), la question de la stigmatisation au niveau de la communauté est traitée à part, c'est pourquoi nous ne les avons pas comptabilisés dans le tableau ci-dessus (figure 2).

Nous nous sommes retrouvés avec un indicateur d'effets inclassable, que nous n'avons pas su intégrer dans le cadre théorique proposé : « Nombre d'acteurs humanitaires qui ont bénéficié d'une amélioration de leur accès à des zones affectées ». En lien avec les activités d'ATLAS, qui fournissent généralement des services non pas à la population directement

mais aux autres acteurs de la solidarité, cet indicateur pourrait être associé à différents piliers et sous-piliers, en fonction des activités des acteurs concernés : « besoins de base » si l'acteur soutenu a mené des activités de distributions, « maintien de l'intégrité physique » si la chaîne du froid mise en place a permis de réaliser une campagne de vaccination, par exemple.

Figure 2 – Tableau récapitulatif des indicateurs d'effets de HI que nous avons associés au cadre théorique « Environnement Capacitant »

PILIER	SOUS-PILIER	NOMBRE D'INDICATEURS	SECTEURS REPRÉSENTÉS	EXEMPLES
Environnement PROTECTEUR	Maintenir son intégrité physique	18	Education Inclusive ; Santé ; RVA ; Réad ; Santé (ECD) ; DRR ; Santé ; Protection	% de diminution du nombre d'accidents EO ; Une augmentation de la capacité des agents communautaires à identifier et référer les personnes pour une prise en charge du diabète est observée
	Maintenir son Intégrité psychologique	19	Santé (MHPSS) ; RVA ; Santé (ECD) ; Protection	Une baisse du niveau de détresse lié aux rôles familiaux et sociaux est observée à la fin du projet ; % de personnes se sentant plus en sécurité dans les zones du projet
Environnement ECONOMIQUEMENT VIVABLE	Subvenir à ses besoins de base	7	Santé (ECD) ; Inclusion Economique ; Résilience économique ; AHI	% de responsables locaux qui indiquent une plus grande capacité à garantir l'accès des PH aux mécanismes de préparation, à l'information, à la protection et à l'assistance humanitaire
	Accéder à des sources de revenus	7	Inclusion Economique ;	Une augmentation (en %) du niveau de résilience économique des communautés est mesurée à la fin du projet
Environnement JUSTE	Exercer ses droits fondamentaux	4	Protection ; Gouvernance Inclusive	Une augmentation (en %) de plaintes traitées avec une solution satisfaisante est mesurée à la fin du projet

	Préserver l'avenir	5	RVA ; DRR ; Résilience Economique	Nombre de commune avec des plans de contingence disponibles dans les zones à risque de cyclones
	Respecter autrui et ses choix	10	Gouvernance Inclusive ; Education Inclusive ; AHI ; Inclusion Economique ; Protection	% des responsables communautaires formés sur l'inclusion du handicap qui montrent une amélioration de leurs connaissances
	S'intégrer socialement	7	Gouvernance Inclusive ; RVA ; Education Inclusive ; Inclusion Economique ; AHI	% de personnes rapportant plus de solidarité/confiance au sein de la communauté à la fin du projet
	Acquérir de nouveaux savoirs	6	Education Inclusive ; Inclusion Economique ; Santé (ECD)	Niveau d'accès à l'école / à la formation professionnelle
	Exercer ses choix de vie	13	Santé (ECD) ; Education Inclusive ; AHI ; Gouvernance Inclusive ; Inclusion Economique ; Santé	Une amélioration de la posture des parents vis-à-vis des droits et des besoins des enfants handicapés est observée à la fin du projet
	Se faire plaisir	0		

Dans notre analyse, nous n'avons pas distingué les indicateurs d'effets dits standards - que l'on retrouve dans les matrices des effets élaborées par secteur et qui correspondent à ce que le siège souhaiterait promouvoir (alignement avec les orientations et les documents sectoriels recommandés par les Spécialistes Techniques) - et les indicateurs effectivement utilisés dans les projets. Cela est notamment dû au fait que les matrices sectorielles n'étaient pas disponibles pour tous les secteurs au moment de cette recherche.

Finalement, l'ensemble des piliers et sous-piliers ont pu être illustrés au travers des indicateurs d'effets identifiés, à l'exception d'un seul : le sous-pilier « se faire plaisir » (Environnement Epanouissant). En effet, nous avons choisi de classer ce qui relève du jeu pour les enfants dans « acquérir de nouveaux savoirs / de nouvelles compétences », les activités de HI se concentrant sur des activités ludiques pour améliorer l'éveil et le développement des enfants. De plus, nous n'avons pas identifié de focus sur l'accès aux loisirs (nous avons par exemple préféré considérer la participation aux cérémonies dans

« intégration sociale ») ni sur les « temps pour soi » dans les effets recherchés au travers des activités liées au bien-être psychologique.

Nous avons retrouvé beaucoup d'indicateurs en ce qui concerne un Environnement Protecteur, tant dans sa composante physique que psychologique. Plusieurs indicateurs ont ici été classés à la fois dans l'un et dans l'autre, comme « amélioration du niveau de bien-être » à la suite d'une prise en charge Read et MHPSS conjointe. Nous avons toutefois remarqué que les indicateurs identifiés ne se focalisent pas toujours sur les mêmes aspects : si certains abordent des dimensions liées à la prévention et à l'anticipation d'autres traitent de la prise en charge une fois le problème présent. Dans les projets, on retrouve souvent ces deux dimensions (prévention et prise en charge) mais pas toujours : certains projets travaillent majoritairement sur la prévention (ex : sensibilisation, détection précoce) et d'autres sur la réponse au problème (prise en charge des personnes ayant besoin d'une aide technique telle qu'une prothèse, prise en charge des survivantes de violences sexuelles).

Beaucoup d'indicateurs ont aussi été associés à « respecter autrui et ses choix » (Environnement Juste) et « exercer ses choix de vie » (Environnement Epanouissant), car il s'agit d'aspects qui sont abordés par la grande majorité des secteurs chez HI.

Toutefois, les indicateurs d'effets seuls ne suffisent pas pour refléter les approches de HI et c'est pourquoi nous avons identifié et recueilli des documents-clés grâce à des entretiens avec des personnes ressources. Dans ce qui suit, nous résumons les principaux apports issus des documents consultés ainsi que les modifications réalisées au cadre théorique.

2.2 Une proposition initiale amendée pour mieux refléter les approches de HI

2.2.1 Les éléments sectoriels que nous retenons pour un cadre théorique plus proche des interventions de HI

Dans une perspective de réponse humanitaire intégrée, l'assistance aux victimes (secteur Réduction de la Violence Armée) se distingue par son objectif de restauration de l'intégrité physique et psychologique, impliquant une articulation entre interventions préventives et curatives. Cette dichotomie constitue généralement un levier central pour l'amélioration de

l'accès aux soins (secteur Santé, secteur Réhabilitation), tant en amont, avec la mise en place de dispositifs de prévention, qu'en aval, au travers des activités de « traitement ».

En parallèle, le développement de la petite enfance (secteur Santé) envisage l'apprentissage comme une finalité en soi, au travers de l'acquisition de compétences fondamentales — motrices, langagières et sociales — essentielles à l'épanouissement de l'enfant. Si cette finalité paraît moins directement applicable aux adultes (apprendre est généralement considéré comme un moyen de mener la vie que l'on veut mener, ou au moins de l'améliorer), l'apprentissage conserve une dimension sociale, dans la mesure où il favorise l'intégration et la construction de liens.

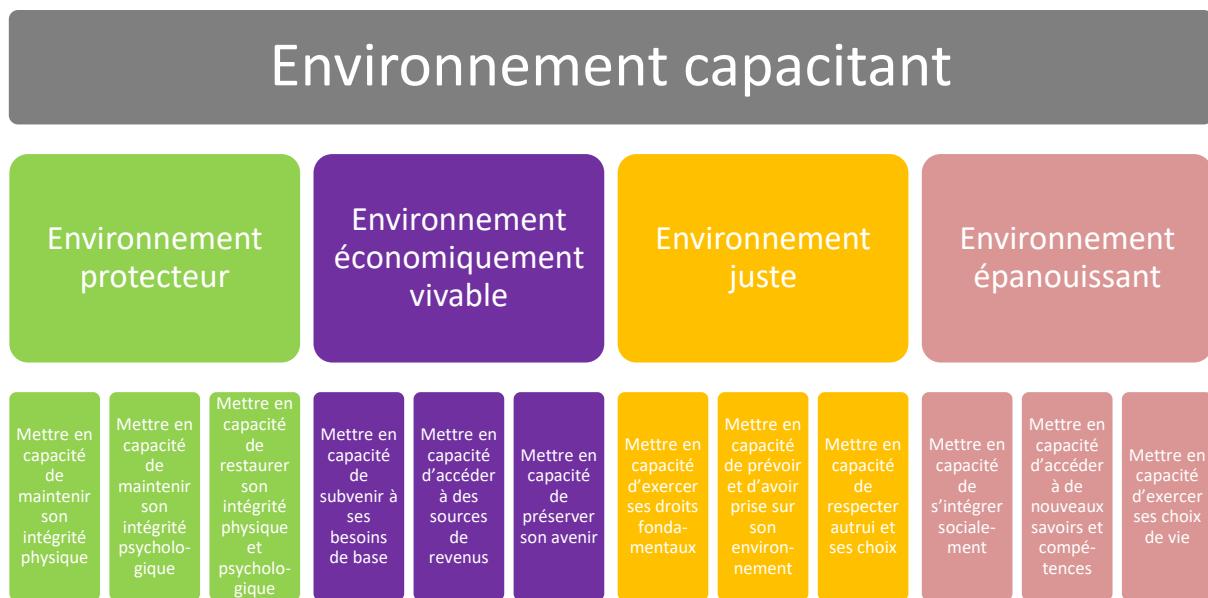
La question de la gouvernance, quant à elle, appelle une double lecture : d'une part, la gestion des ressources domestiques et la résilience face aux aléas (secteur Besoins de base et Résilience Economique ; secteur Réduction des Risques de Catastrophes et Adaptation au Changement Climatique), d'autre part, la capacité des individus et des communautés à anticiper et réguler (secteur Réduction de la Violence Armée ; secteur Gouvernance Inclusive). Par exemple, dans le cadre d'une justice communautaire inclusive, les droits fondamentaux — tels que la propriété — doivent être garantis pour prévenir toute forme de spoliation. Autrement dit, l'environnement ne doit pas être trop incertain. Une deuxième terminologie doit donc être trouvée pour permettre de couvrir cette deuxième acceptation.

Le travail de sensibilisation mené par HI (tous secteurs confondus), notamment autour du handicap ou d'autres normes sociales telles que le genre, est essentiel à intégrer. Nous proposons de l'inclure dans « mettre en capacité à respecter autrui et ses choix », contribuant ainsi à des dynamiques communautaires plus inclusives.

Enfin, les cadres en santé mentale (secteur Santé Mentale et Soutien Psycho-Social) recentrent la notion de plaisir (la capacité à prendre du plaisir, la capacité à se faire plaisir) comme indicateur d'une bonne santé psychologique plutôt qu'une finalité isolée, en soulignant l'importance de l'auto-régulation et de la capacité à se ménager.

Les différents éléments qui viennent d'être discutés ont été intégrés dans une deuxième version de cadre théorique, présentée ci-dessous (figure 3).

Figure 3 – Arborescence thématique après l'analyse des documents de HI



Ainsi, nous avons distingué d'une part la capacité à maintenir son intégrité (physique et psychologique) et d'autre part, la capacité à restaurer cette intégrité (après un évènement, un choc, etc). De plus, nous conservons l'apprentissage comme une finalité en soi, notamment dans la perspective de l'éveil et du développement des enfants. Par ailleurs, « mettre en capacité de préserver l'avenir » est rattaché à un Environnement Economiquement Vivable, tandis que son pendant, en lien avec un Environnement Juste, bénéficie d'une nouvelle appellation : « mettre en capacité de prévoir et d'avoir prise sur son environnement ». Enfin, le sous-pilier « mettre en capacité de se faire plaisir » n'est pas conservé, le rapport au plaisir étant à considérer comme un élément de l'intégrité psychologique (Environnement Protecteur).

A ce stade, une question demeure. Sur le plan économique, l'accès à des sources de revenus apparaît davantage comme un moyen structurant qu'une fin en soi, car il conditionne l'autonomie et la liberté de choix, là où l'assistance, bien que nécessaire, ne permet pas toujours la même marge d'action. Comme nous voulons nous concentrer sur les finalités, la place de « mettre en capacité d'accéder à des sources de revenus » comme sous-pilier est encore à l'étude.

2.2.2 Des éléments considérés comme transversaux : l'inclusion et l'accès à l'information

Bien que désireux de concevoir un outil sensible au genre, à l'âge et au handicap, la proposition ci-dessus ne met pas en avant un pilier « Environnement Inclusif » ou un sous-pilier portant spécifiquement sur l'inclusion. Dans le sous-pilier « respecter autrui et ses choix » (Environnement Juste), nous avons principalement pris en compte l'amélioration des connaissances ou de l'attitude des acteurs communautaires ou de la population en général, ce qui représente une partie limitée de ce que pourrait recouvrir l'inclusion. En lien avec l'objectif d'améliorer l'accès au service pour les personnes handicapées, HI définit une communauté inclusive comme une communauté qui garantit l'accès des citoyens à tous les services nécessaires – qu'il s'agisse des services ordinaires, des services de support ou encore des services spécialisés - et s'assure qu'il n'existe pas de barrières qui empêchent la participation des personnes [handicapées] à la vie socio-économique »²⁰. Plus largement, l'inclusion signifie chez HI que tous les individus, quels que soient les facteurs de discrimination interagissant, sont équitablement considérés, capables de participer de manière significative sans discrimination et de bénéficier de leurs droits comme n'importe quel autre citoyen. Nous envisageons la notion d'environnement capacitant comme le concept faîtier qui implique ces questions d'équité et de solidarité, qui sont au centre des capacités collectives communautaires auxquelles nous nous intéressons. L'inclusion n'est pas pour autant reléguée au second plan, elle est précisément constitutrice des fondements de ce qu'est l'environnement capacitant au travers de la dimension universelle du concept²¹.

Dans le même ordre d'idée, nous n'avons pas proposé de caractériser l'environnement capacitant au travers d'un pilier « Environnement Informant » puisqu'un environnement capacitant ne l'est que s'il met proactivement ses habitants en capacité de faire et d'être ce

²⁰ Se référer au guide méthodologique « [L'accès au service pour les personnes handicapées](#) ».

²¹ Les travaux portant sur le concept d'environnement capacitant mettent en lumière différentes caractéristiques. En s'intéressant aux points de convergence de ces travaux, nous retenons qu'un environnement capacitant est un espace qui limite les obstacles et les barrières (dimension préventive), favorise l'inclusion (dimension universelle), amplifie la liberté de choix en agissant sur les opportunités, la motivation et la prise de décision (dimension développementale). Pour plus de détails sur ces 3 dimensions, se référer à la [Note de cadrage](#).

qu'ils ont décidé de faire et d'être²². Et si les informations représentent un aspect particulièrement important dans la capacité et la liberté de choisir et de prendre une décision, cet accès à l'information doit se retrouver dans tous les sous-piliers : informations sur les pratiques pour protéger et restaurer son intégrité physique et psychologique, informations sur les services disponibles, informations pour saisir des opportunités de revenus et les protéger, informations pour exercer ses droits, etc.

➤ Pour des informations complémentaires concernant l'ancrage théorique de cette recherche, se référer à la [Note de cadrage](#) (livrable intermédiaire 1).

Cette deuxième étape du processus de recherche s'est avérée importante pour s'assurer de la bonne compréhension des activités des projets et plus généralement des orientations programmatiques formalisées au travers des documents de HI. Ainsi, la proposition théorique a-t-elle pu être amenée pour mieux prendre en compte les spécificités des interventions de HI. Toutefois, identifier les documents pertinents a souvent nécessité des entretiens avec des personnes ressources (notamment les Spécialistes Techniques) – nous ne prétendons donc pas à l'exhaustivité de notre approche - et il est à noter que l'ensemble de l'expertise de HI n'est pas détenue dans ces documents. C'est pour cela qu'une autre modalité de travail est envisagée avec les Spécialistes Techniques dans la suite de cette recherche (se référer à [l'étape 5](#), qui concerne la consultation des Spécialistes Techniques).

ETAPE 3 – Capturer les perceptions des populations : l'enquête Midline du projet PREVENIR

Dans le souci de mutualiser les ressources pour répondre à certains besoins opérationnels et à certains besoins de la recherche, nous avons mobilisé les enquêtes Midline déployées sur les différentes zones d'intervention du projet PREVENIR. L'objectif était ici de nourrir notre

²² Ce sont des travaux comme ceux de Fernagu Oudet (2012, 2016) et Arnoud et Falzon (2013) – et sur lesquels nous nous sommes alignés – qui insistent sur le côté « proactif » que doit démontrer l'environnement pour être capacitant. Il ne s'agit pas seulement d'aligner des ressources, mais bien de faire en sorte que les personnes entrent en contact avec celles-ci, apprennent à les manier et aient envie de s'en saisir en fonction de leurs besoins pour parler réellement d'opportunités et de pouvoir d'agir.

définition de ce que pourrait être un environnement capacitant pour HI en intégrant les perceptions des personnes concernées au premier plan. Il était notamment important de vérifier dans quelle mesure la proposition théorique restait pertinente dans différents contextes et selon différents profils de personnes.

3.1 Des enquêtes permettant de capturer les perceptions de populations concernant leur environnement

3.1.1 Le choix des unités d'analyse : le village et l'école

Définir le périmètre adapté au déploiement de l'outil final suppose d'identifier à la fois une échelle d'intervention de HI et à la fois une échelle qui ait du sens face aux réalités vécues par les populations. En prenant en considération les différents éléments que nous avons articulé pour commencer à construire un cadre théorique autour de la notion d'environnement capacitant, il semble que l'échelle que nous recherchons devrait correspondre aux critères suivants :

- Une échelle au sein de laquelle les acteurs peuvent avoir prise sur leur environnement ;
- Une échelle qui corresponde à une entité collective de pouvoir, de gestion et de contrôle ;
- Une échelle où les habitants partagent une histoire, une culture, des habitudes communes.

Ainsi le village (ou le quartier pour les zones urbaines) apparaît-il comme une échelle d'analyse pertinente, car c'est généralement celle de l'intervention, c'est généralement l'unité retenue par le projet pour penser la programmation. De plus, elle correspond à l'espace vécu par les personnes (territoire d'usage). Enfin, elle articule les différentes échelles (du local au global) puisque les structures de l'Etat puisent généralement dans le "vivier local" pour sélectionner des relais.

Dans le cadre du projet REVENIR, une approche SAFE-SCHOOL est également déployée dans certaines zones d'intervention. Pour la recherche, considérer l'environnement scolaire comme un environnement qui devrait lui aussi être plus capacitant à la suite du projet

permet d'adopter une double entrée. D'une part, nous pouvons considérer l'école comme un environnement d'apprentissage, en retenant notamment le point de vue des élèves. D'autre part, pour les acteurs scolaires, l'école est également un environnement de travail. Qu'elle soit appréhendée comme environnement d'apprentissage ou environnement de travail, l'école fait donc émerger des attentes spécifiques, potentiellement différentes de celles du lieu de vie, avec des codes de socialisation caractéristiques, ainsi que des risques particuliers pouvant avoir des répercussions sur la scolarisation et l'emploi. C'est pourquoi nous avons voulu tenter de prendre en considération dans ce travail à la fois l'environnement de vie (le village) mais aussi l'environnement d'apprentissage ou de travail (l'école).

3.1.2 Une enquête déployée sur trois zones d'intervention

Pour capturer les perceptions des populations concernant les caractéristiques d'un village où l'on vit bien / d'une école ou l'on s'épanouit selon eux, nous avions proposé 12 questions (8 questions à choix multiples ; 4 questions ouvertes) à sélectionner en fonction du projet (approche communautaire versus approche scolaire). L'élaboration des options de réponses s'est appuyée sur le cadre théorique tel qu'il était à ce moment-là. Dans le cas général, chaque personne interrogée a dû répondre à 4 questions. Pour les zones où est déployée une approche SAFE-SCHOOL, les populations directement concernées devront répondre à 6 questions par personne. Il y avait plus de questions dans ce deuxième cas car on demande à la personne enquêtée de répondre tout d'abord en se mettant à la place des élèves puis en tant qu'acteur éducatif.

Nous avons fait le choix d'une formulation des questions et des options de réponse la plus simple possible. Nous voulions faciliter les traductions éventuelles et la compréhension aussi bien des enquêteurs que des enquêtés. Un support explicitant les différentes options de réponse (pour assurer une bonne compréhension du sens, en proposant des synonymes et des exemples) ainsi que des modalités de formation des enquêteurs afin que ceux-ci maîtrisent la passation de ces questions ont été proposés aux équipes MEAL accompagnant le déploiement de cette enquête. Le formulaire d'enquête est disponible en [Annexe 1](#). Une approche de ces mêmes questions par FGD avait été préparée sur demande des équipes, mais n'a à notre connaissance pas été utilisée.

Sur les 5 pays d'intervention du projet PREVNR, 3 ont mené une enquête Midline dont nous avons pu analyser les données : Le Niger, le Burkina Faso et la RDC.

❖ L'ÉCHANTILLON DES RÉPONDANTS AU NIGER

Nombre total de répondants²³ : 412 répondants

dont 59% de femmes

dont 32% de personnes handicapées²⁴

dont 5% d'ado et de jeunes (moins de 20 ans)

dont 17% de personnes plus âgées (60 ans et plus)

Une majorité des répondants étaient des déplacés (54%).

❖ L'ÉCHANTILLON DES RÉPONDANTS AU BURKINA FASO

Nombre total de répondants : 380 répondants

dont 53% de femmes

dont 23% de personnes handicapées

dont 6% d'ado et de jeunes (moins de 20 ans)

dont 13% de personnes plus âgées (60 ans et plus)

La plupart des répondants étaient des déplacés (91%), ce qui rend inutile de réaliser une analyse des réponses selon le statut de la personne en termes de déplacement. En revanche, cette enquête comportait des questions sur les activités menées, que nous avons pu mobiliser.

❖ L'ÉCHANTILLON DES RÉPONDANTS EN RDC

Nombre total de répondants : 380 répondants

dont 71% de femmes

dont 53% de personnes handicapées

dont 28% d'ado et de jeunes (moins de 20 ans)

dont 1% de personnes plus âgées (60 ans et plus)

²³ Après nettoyage de la base de données, donc nombre total de réponses prises en compte pour l'analyse.

²⁴ L'identification des personnes handicapées a été réalisée à partir des réponses aux questions du [Washington Group Short-Set of Questions](#) (WGQ-SS).

Dans cet échantillon, nous relevons également une très large majorité de déplacés (95%) qui rend inutile les analyses des réponses selon le statut de la personne en termes de déplacement. La plupart des répondants se sont déclarés sans-emploi, donc nous n'avons pas mené d'analyses désagrégées à partir de ce critère non plus.

3.2 Des similitudes mais aussi des particularités selon les zones de déploiement de l'enquête

3.2.1 La sécurité comme caractéristique prédominante d'un village où l'on vit bien

Les répondants semblent presque unanimes : un village où l'on vit bien est tout d'abord un village où l'on se sent en sécurité, avec les moyens de protéger les enfants. En effet, ce sont respectivement 72%, 63% et 72% des enquêtés du Niger, du Burkina Faso et de RDC qui ont choisi cette réponse. Ces réponses, très marquées, mettent en avant le besoin de sécurité, le besoin de se sentir en sécurité. Cela n'a rien d'étonnant dans ces contextes perturbés par des conflits armés, où la sécurité est volatile. Au Niger comme au Burkina Faso, la deuxième caractéristique d'un village où l'on vit bien est celle de se sentir bien accueilli, avec de bons voisins (respectivement 41% et 54% des répondants). En RDC, cette caractéristique est moins marquée (par rapport aux autres réponses) mais reste importante pour 36% des répondants. Les questions d'entraide et de respect des droits de tout le monde est largement mentionnée au Burkina Faso (48% et 35% des répondants) et en RDC (39% e 36% des répondants).

Les réponses recueillies apportent également des éléments complémentaires. Au Niger et au Burkina Faso, des répondants insistent sur l'importance de certaines valeurs, en abordant la question de la religion, du respect, des « mauvais comportements », ou encore de la compréhension mutuelle. La participation aux décisions et les références à différents modèles de gouvernance semblent faire écho au besoin « de se sentir chez soi », et renvoyer, au moins en partie, à des considérations identitaires (« je ne suis pas comme eux », « ces gens-là font n'importe quoi », « ici, je ne peux pas décider »). Les répondants du Burkina Faso mentionnent également beaucoup l'intégration sociale, la cohésion sociale et mettent la solidarité comme valeur essentielle pour vivre bien, comme en réaction à une stigmatisation particulière ou des phénomènes de discrimination exacerbés. En RDC, des facteurs de stress

nels que le manque d'accès aux services et le sentiment d'injustice / l'impuissance sont présentés comme des causes importantes de détresse.

3.2.2 L'école en tant qu'environnement spécifique

En prenant comme unité d'analyse non seulement le village mais aussi l'école, nous nous sommes penchés sur deux environnements particuliers : l'environnement d'apprentissage (pour les enfants) et l'environnement de travail (pour les acteurs éducatifs scolaires). Les répondants au Niger et au Burkina Faso ont exprimé certaines attentes similaires à celles de l'environnement de vie, mais ont aussi partagés des éléments supplémentaires²⁵.

En ce qui concerne l'environnement d'apprentissage, la question de la sécurité reste prédominante, au Niger (avec 61% des répondants) comme au Burkina Faso (même si au Burkina Faso, cela n'apparaît que comme la deuxième caractéristique d'une école où l'on peut s'épanouir, toujours avec 61% des répondants). Mais la notion de protection peut être étendue à toutes connaissances utiles pouvant être mobilisées dans la vie : les répondants mentionnent notamment les formations sur la santé sexuelle et reproductive ou la prévention des maladies plus généralement. La question des liens sociaux (bon accueil, facilité à se faire des amis) est aussi primordiale pour 53% des répondants au Niger et 70% au Burkina Faso. Le besoin d'enseignants mobilisés et engagés pour pouvoir s'épanouir à l'école et le fait que les droits de tous les élèves soient respectés (par les autres enfants comme par les acteurs éducatifs scolaires) renforcent l'importance accordé aux interactions au sein de l'école.

Sur les questions spécifiques aux acteurs scolaires par rapport à l'école et à l'environnement de travail, on retrouve également les questions de protection (par rapport aux dangers) mais aussi l'importance des liens avec les élèves et les autres acteurs scolaires (respectivement 56% et 57% au Niger, et 58% et 55% au Burkina Faso). Au Burkina Faso, les répondants insistent sur le fait que les droits de tous les acteurs scolaires doivent être respectés afin que leur environnement de travail soit favorable (34% - ce qui est un peu moins marqué au Niger, avec seulement 24% des répondants). Enfin, le besoin de reconnaissance est révélé par le lien qui est fait entre l'environnement de travail et le sens que l'on donne à sa vie.

²⁵ L'approche SAFE-SCHOOL n'étant pas déployé en RDC, les questions relatives à l'environnement scolaire n'ont pas été posées lors de l'enquête.

3.2.3 Un éclairage en fonction du profil des répondants : une analyse en termes d'âge, de genre, de handicap

A partir de ces données, nous avons procédé à une analyse désagrégée selon l'âge, le genre et le handicap²⁶.

Au Niger et au Burkina Faso, il semble que les réponses recueillies auprès des femmes ne soient pas significativement différentes de ce que nous avons présenté ci-dessus, pour la population générale. En revanche, « un village où il est difficile de s'intégrer et d'avoir de bon voisins » est beaucoup plus cité comme une caractéristique d'un village où l'on ne peut pas vivre bien par les femmes interrogées en RDC. A contrario, l'âge influence les réponses de façon plus marquée : au Niger, les réponses des jeunes montrent leur besoin bien présent d'indépendance (« vivre comme on veut »), d'autonomie (« trouver du travail facilement ») et de considération (autour de considérations liées aux autorités locales, à leurs familles, mais aussi au besoin de limiter la pression ressentie). Au Burkina Faso comme en RDC, les perspectives sont significativement plus citées comme un facteur permettant de vivre bien, alors que le fait qu'il soit difficile d'obtenir de l'aide des autres est perçu comme un obstacle majeur. Les personnes plus âgées formulent quant à elles un besoin plus présent de solidarité et de respect des droits de chacun, tout comme en RDC. Au Burkina Faso, les personnes âgées citent davantage l'accès aux informations et aux services comme critères essentiels pour vivre bien. Et si au Niger, les profils de réponse montraient des similitudes entre les personnes handicapées et les jeunes, au Burkina Faso, on retrouve des réponses plus proches entre personnes handicapées et personnes âgées.

La facilité à trouver un travail / des opportunités de revenus a une place très différente en fonction des répondants. En RDC, « Un village où l'on trouve du travail difficilement » est beaucoup cité comme une caractéristique d'un village où l'on ne peut pas vivre bien par les hommes. Au Niger, les personnes handicapées indiquent qu'il n'est pas possible de vivre bien dans un environnement où il est difficile de trouver du travail. Il semble donc qu'il s'agisse d'un facteur nécessaire (qui joue sur la couverture des besoins, les services auxquels

²⁶ Pour traiter la question du handicap, nous avons seulement comparé les réponses des personnes handicapées aux réponses des personnes non-handicapées. Les effectifs ne nous ont pas permis de creuser les analyses selon le type de handicap, ou encore selon le niveau de sévérité du handicap.

on peut avoir accès mais aussi l'estime de soi et l'intégration sociale), mais non suffisant, puisqu'il n'apparaît pas de façon prédominante dans les caractéristiques d'un village où l'on vit bien (pour les mêmes profils de répondants). Au Burkina Faso, les répondants ne sont pas le lien entre le fait d'avoir des difficultés économiques et un environnement où il est difficile de trouver un travail, puisque si le premier aspect est largement mentionné comme un obstacle, le second est très peu cité, que ce soit par les femmes, les jeunes, les personnes âgées ou les personnes handicapées.

3.3 Des considérations qui viennent enrichir le cadre théorique : le besoin de sens, de valeurs partagées et de participation aux décisions

Les options de réponses des questions à choix multiples se sont avérées plutôt adaptées pour capturer la perception des personnes interrogées quant aux caractéristiques d'un environnement où l'on vit bien / apprend bien / travaille bien, puisque les enquêteurs sont parvenus à associer ce que disaient les répondants aux options de réponse proposées²⁷. En cela, nous avons pu être rassurés sur le cadre théorique auquel nous nous référons à ce moment-là. Néanmoins, l'option « Autre » et les questions ouvertes ont permis de recueillir des informations supplémentaires sur lesquelles nous avons voulu nous pencher plus en détail.

Les références à la religion, aux valeurs partagées (ou au contraire aux mauvais comportements) et au besoin de se sentir chez soi montrent qu'il est nécessaire d'ajouter un sous-pilier qui recouvre la dimension identitaire du territoire (références communes, vision du monde, reconnaissance de l'altérité). Le fait de ne pas être contraint d'aller à l'encontre de ses propres valeurs dans l'environnement où l'on vit peut également être associé à des phénomènes de résilience économique (à rattacher à « préserver l'avenir ») mais aussi à l'apaisement psychologique (dans ce cas, plus étroitement lié à « maintenir son intégrité psychologique »).

La question de la participation aux décisions / à la gouvernance, qui est revenue à plusieurs reprises dans les réponses à l'enquête, mérite également d'être mise en avant. Si ces notions

²⁷ Se référer au questionnaire en [Annexe 1](#) pour le détail des consignes données aux enquêteurs lors de la passation de l'enquête.

étaient auparavant incluses dans « mettre en capacité d'exercer ses droits fondamentaux » (Environnement Juste), cela vient maintenant renforcer le sous-pilier « mettre en capacité de prévoir et d'avoir prise sur son environnement » puisque les répondants l'ont d'une part associé au contrôle / au pouvoir de décision / à la régulation et d'autre part mis en opposition avec le sentiment d'impuissance.

Au Burkina Faso plus spécifiquement, les notions de solidarité et de cohésion sociale sont prégnantes dans les réponses des enquêtés.



La place de la solidarité et de la cohésion sociale dans notre définition de l'environnement capacitant

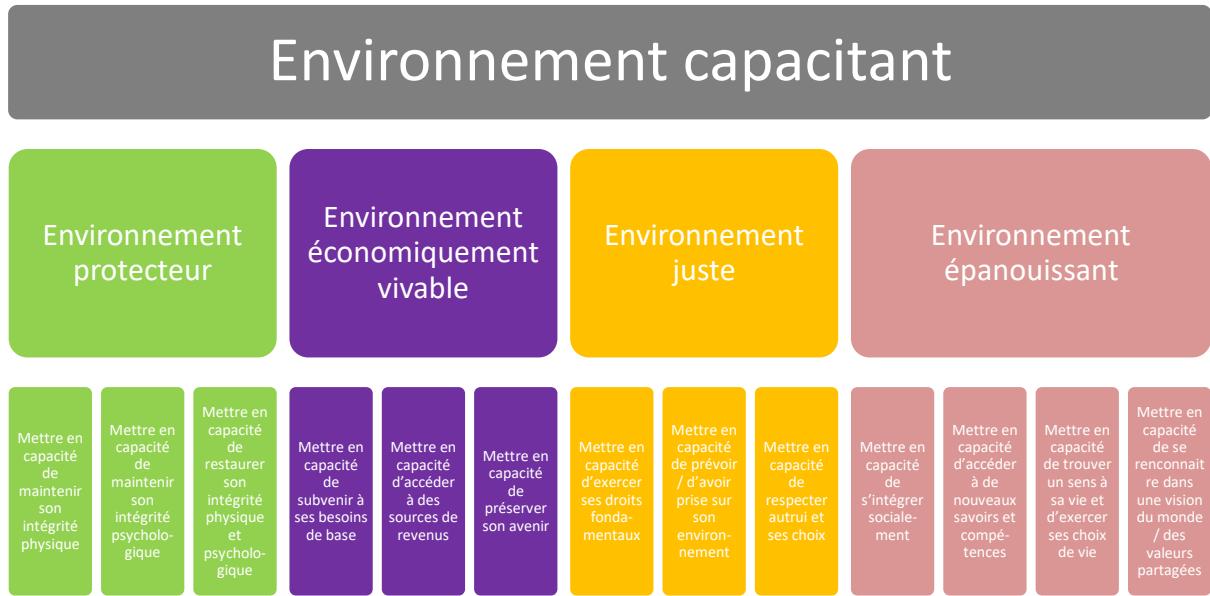
Nous avons voulu mieux définir les contours des notions de solidarité et de cohésion sociale, que nous n'avions pas jusque-là abordées frontalement, afin de pouvoir les apprécier et de définir concrètement leur place dans le cadre de ce travail.

La solidarité se manifeste au travers de pratiques interpersonnelles (Durkheim, cité par Prades, 1993 ; Mauss, 1925, réédité en 2023) mais qui peuvent aussi être institutionnalisées (Euzéby et Reysz, 2014 ; Rosanvallon, 1995 ; Laville, 2010). Elle est mobilisée pour répondre à un besoin spécifique (généralement lié à des situations de précarité). La solidarité apparaît comme un principe transversal : les mécanismes qui s'appuient sur la solidarité peuvent permettre de répondre à différents besoins couverts par les 4 piliers de l'environnement capacitant (par exemple, accéder aux soins, scolariser ses enfants, etc). La capacité collective à considérer au niveau communautaire réside bien dans le mécanisme mis en place pour répondre à des enjeux de solidarité. La solidarité constitue donc un moteur de capacités collectives. La cohésion sociale, quant à elle, semble s'apparenter à la résultante d'un environnement capacitant. Elle s'exprime notamment au travers du sentiment d'appartenance (Conseil de l'Europe), de la qualité des relations (Jenson, 1998), de la confiance institutionnelle (Putman, 2000), du niveau d'inégalités (OCDE, Banque Mondial). C'est une force qui permet de maintenir un tissu social stable, coopératif, et équitable, et qui s'entretient au travers de la protection des personnes (notamment des plus vulnérables), d'une régulation reposant sur des institutions justes, la création d'un climat de confiance, et le soutien de l'accès aux différentes opportunités – c'est-à-dire les 4 piliers de l'environnement capacitant tel que défini pour ce travail. La cohésion sociale est donc un indicateur de la qualité sociale d'un environnement.

Ainsi, les notions de solidarité et cohésion sociale n'apparaissent pas en tant que telles comme pilier ou sous-pilier de l'environnement capacitant, bien qu'il soit possible de se référer à la solidarité au travers des « valeurs partagées » (Environnement Epanouissant).

Les réponses concernant l'environnement d'apprentissage et l'environnement de travail soulèvent le besoin d'insister sur le sens que l'on donne à sa vie. Nous souhaitons également englober la référence aux « bonnes conditions de travail » (j'ai le choix ou non de choisir mon travail, j'ai le choix ou non de m'assurer de bonnes conditions de travail).

Figure 4 – Arborescence thématique après l'analyse des réponses aux enquêtes Midline



Finalement, nous avons utilisé les considérations précédentes pour étoffer le pilier « Environnement Epanouissant ». Celui-ci a été amendé de façon à refléter :

- L'importance du sens : les perspectives d'avenir pour les jeunes, le sentiment de se sentir utile, la reconnaissance et le développement professionnel pour les acteurs scolaires – « Mettre en capacité de trouver un sens à sa vie et d'exercer ses choix de vie ».
- L'importance des valeurs partagées : les références à la religion, aux bons et aux mauvais comportements, le besoin de se sentir chez soi – « Mettre en capacité de se reconnaître dans une vision du monde / des valeurs partagées ».

En réalisant cette enquête pour analyser les perceptions des populations des zones d'intervention quant aux caractéristiques d'un environnement de vie / d'apprentissage / de travail favorable, nous avons pu vérifier que notre cadre théorique ne s'éloignait pas des

préoccupations des populations. Cela était d'autant plus nécessaire qu'en se concentrant sur des contextes dits de crise au travers de l'enquête, nous avons pu confirmer la pertinence des différents piliers (qui peuvent parfois sembler déconnectés des réalités des personnes). Les résultats ont même permis de mettre en avant des aspects qui étaient jusque-là masqués sous des dénominations génériques. Toutefois, sur les cinq zones d'intervention du projet, nous n'avons pu inclure dans les réflexions les réponses obtenues que sur trois d'entre elles, les deux autres n'ayant pas réalisé l'enquête. Par ailleurs, nous ne pouvons pas garantir une sensibilité complète de l'enquête à l'âge, au genre et aux handicaps, et si les données se sont avérées très intéressantes pour ce travail, les limites liées à l'utilisation des données opérationnelles (puisque l'enquête Midline était avant tout une enquête de suivi du projet PREVENIR) sont à prendre en compte. Concernant le questionnaire, le choix de la formulation en miroir (options de réponses antagonistes entre les éléments qui permettent de mener une bonne vie / qui empêchent de mener une bonne vie n'a finalement apporté qu'assez peu d'éléments supplémentaires. En effet, pour un même répondant, les options choisies à la deuxième question faisaient presque toujours écho à celles de la première.

ETAPE 4 – Analyser les trajectoires de vie des populations : les entretiens réalisés en RDC

Cette quatrième étape, comme la précédente, s'inscrit dans la volonté d'éclairer et d'ajuster la proposition théorique à l'aide de données empiriques. Les perceptions des populations, telles qu'elles ont été recueillies via l'enquête Midline, peuvent être sensibles à la situation présente des personnes qui s'expriment, et n'abordent généralement que les aspects les plus marquants. Pour aller plus loin que les enquêtes, qui ne peuvent approcher les caractéristiques de ce que pourrait être une « bonne vie » que de façon superficielle, nous avons voulu mener des entretiens pour approfondir notre thématique.

4.1 Des entretiens pour identifier les leviers et obstacles dont les personnes ont réellement fait l'expérience au cours de leur vie

Nous avons décidé de mener des entretiens de type récit de vie pour identifier, au sein du parcours personnel des personnes, ce qui avait réellement été aidant ou au contraire

bloquant pour mener une bonne vie. Ces entretiens semi-directifs étaient structurés comme suit :

- 1) Présentation de nous-mêmes et des objectifs de l'entretien
- 2) Recueil du consentement éclairé
- 3) Caractéristiques de la personne en termes d'âge, de genre, de handicaps
- 4) Trajectoire globale : Aperçu de la trajectoire de vie de la personne (à partir du début de la vie d'homme indépendant ou du début de vie de femme mariée) pour identifier des « périodes » et retour sur les chocs et les opportunités pour chacune de ces périodes.
- 5) Situation actuelle : Description de la situation de la personne (par rapport aux autres personnes de la communauté), aspirations et obstacles.
- 6) Attentes vis-à-vis de la communauté : Inventaire des dispositifs « soutenant » existants et récipiendaires, identification des personnes qui pourraient changer pour qu'il soit possible de vivre mieux.
- 7) Remerciements

L'intégralité du guide d'entretien est à retrouver en [Annexe 2](#).

Le panel de personnes pour ces entretiens a été constitué à partir d'un échantillonnage raisonné. Les personnes ont été choisies pour la diversité de leur profil, parmi les personnes déplacées et les personnes hôtes, en croisant les critères d'âge, de genre et de handicap. Nous avons commencé par nous entretenir avec les autorités locales (comité de gestion du site, responsable de bloc, chef de village, enseignant, professionnel de santé). Il est à noter que nous avons travaillé grâce à l'aide d'un accompagnateur interprète, et que ces entretiens avec les notables avaient le double objectif de se conformer aux règles de bienséance en vigueur, tout en s'entraînant avec notre accompagnateur à mener les entretiens et à les améliorer avant de rencontrer les autres personnes de la communauté.

Au final, nous avons réalisés 29 entretiens exploitables²⁸ pour la suite. Ils se sont tenus à trois endroits : le site de déplacés de Lwashi, le site de déplacés de Mabenga, et le village de Karambi – village bordé par un site de déplacés et ayant subis les coulées de l'éruption volcanique du Nyeragongo.

Figure 5 – Caractéristiques des personnes avec qui nous avons réalisé les entretiens

Localisation	Nb d'entretiens	Type de profil
Site de Lwashi	11	4 femmes ; 4 adolescents ; 1 personne âgée ; 1 aidant ; 2 personnes avec un handicap sensoriel ; 1 personne avec handicap psychosocial
Site de Mabenga	8	5 femmes ; 1 aidant ; 4 personnes avec handicap moteur ; 1 personne avec handicap cognitif ; 1 personne avec handicap psychosocial ; 1 personne avec handicaps multiples
Village de Karambi	10	6 femmes ; 3 adolescents ; 4 personnes âgées ; 3 aidants ; 1 personne avec un handicap sensoriel ; 2 personnes avec handicap psychosocial



Mener des entretiens en prenant en compte le genre, l'âge et les handicaps

Certaines précautions ou adaptations nous ont paru nécessaires afin de mener ces entretiens de façon aussi sensible que possible au genre, à l'âge et aux handicaps.

- Pour les femmes et les jeunes filles : les entretiens ont été menés à l'écart du conjoint / de la famille, et nous avons systématiquement demandé au préalable si la personne se sentait en sécurité pour parler.
- Nous n'avons pas eu à réaliser d'adaptation spécifique en fonction de l'âge, hormis le fait de poser les questions de la façon la plus simple possible et de proposer des exemples cohérents avec l'âge pour lancer / relancer la discussion. La personne rencontrée la plus jeune avait 14 ans.
- Nous avons fait le choix d'utiliser les questions du Washington Group (version short set) mais sous forme d'entretien, pour ne pas invisibiliser certains types de handicap tout en conservant de la fluidité dans l'échange.
- Pour les personnes avec un handicap cognitif nous avions prévu des supports visuels (notamment des dessins représentant les émotions, mis à disposition par les équipes MHPSS de Goma) mais qui n'ont été mobilisés qu'une seule fois.

²⁸ Nous avons réalisé plusieurs entretiens que nous n'avons pas inclus dans l'analyse, car les sujets abordés au cours de la discussion nous ont amené à changer les objectifs et à apporter des informations à la personne ou à poser des questions spécifiques à la situation partagées pour faciliter la prise en charge par la suite (dévoilement de violences subies, détresse psychologique importante notamment).

- Pour les personnes avec une difficulté sévère à communiquer, voire une incapacité à s'exprimer, nous avons modifié la façon de poser les questions de l'entretien, afin que la personne puisse répondre principalement par « oui » ou « non ».
 - Enfin, pour les personnes en incapacité à s'exprimer, nous nous sommes concentrées sur la trajectoire de l'aïdant(e).
-

4.2 Des réalités vécues qui montrent une diversité de leviers et d'obstacles

Dans ce qui suit, nous présentons des extraits de certains entretiens pour illustrer notre analyse. Les personnes dont nous avons restitué les propos ont préalablement donné leur consentement pour que nous puissions utiliser les échanges dans le cadre de la recherche, mais aussi pour des activités de communication.

4.2.1 Des leviers et des obstacles associés à un Environnement Protecteur

La situation au Nord Kivu, dégradée depuis plusieurs décennies, est marquée par des problèmes sécuritaires importants, ayant à de nombreuses reprises poussé les gens à quitter leur maison et se réfugier dans des sites de déplacés, notamment autour de Goma. Ainsi, l'intégrité physique et psychologique sont des dimensions souvent menacées. Les violences subies, qui sont de différentes natures (perte brusque de proches, séparation, déplacements forcés et perte brusque des biens et de ce qui faisait « sa vie », agressions sexuelles, coups, rackets, , etc), sont de plus tues. Il existe peu de possibilité de parler, de se confier, entraînant possiblement des conséquences supplémentaires au niveau de la santé psychologique.

« Tout le monde a beaucoup perdu, tout le monde souffre. On ne peut pas parler de ce que nous on a vécu, car tout le monde sait. Et en même temps, personne ne sait vraiment ce que ça fait en chacun de nous. On est nombreux et on est seul. »

Témoignage de M., femme de 19 ans, village de Karambi – traduit en français

Face aux violences qui perdurent même une fois installés dans les sites de déplacés, quelques mécanismes ont été mis en place, pour tenter de se prémunir autant que possible de ce qui paraît anticipable : par exemple, des déplacements en groupes pour les jeunes

femmes et les jeunes hommes lorsqu'ils vont chercher du bois ou faire de la cueillette dans les zones « à risque ». Le collectif semble aussi être une réponse pour identifier des personnes qui semblent « ne pas aller comme d'habitude ».

« Au village, j'avais une bonne vie, un travail, un certain confort. Je travaillais pour Don Bosco, dans leur plantation. Tout le monde me faisait confiance, et j'avais confiance dans... presque tout le monde [rires]. Maintenant, je me méfie de tout le monde. J'ai des réactions étranges, comme si une autre personne était en moi, je vois que je suis différent, plus farouche, plus agressif. Les gens n'ont plus confiance en moi, je ne parviens pas à trouver des opportunités pour subvenir à mes besoins et à ceux de ma femme. [...] Du coup, quand je rentre le soir, que Madame me demande la ration (NDA : des aliments ou de l'argent pour le repas), et que je réponds que je n'ai rien, c'est là que la dispute commence. Autour de moi, dans le site, il y a des gens qui me connaissaient bien, qui étaient avec moi au village. C'est eux qui m'ont alerté. Il y a eu tellement de bagarre (NDA : avec sa femme), qu'ils sont venus nous séparer. C'est arrivé plusieurs fois, même pendant la nuit. C'est eux aussi qui m'ont répété plusieurs fois que je n'étais pas comme ça d'habitude, que j'agissais différemment par rapport à celui que j'étais au village. Ils m'ont dit aussi qu'il ne fallait pas que je continue comme ça. [...] C'est pour ça que je suis allé voir pour une aide psychologique. »

Témoignage de D., homme de 45 ans, site de Mabenga

Les personnes avec qui nous avons parlé semblent vouloir étendre, voire institutionnaliser ce type de dispositif, pour identifier les personnes en difficulté via leurs « mauvais comportements » et les conseiller ou les orienter vers une structure / des personnes pouvant venir en aide.

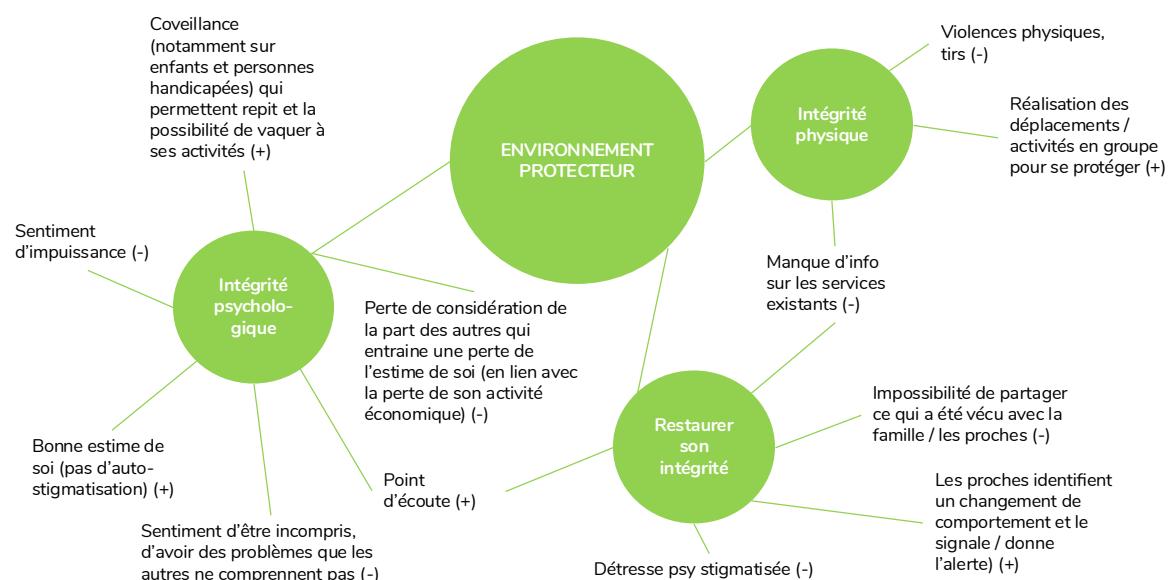
Les déplacements forcés entraînent aussi souvent un sentiment d'impuissance (notamment chez les personnes plus âgées) et une perte de l'estime de soi en l'absence d'activité. On retrouve ce dernier phénomène chez de nombreuses personnes, notamment les hommes (qui sont généralement dédiés aux travaux productifs, du fait de la répartition genrée des tâches au sein des foyers, et de fait les principaux pourvoyeurs de revenus en argent), mais aussi les personnes handicapées, parmi celles qui avaient trouvé une place via leur activité.

« Avant, j'avais une activité, j'avais même plus de clients que les autres boutiques. Je n'ai jamais eu de problème avec les gens, c'est moi qui les aidais parfois, quand c'était possible. Ici, plus rien. Grâce aux aides (NDA : Eglise et distributions organisées par les ONG), ça va quand même un peu, j'ai de quoi vivre. Mais je n'ai plus mon activité, je suis devenue inutile, je n'ai plus de quoi m'occuper. Et je vois bien qu'ici les personnes handicapées ne peuvent pas être considérées. Lorsqu'on ne fait rien, on n'est plus rien. »

Témoignage de M., femme de 31 ans, site de Mabenga – traduit en français

Ci-dessous (figure 6), nous proposons une synthèse des différents éléments issus des entretiens que nous avons pu associer au pilier Environnement Protecteur.

Figure 6 – Synthèse des éléments positifs et négatifs extraits des entretiens associés à un Environnement Protecteur



Les (+) signalent les éléments positifs, qui ont agi comme levier dans les trajectoires des personnes

Les (-) signalent les éléments négatifs, qui ont fait obstacle dans les trajectoires des personnes

4.2.2 Des leviers et des obstacles associés à un Environnement Economiquement Vivable

Le témoignage précédent (voir ci-dessus) avait également révélé la présence d'une aide, notamment une aide alimentaire, qui permettait de couvrir une partie des besoins de base, ce que confirment d'autres témoignages similaires sur ce sujet.

Malgré les déplacements, les affinités personnelles et les échanges « commerciaux » qui préexistaient avant permettent, aux personnes qui bénéficient d'une bonne réputation, d'obtenir par exemple un crédit en marchandises pour démarrer un petit commerce. Mais on peut identifier également des stratégies pour acquérir cette bonne réputation.

« Je ne me mêle pas aux autres, parce qu'ils n'agissent pas bien. Il ne peut rien ressortir de bon lorsque l'on fréquente les Maisons de Tolérance (NDA : débits de boisson installés sous des tentes dans les sites de déplacés, qui servent aussi à la prostitution). Moi ce qui m'intéresse c'est de travailler, de trouver des opportunités, pour sortir de tout ça. »

Témoignage de R., homme de 20 ans, site de Lwashi – traduit en français

Si certains jeunes hommes tentent de se départir de la mauvaise image dont ils jouissent malgré eux, les femmes seules travaillent également plus fort, par exemple en s'investissant sans demander de contrepartie dans les champs d'autres personnes. Dans certains cas, cela leur a permis d'intégrer un groupement de femmes, et de pouvoir cultiver une petite portion de terre pour elles. Le fait de partager des valeurs communes liées au travail et à l'effort est une façon pour elles de s'intégrer socialement et de trouver des revenus²⁹.

Et comme il s'agit de préserver à tout prix le peu d'activités que l'on parvient à mettre en place, des mécanismes de tontines se mettent en place. Les cotisations mises en commun régulièrement servent à alimenter les stocks des petites activités commerciales, fragilisées par les nombreuses sollicitations. La fréquence des déplacements forcés dans la zone a aussi orienté le choix de certaines personnes vers des activités moins sensibles aux risques.

²⁹ Il y a donc des liens directs entre les sous-piliers de l'environnement Epanouissant et ceux de l'environnement Economiquement Vivable.

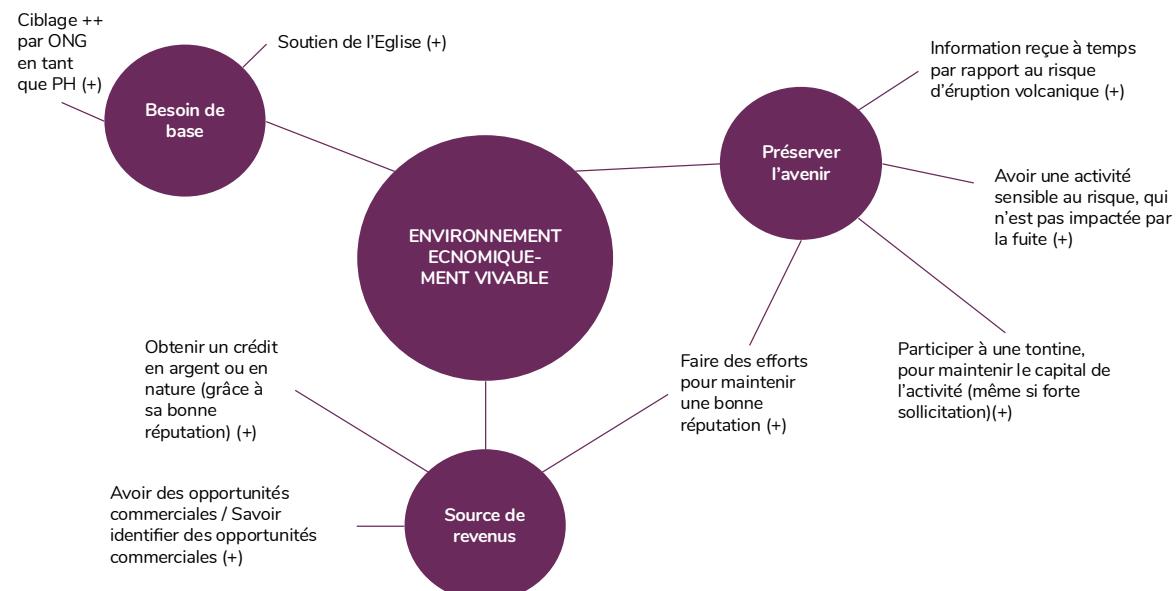
« Ce n'est pas la première fois que je suis obligé de quitter chez moi. Quand les rebelles arrivent, on doit partir et tout abandonner, c'est comme ça. Alors quand je reviens au village, je reprends comme je peux mes activités, mais ce qui m'aide, c'est mon activité de transfert de crédit. Ou que j'aille, mon téléphone m'accompagne, et donc mon activité aussi. Quand j'arrive sur un site comme celui-ci, j'ai des unités à vendre, ça permet de manger et de s'installer un peu. Quand je retourne au village, c'est pareil. En plus, le fait d'avoir de l'argent sur le téléphone (NDA : argent dématérialisé) ça permet de ne pas me faire voler. »

Témoignage de M., homme de 33 ans, site de Lwashi – traduit en français

Des caisses collectives ont également été mises en place et alimentées par des déplacées (la plupart du temps des femmes) pour préparer leur retour : l'objectif est ici d'accumuler de l'agent pour le transport vers leur village, et pour remercier leurs hôtes / les personnes les ayant aidés pendant la période ici, et pour avoir de quoi manger un peu une fois au village. La caisse est mise en lieu sûr en dehors des sites, grâce à l'aide des habitants.

Ci-dessous (figure 7), nous proposons une synthèse des différents éléments issus des entretiens que nous avons pu associer au pilier Environnement Economiquement Vivable.

Figure 7 – Synthèse des éléments positifs et négatifs extraits des entretiens associés à un Environnement Economiquement Vivable



Les (+) signalent les éléments positifs, qui ont agi comme levier dans les trajectoires des personnes

Les (-) signalent les éléments négatifs, qui ont fait obstacle dans les trajectoires des personnes

4.2.3 Des leviers et des obstacles associés à un Environnement Juste

Les déplacés rencontrés dans les sites, comme les personnes résidant dans le village de Karambi, dénoncent des difficultés à réguler les « mauvais comportements » : il n'y a pas de sanction contre « les jeunes qui consomment de la drogue et font n'importe quoi », les militaires agissent en toute impunité (rackets, tabassage, incitation à la prostitution), les vols sont courants dans les tentes des sites de déplacés comme dans les champs des personnes qui parviennent à cultiver.

Les ressources collectives aussi s'épuisent, faute de régulation, comme cela a été le cas de parcelles d'amarante et de caisses de solidarité.

« Maintenant, on n'a plus que nos yeux pour pleurer. Tout le monde a pris, cela n'a pas été géré, et c'est fini. »

Témoignage de J, femme de 41 ans, village de Karambi

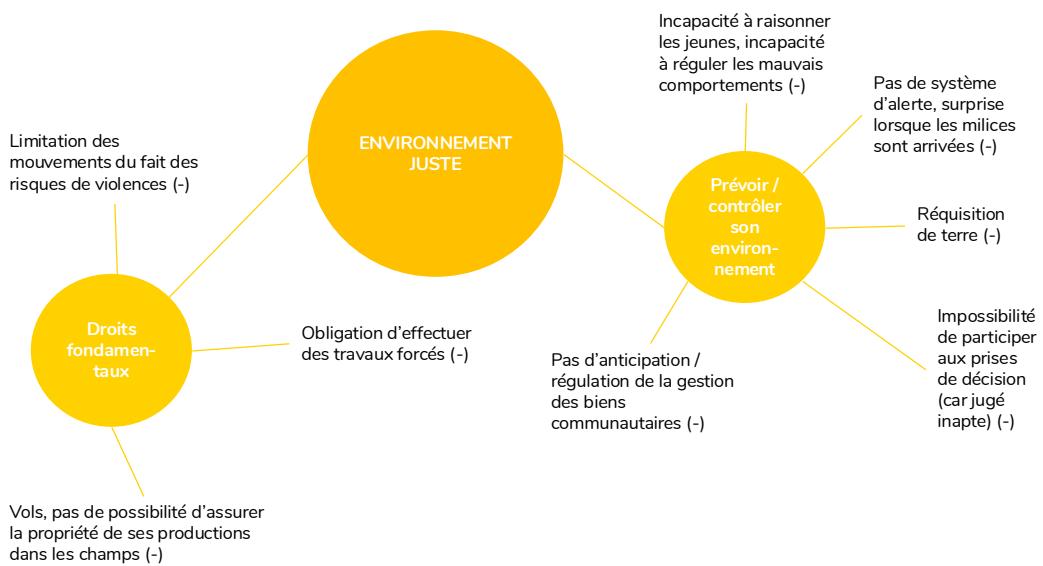
La question de la participation aux décisions a également été mentionné, notamment par des personnes handicapées, qui comme nous l'avons vu plus haut, peuvent peiner à (re)trouver une place.

« L'ancienne équipe qui gérait le site faisait les choses à sa manière. Ilsaidaient leurs amis et c'est tout. Les autres devaient se débrouiller. C'était encore pire pour les personnes handicapées comme moi : quand il y a eu besoin de quelqu'un pour faire des petits travaux, lui-là il m'a dit que ce n'était pas la peine que je postule, que je n'étais pas apte de toute façon. Mais je peux faire des choses, plein même. J'espère que ça va changer avec la nouvelle équipe, et que je pourrais participer. »

Témoignage de J, homme de 29 ans - traduit en français

Ci-dessous (figure 8), nous proposons une synthèse des différents éléments issus des entretiens que nous avons pu associer au pilier Environnement Juste.

Figure 8 – Synthèse des éléments positifs et négatifs extraits des entretiens associés à un Environnement Juste



Les (+) signalent les éléments positifs, qui ont agi comme levier dans les trajectoires des personnes

Les (-) signalent les éléments négatifs, qui ont fait obstacle dans les trajectoires des personnes

4.2.4 Des leviers et des obstacles associés à un Environnement Epanouissant

Nous avons été surpris de constater que, malgré le contexte, de nombreux témoignages recueillis insistaient sur des aspects qui auraient pu passer pour secondaire : les difficultés à couvrir ses besoins de base et à obtenir un peu d'argent n'ont pas occulté le besoin d'appartenance, le sentiment de gratitude, ou la recherche d'une certaine sérénité par exemple.

« Ça ne fera pas revenir ce qui est perdu, il faut accepter la situation. Je suis ici, ça ne va pas, mais maintenant je recherche juste la joie dans mon foyer. C'est ça mon premier objectif. »

Témoignage de D., homme de 45 ans, site de Mabenga

« Nous les jeunes, on a de la force, on peut faire plein de chose. Et même si on ne trouve pas toujours du travail, on peut utiliser cette force pour faire d'autres choses. C'est ce qui est important. D'ailleurs on peut compter les uns sur les autres. »

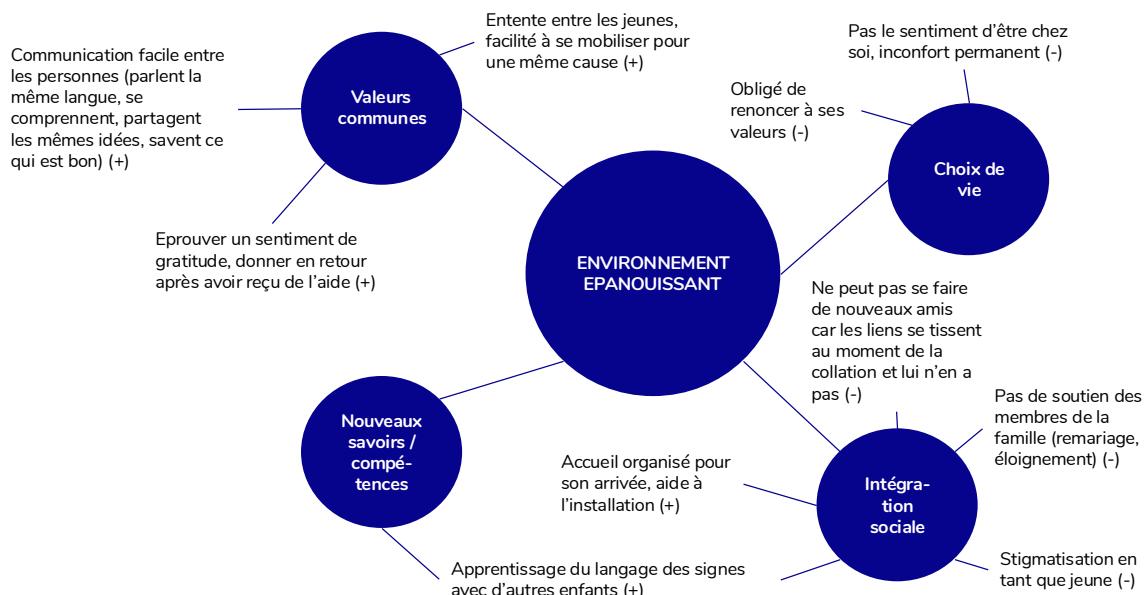
Témoignage de L, homme de 22 ans, site de Lwashi – traduit en français

Des actes en apparence simples ont été salués : le fait d'être accueilli par le chef de bloc et/ou d'autres personnes (sans les connaître avant) au moment de l'arrivée sur le site, notamment lorsque l'arrivée se faisait en pleine nuit a été mentionné à plusieurs reprises.

On retrouve aussi dans les trajectoires des choses qui paraissent plus fondamentales : certaines personnes ont insisté sur le fait d'avoir été contraintes de déroger à leurs propres valeurs, et semblent en garder une douleur profonde.

Ci-dessous (figure 9), nous proposons une synthèse des différents éléments issus des entretiens que nous avons pu associer au pilier Environnement Epanouissant.

Figure 9 – Synthèse des éléments positifs et négatifs extraits des entretiens associés à un Environnement Epanouissant



Les (+) signalent les éléments positifs, qui ont agi comme levier dans les trajectoires des personnes

Les (-) signalent les éléments négatifs, qui ont fait obstacle dans les trajectoires des personnes

4.2.5 L'influence de l'âge, du genre et du handicap sur les trajectoires

En analysant les différents témoignages recueillis, nous avons pu mettre en évidence ce qui nous semble être des spécificités liées à l'âge, au genre et aux handicaps.

Les entretiens menés révèlent notamment une stigmatisation des adolescents et jeunes adultes dans les sites de déplacés, accusés entre autres de consommer de la drogue, de

l'alcool, et plus généralement d'être responsables du désordre. Parmi eux, certains mettent clairement en œuvre des stratégies d'intégration sociale spécifiques (auprès d'autres jeunes des communautés hôtes) pour bénéficier d'opportunités économiques. Ils deviennent alors très vigilants à leur réputation, et ne fréquentent pas les autres jeunes des sites, comme nous l'avons souligné plus haut. Souvent absents ou ne se sentant pas concernés par les sensibilisations, ils ont moins d'informations sur les services disponibles et les démarches à faire en cas de violation de leurs droits. Et s'ils ne peuvent que rarement aborder leurs problèmes avec leur famille, en revanche, ils sont conscients de leur force collective et de leur capacité à se mobiliser et se retrouvent autour d'une vision et d'aspirations communes. Les personnes plus âgées (et encore plus les femmes âgées) semblent obtenir plus d'aide de la part des voisins, ou des chefs de bloc. Elles ont également plus d'attentes vis-à-vis des autres, et de la communauté dans son ensemble, probablement parce que contrairement aux jeunes, elles ne comptent pas sur leur force de travail.

Malheureusement, sans surprise, les femmes sont beaucoup plus souvent victimes de violences, notamment de violences sexuelles. Elles gardent cependant une grande capacité à se mettre en réseau. Par exemple, les femmes (même celles qui ne se connaissaient pas avant) se regroupent facilement en tontine, ce qui permet de faire perdurer une activité économique fragilisée par les besoins urgents et les sollicitations. Ou elles organisent des temps de partage d'informations, notamment en lien avec les opportunités économiques. Par ailleurs, elles se manifestent selon elles plus d'empathie entre elles (par exemple, il est courant qu'une amie prenne en charge les enfants d'une autre). Certaines peuvent se reposer sur leur réputation pour obtenir un petit crédit (en argent ou en nature), ce qui semble moins fréquent (moins possible ?) pour les hommes. Les femmes, notamment les plus âgées, obtiennent plus d'aide, par exemple de la part des chefs de bloc. Les hommes, notamment les jeunes hommes, ont plus de risque de se faire lyncher ou d'être réquisitionnés par les groupes armés pour la réalisation de travaux forcés lorsqu'ils s'éloignent des axes principaux. La détresse psychologique des hommes est souvent niée (par les femmes, et par les hommes eux-mêmes).

L'assistance des ONG semble prendre en compte les handicaps comme critère de ciblage / d'attribution de l'aide (les personnes handicapées rencontrées s'estiment « chanceuses »

d'être handicapées, notamment les femmes, car elles bénéficient d'une aide spécifique qui leur permet de répondre au moins en partie aux besoins de leurs enfants, frères et sœurs, et parents. Les personnes rencontrées sont aussi soutenues (au travers d'aide à la construction de l'abri, de dons de nourriture) par des proches, par l'Eglise, par les voisins. Par ailleurs, des jeunes handicapées malentendantes ou sourdes ont pu se regrouper et commencer à apprendre la langue des signes, avec d'autres jeunes des alentours. Toutefois, les personnes handicapées font face à de la stigmatisation (personnes jugées « inaptes », notamment pour les activités collectives) et sont peu (voire pas du tout) associées dans les mécanismes de prise de décision. Le handicap psychosocial n'est pas reconnu en tant que handicap, et ces personnes sont particulièrement montrées du doigt, pour mauvais comportements par exemple. Les personnes handicapées perdent l'estime d'elles-mêmes (auto-stigmatisation) et la considération des autres du fait de leur désœuvrement (impossibilité de reprendre une activité économique dans le site).

Enfin, les trajectoires des aidants nous apprennent notamment à quel point le fait d'avoir confiance dans les autres (pourvoir compter sur les autres) permet de limiter l'anxiété et s'avère fondamental pour pouvoir « être bien dans sa tête ».

« Ma situation est terrible. Ma fille (NDA : qui a le syndrome de Down) va se retrouver toute seule. Bien sûr, c'est bien que l'on m'aït trouvé un travail au centre de santé quand je suis arrivée ici. Mais je pleure toutes les nuits, car mes deux autres grandes filles ne veulent pas s'occuper d'elle. Elles sont mariées, elles pourraient la prendre plus tard. Mais non, elles refusent à chaque fois que l'on en parle. Donc qu'est ce qui va se passer lorsque je ne serai plus là ? »

Témoignage de L., femme de 57 ans, village de Karambi

« La chance que j'ai, c'est que grâce à mes voisins, je peux partir faire mes activités. Je sais qu'ils vont faire attention à mon Papa, qui est âgé et très malade. Ils vont s'organiser, venir lui donner boire, à manger, le sortir dehors, le mettre à l'ombre, lui parler si je ne suis pas là. »

Témoignage de L., 61 ans, village de Karambi (site)

Finalement, ces entretiens menés en RDC, dans le Nord-Kivu ont apporté de nouvelles informations, qui, comme nous le verrons ci-dessous, nous permettent de confirmer et/ou de clarifier certaines interrogations restées en suspens jusque-là. Cependant, ces entretiens n'ont été réalisés que dans une seule zone d'intervention, avec des particularités marquées en termes de dynamiques de crise et de conflit. Par ailleurs, l'identification des besoins, leviers ou obstacles individuels restent parfois difficiles à traduire au niveau communautaire : comment améliorer collectivement l'accès aux opportunités de revenus dans ce contexte particulièrement tendu ? Comment limiter les tensions avec les militaires qui circulent dans les sites ? Comment développer des activités sensibles au risque au vu de l'ampleur des déplacements forcés ?

4.3 Un cadre théorique avec des sous-piliers clarifiés

4.3.1 Des réponses apportées aux précédentes interrogations : la suppression du pilier sur le respect d'autrui

Ces entretiens de type récit de vie ont permis de confirmer et d'affiner plusieurs dimensions de notre cadre théorique. Premièrement, la distinction entre maintenir et restaurer son intégrité, tant physique que psychologique, a été validée. Par exemple, dans les sites de déplacés, les organisations et/ou les projets qui se concentrent sur la prévention des risques de violences (au travers de sensibilisations notamment, et la mise en place de certains dispositifs communautaires de médiation) peuvent être bien distinctes des interventions pour la prise en charge des victimes de violences. Toutefois, il faut noter que cela ne signifie pas que le maintien de l'intégrité physique et/ou psychologique relève uniquement de ressorts communautaires et que la restauration de cette intégrité se fonde uniquement sur les services. En effet, dans le cadre de ce travail, nous chercherons à appliquer l'ensemble des caractéristiques au niveau communautaire.

Deuxièmement, le principe de co-veillance qui a émergé des discours recueillis (prise en charge des personnes dépendantes pendant une absence, la confiance dans les voisins pour intervenir en faveur de la famille en cas de besoin, etc) s'est révélé crucial non seulement pour couvrir les besoins de base, mais aussi pour maintenir l'intégrité psychologique, en réduisant significativement le niveau de stress.

Troisièmement, l'importance des sources de revenus a été réaffirmée, surtout dans des milieux contraignants comme les sites de déplacés : il nous a été difficile de dépasser ces questions d'accès à un travail, à de l'argent lors des entretiens, et d'amener les personnes à en révéler le côté instrumental (l'argent comme moyens pour assurer voir reprendre sa place de chef de famille, l'argent comme moyens d'intégration sociale, etc) bien que cela ait pu être fait dans quelques cas. Donc nous conservons cet élément, si central dans les discours.

Quatrièmement, nous associons la mention d'éléments reflétant l'absence de régulation autour des biens communautaires et de réflexion sur leur pérennité (quelles règles sont mises en place par la communauté pour ne pas épuiser une ressource par exemple) à la capacité à préserver son avenir (Environnement Economiquement Vivable), mais aussi et à celle de prévoir et d'avoir prise sur son environnement (Environnement Juste).

Cinquièmement, le sous-pilier « mettre en capacité de respecter autrui et ses choix » (Environnement Juste) s'est avéré redondant avec celui « mettre en capacité d'exercer ses choix de vie » (Environnement Épanouissant). Nous choisissons à ce stade de retirer ce premier sous-pilier de la proposition théorique. Certains témoignages font également le lien avec un troisième sous-pilier, « mettre en capacité de prévoir et d'avoir prise sur son environnement ». Un point d'attention toutefois : ce sous-pilier avait été considéré comme un élément important dans le rapport aux autres formes de vie, central dans certaines philosophies mettant l'accent sur l'équilibre et le respect entre les différentes formes de vivant. Mais dans le cadre des activités de HI, nous rassemblons ces considérations dans « mettre en capacité de se reconnaître dans une vision du monde et des valeurs partagées » (Environnement Epanouissant). Par ailleurs, ce sous-pilier est étroitement lié à l'intégration sociale, avec « le sentiment d'être chez soi » et de ne pas avoir à renoncer à ses valeurs ou à sa dignité, ce qui fait écho aux résultats des enquêtes Midline.

Enfin, la notion de « bons voisins », elle-même déjà évoquée dans les enquêtes Midline, relève à la fois de l'intégration sociale ou des valeurs partagées, selon les cas (contexte, teneur du discours) en lien avec les aspects de confiance / méfiance et de sécurité / détresse psychologique observées dans les sites de déplacés.

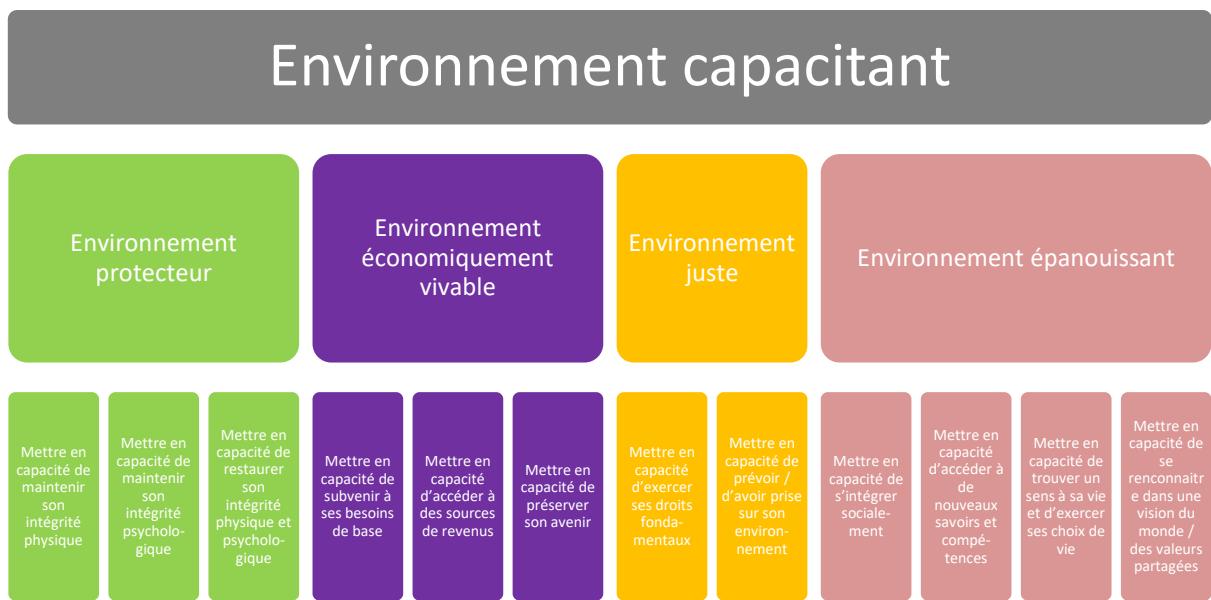
4.3.2 Synthèse : la proposition de cadre théorique à la fin de la phase exploratoire

Les différentes étapes mises en œuvre au cours de la phase exploratoire permettent d'aboutir à un cadre théorique étayé, découpé en 4 piliers et 12 sous-piliers.

Les enquêtes réalisées au Niger et au Burkina Faso ainsi que les entretiens menés dans les sites de déplacés en RDC dans le cadre de cette recherche révèlent qu'il y a finalement assez peu de hiérarchie à faire entre les besoins dits primaires (sécurité, besoins de base) et les besoins que l'on pourrait considérer comme secondaires (trouver sa place dans la communauté), puisque même dans les environnements contraints dans lesquels nous avons collecté des données, les personnes interrogées ont mentionné ce besoin de connexion et de sens (entre autre choses), et comment cela était permis ou non par la communauté. Ces données nous ont donc confortés dans l'idée de ne pas faire de hiérarchie entre les différentes composantes³⁰.

³⁰ Nous savons qu'il existe une tension dans la littérature entre les tentatives de dresser une liste universelle de capacités (comme celle proposée par Nussbaum) et la prise en compte des spécificités locales et culturelles. La nécessité de respecter les variations culturelles dans la définition et l'évaluation de ce qui rend un environnement capacitif rend l'étape d'identification et de formulation des piliers d'autant plus complexe. Par exemple, ce qui est considéré comme une capacité essentielle dans une société donnée (comme la liberté d'expression ou l'intégrité corporelle), et à laquelle pourrait contribuer l'environnement communautaire, peut ne pas avoir exactement la même signification ou valeur dans une autre. C'est pourquoi nous avons voulu proposer d'une part des terminologies génériques – les équipes mettant en œuvre les projets et les populations concernées étant les mieux placés pour apprécier et détailler ce que recouvre chaque terme. D'autre part, nous voulions vérifier le besoin ou non de penser une hiérarchie entre les éléments retenus. D'autres travaux soutiennent l'idée qu'il faut pouvoir développer conjointement les libertés politiques et les capacités de subsistance. Nussbaum explique à ce titre comment la mise en place d'un collectif de femmes dans une région de l'Inde a positivement transformé le regard des femmes sur elles-mêmes ainsi d'ailleurs que leurs conditions de vie et le regard des époux (Nussbaum, 2008, p.71).

Figure 10 – Arborescence thématique après la réalisation des entretiens de type récit de vie



❖ UN ENVIRONNEMENT PROTECTEUR

Définition : Pour être capacitant, un environnement doit être protecteur, autrement dit puisqu'il n'existe pas de milieu totalement sûr, celui-ci doit tout de même être favorable en termes de sécurité physique, psychologique et émotionnelle des individus, garantissant leur dignité et leur bien-être. Cet environnement doit répondre aux besoins fondamentaux de sécurité, de protection contre les violences et les conditions de vie dégradantes.

Sous-piliers : Un environnement protecteur doit ainsi mettre la population en capacité de maintenir son intégrité physique (premier sous-pilier d'un environnement Protecteur), de maintenir son intégrité psychologique (deuxième sous-pilier de l'environnement Protecteur), et enfin de restaurer son intégrité physique et psychologique (troisième sous-pilier d'un environnement Protecteur) quand celles-ci ont été atteintes. Ces aspects relatifs à l'intégrité physique et psychologique se retrouvent à la fois dans la littérature, dans les projets menés par HI et sont confirmés par les populations que nous avons pu inviter à s'exprimer, aussi bien au Niger qu'en RDC.

❖ UN ENVIRONNEMENT ECONOMIQUEMENT VIVABLE

Définition : Pour être capacitant, un environnement doit également être économiquement vivable, c'est-à-dire offrir des conditions permettant à chacun de subvenir à ses besoins et de bénéficier d'un minimum de liberté de choix (d'un point de vue économique), et ce de façon durable, malgré les aléas. Il s'agit d'un environnement où l'accès au travail décent, à des services économiques inclusifs et à des opportunités de formation professionnelle sont facilités.

Sous-piliers : Un environnement économiquement vivable doit mettre la population en capacité de subvenir à ses besoins de base (premier sous-pilier d'un environnement Economiquement vivable). Mais cette couverture des besoins de base, si elle est nécessaire, ne peut pas être considérée comme suffisante pour prétendre à une bonne qualité de vie. Ainsi l'environnement doit aussi mettre la population en capacité de bénéficier de sources de revenus, de les contrôler (deuxième sous-pilier d'un environnement Economiquement vivable) afin d'exercer une certaine liberté de choix. De plus, mettre la population en capacité de préserver son avenir (troisième sous-pilier d'un environnement Economiquement vivable) – dit trivialement, de maintenir dans le temps ou de reprendre une activité économique afin notamment de couvrir ses besoins de base et d'assurer un minimum d'autonomie permettant de vivre la vie que l'on souhaite – est une préoccupation essentielle face aux risques. Comme pour les éléments associés à l'environnement Protecteur, ces 3 sous-piliers ont été à la fois identifiés dans la littérature et dans les projets de HI, mais aussi largement confirmés auprès des populations du Niger, du Burkina Faso et de RDC.

❖ UN ENVIRONNEMENT JUSTE

Définition : Il n'est pas possible de dissocier la notion de justice de celle d'un environnement capacitant. Un environnement juste, c'est notamment un environnement qui assure à chaque personne l'exercice de ses droits et la participation aux processus politiques grâce à un système de gouvernance équitable. La justice ici inclut la dimension procédurale (accès équitable à la justice) et la dimension redistributive (partage équitable des ressources).

Sous-piliers : Un environnement juste met ainsi la population en capacité d'exercer ses droits fondamentaux (premier sous-pilier d'un environnement Juste). Nous avons précédemment mentionné la dimension économique en lien avec la préservation de l'avenir, mais préserver son avenir c'est aussi vivre dans un environnement relativement prévisible (pas trop incertain), ce qui passe par des mécanismes de régulation. Ainsi, le deuxième sous-pilier d'un environnement Juste est de mettre en capacité de prévoir et d'avoir prise sur son environnement. Si le premier sous-pilier est aligné sur les perspectives des droits humains (revue de la littérature), le second a principalement émergé via l'analyse des documents de HI et a été renforcé par les entretiens menés en RDC.

❖ **UN ENVIRONNEMENT ÉPANOISSANT**

Définition : Enfin, pour être capacitant, un environnement doit également être épanouissant. Par épanouissant, nous entendons un environnement qui permet aux individus de réaliser leurs aspirations, de trouver leur place au sein de la communauté, et de participer pleinement à la vie culturelle et sociale. L'épanouissement inclut la possibilité de s'engager dans des activités enrichissantes, de développer des compétences et de se sentir connecté aux autres.

Sous-piliers : Un environnement épanouissant doit mettre en capacité de s'intégrer socialement (premier sous-pilier d'un environnement Epanouissant) – par exemple, trouver sa place au sein de sa famille et dans la communauté – mettre en capacité de trouver un sens à sa vie et d'exercer ses choix de vie (deuxième sous-pilier d'un environnement Epanouissant), mais aussi de se reconnaître dans une vision du monde et des valeurs partagées (troisième sous-pilier d'un environnement Epanouissant). Ce troisième sous-pilier a été révélé au travers des enquêtes et des entretiens, puisque les discours des populations que nous avons pu recueillir ont montré l'importance que cela avait dans leurs vies. Pour finir, un environnement épanouissant doit mettre en capacité d'accéder à de nouveaux savoirs et compétences (quatrième sous-pilier d'un environnement Epanouissant). Le besoin de s'intégrer socialement est l'une des capacités fondamentales que l'on retrouve dans les travaux sur ces questions, et est confirmé empiriquement également. Même dans des environnements dits hostiles, des environnements contraints comme ceux dans lesquels nous avons produits nos données, l'importance de pouvoir donner un sens à sa vie et d'avoir

la possibilité de choisir (dans une certaine mesure) la vie que l'on mène a été souligné comme particulièrement important, tout comme le fait de partager des valeurs communes avec ses voisins par exemple. L'acquisition des nouvelles compétences est quant à elle à mettre en lien avec les besoins spécifiques des enfants (mais pas exclusivement), et ce dès leur plus jeune âge.



Quelles spécificités d'un environnement capacitant selon l'âge, le genre, le handicap ?

Mesurer si un environnement est capacitant **pour les enfants** consiste à évaluer dans quelle mesure cet environnement permet aux enfants de se développer physiquement, émotionnellement, cognitivement et socialement. Un environnement capacitant favorise notamment l'accès des enfants à des opportunités d'apprentissage et de socialisation, ainsi que leur participation active dans des décisions qui les concernent. Aussi devons-nous prendre en compte les besoins spécifiques liés à l'éveil et au développement de l'enfant (Environnement Epanouissant) mais aussi à la capacité des parents à fournir ce cadre soutenant (Environnement Economiquement Vivable). Une attention doit être portée sur les questions d'intégrité physique et psychologique, puisque les violences faites aux enfants demeurent fréquentes (Environnement Protecteur).

Pour les personnes âgées, nous devons considérer tout particulièrement comment l'environnement peut mettre en capacité de maintenir son intégrité physique (Environnement Protecteur), de couvrir ses besoins de base et d'accéder à des sources de revenus (Environnement Economiquement vivable), ce qui peut être – au niveau individuel - de plus en plus difficile l'âge avançant. Il est de ce fait aussi important de prendre en considération les aidants, et comment la communauté peut faciliter ce rôle d'aidant, notamment en leur permettant d'exercer leurs choix de vie (Environnement Epanouissant). Le fait d'avoir prise sur son environnement (Environnement Juste) et de partager des valeurs communes avec l'entourage (Environnement Epanouissant) devient dès lors fondamental.

Un environnement capacitant **pour les filles et les femmes** signifie un environnement qui permet notamment aux filles et aux femmes de développer leur autonomie / leur capacité de choix, et de participer activement à la vie sociale, professionnelle, politique et familiale, en tenant compte des spécificités liées à la santé maternelle, leur rôle dans le soins et l'éducation des enfants, leur vulnérabilité face aux violences basées sur le genre (Environnement Protecteur), et donc plus généralement aux normes de genre. Elles doivent donc être mise par l'environnement en capacité de prévoir et d'avoir prise sur cet environnement (Environnement Juste).

Enfin, mesurer si un environnement est capacitant **pour les personnes handicapées** implique de prendre en compte l'accessibilité, la participation sociale, et le respect des droits afin de permettre à ces personnes d'exercer pleinement leur liberté de choix au même titre que les autres membres de la communauté. L'environnement dans lequel elles vivent doit de ce fait les mettre en capacité de maintenir et/ou de restaurer leur intégrité physique et psychologique (Environnement Protecteur) et d'exercer leurs choix de vie (Environnement Juste et Environnement Epanouissant).

SECTION 2 – LA PHASE DE DEVELOPPEMENT ET DE VALIDATION

Dans le processus de cette recherche, la phase exploratoire a ensuite laissé la place à une phase de développement et de validation. Il s'agissait, à partir du cadre théorique, de concevoir une démarche méthodologique qui permette de produire les données, de les analyser, de les interpréter et de rendre compte des effets des projets de HI au niveau communautaire.

Pour ce faire, nous avons tout d'abord commencé par chercher à stabiliser le cadre théorique (proposé ci-avant) en le soumettant aux Spécialistes Techniques. Dans ce qui suit, nous souhaitons également restituer les questionnements et les étapes de prise de décision qui ont abouti aux choix méthodologiques finaux. Il a été nécessaire d'identifier des pistes méthodologiques, de les soumettre aux potentiels futurs utilisateurs de l'outil, de tester les pistes méthodologiques présélectionnées pour enfin articuler les différents éléments et les différentes considérations au sein d'une démarche, la démarche OUT-COMs.

ETAPE 5 – Consulter les spécialistes techniques : la stabilisation de la proposition théorique via l'expertise interne

L'objectif de cette consultation était de définir consensuellement les éléments qui devaient composer un environnement capacitant pour HI. Nous avions donc besoin de confronter nos différentes propositions aux personnes les plus à même de valider ou de réfuter leur pertinence, d'autant plus que l'analyse des documents disponibles que nous avions identifiés au sein de HI ne pouvait pas avoir été exhaustive. Par cette consultation, nous souhaitions combler les potentielles lacunes et garantir l'adéquation des résultats (c'est à dire, in fine, de l'outil de mesure des effets) avec les pratiques de l'organisation : nous tenions à aboutir à un outil conçu par HI et pour HI qui devait donc être pensé pour s'adapter aux projets en cours et à venir, afin d'être pleinement utile et utilisable. Il s'agissait également de vérifier la prise en compte des besoins spécifiques relatifs aux handicaps, au genre et à l'âge des populations afin que l'outil puisse s'adapter aux différentes populations avec lesquelles HI

s'engage. Cette consultation avait aussi été pensée comme un premier espace d'échange pour embarquer les personnes qui devraient, à terme, soutenir la diffusion et l'utilisation de l'outil : nous voulions ainsi nous assurer qu'il n'y a pas de surprise de leur part, d'où la volonté de les impliquer pour qu'ils se positionnent et alimentent le modèle proposé.

5.1 A la recherche d'un consensus

5.1.1 Une méthodologie Delphi

La méthodologie mise en œuvre pour cette consultation a été une méthodologie de consensus de type Delphi³¹, multicritère. Elle a été retenue pour la transparence de son processus (nous revenons ci-dessous sur les seuils et les critères d'analyse), en tenant compte de la taille du panel potentiel consulté (de nombreux participants peuvent s'exprimer), et pour la flexibilité qu'elle permet pour les participants (le panel s'est exprimé via un formulaire en ligne). L'objectif étant de donner la parole à ceux et celles qui le souhaitent tout en tentant d'atteindre un consensus, sur une période serrée, en essayant de ne pas surcharger les agendas.

La consultation s'est déroulée en 2 tours³². Lors du premier tour, les participants ont reçu notre proposition de ce que pourraient être les caractéristiques d'un environnement capacitant pour HI (se référer au [4.3](#) plus haut dans ce document). Au moment de répondre au premier formulaire en ligne, les participants devaient donc au préalable prendre connaissance de cette proposition. Les participants ont ensuite reçu les résultats de ce premier tour. Un deuxième formulaire leur a été alors proposé, afin de permettre aux participants d'exprimer leur niveau d'accord avec les résultats du premier tour et de finaliser la consultation.

Les participants à la consultation devaient se prononcer sur plusieurs éléments³³.

Premièrement, la définition de chacun des piliers (protecteur, économiquement viable, juste

³¹ Pour approfondir la méthode, se référer à Stone Fish et Busby (1996) ou Hanafin (2004). Pour des exemples de Delphi appliquées en dehors de HI, se référer à Lisi et al. (2018). Ces exemples sont centrés sur des thématiques de santé, mais la méthode peut être appliquée à des enjeux divers.

³² Pour plus de détails, se référer à la [Note d'information relative à la consultation](#), transmise aux participants.

³³ Les formulaires des tour 1 et 2 sont disponibles dans [la fiche HI Library dédiée à cette recherche](#).

et épanouissant). Deuxièmement, la qualité de différents sous-piliers proposés. Nous avons retenu quatre critères pour définir la qualité de ces sous-piliers :

- Critère 1 : Le niveau de pertinence pour l'ensemble des contextes d'intervention dans lesquels travaillent HI.
- Critère 2 : La capacité à rendre compte des besoins de l'ensemble des personnes pouvant être ciblées par HI.
- Critère 3 : Le niveau d'adéquation avec les changements attendus / les changements potentiels induits par les projets de HI.
- Critère 4 : Le niveau d'adéquation avec des solutions communautaires (i.e. des dispositifs sous la responsabilité des acteurs de la communauté).

Les participants étaient invités à commenter autant que nécessaire les propositions.

L'analyse a consisté à établir le niveau d'accord associé à chaque définition (pour les piliers) et à chaque critère de qualité (pour les sous-piliers). Les seuils suivants ont été fixés en amont de la consultation.

- La définition d'un pilier est retenue lorsque 75% des participants au moins ont manifesté leur accord, autrement dit si 75% des réponses sont « Plutôt d'accord » ou « Tout à fait d'accord ». Si ce seuil de 75% n'est pas atteint, la question est posée à nouveau au second tour, et les commentaires des participants partagés afin de prendre une décision finale.
- La qualité d'un sous-pilier est confirmée lorsque 75% des participants au moins ont manifestés leur accord avec chacun des 4 critères de qualité. Un sous-pilier validé est retenu pour la construction de l'outil final. Si les participants ne sont d'accord que pour 1, 2 ou 3 critères sur les 4, alors la question est posée à nouveau au second tour en prenant en compte les commentaires qui auront été faits par les participants.

Les réponses « Ne sait pas » ont été comptabilisées. Comme nous nous sommes focalisés sur le taux d'accord pour chacune des définitions / pour chacun des critères, cela revient à dire que les réponses « Ne sait pas » ont été considérées comme des désaccords. En revanche, les absences de réponse n'ont pas été comptabilisées : un participant ayant

« sauté » une question, volontairement ou non, n'est pas considéré comme répondant (pour cette question), et cela n'est donc pas considéré comme un désaccord.

La participation à cette consultation s'est faite de façon anonyme³⁴. Elle était adressée aux Spécialistes techniques au siège et dans les programmes (de tous les secteurs), les TUMs/THOPs, et les Directeurs et Directrices techniques. Il n'y avait pas un nombre minimum de répondants attendus. Cette consultation reposait sur le principe du volontariat, la suite de la recherche a donc pris en compte les avis des personnes ayant voulu et ayant pu s'exprimer au travers de cette consultation.

Cette méthode de travail Delphi s'est avérée intéressante pour plusieurs raisons. Elle a permis de faire ressortir des éléments communs chez HI, dépassant les réalités d'action disparates entre les secteurs et les contextes, tout en répondant à des enjeux de légitimité et de transparence concernant les modalités de prise de décision. Toutefois, des difficultés ont subsisté pour atteindre les interlocuteurs.

5.2 Des résultats qui permettent d'atteindre un consensus sur le cadre théorique

5.3.1 Les résultats du tour 1

Au premier tour de cette consultation, nous avons eu 31 répondants et répondantes, dont plus de 70% avec une expérience approfondie, et 65% qui se disaient régulièrement impliqués dans le cadrage ou la mise en œuvre d'approche communautaire. Si la plupart des secteurs ont été représentés, nous ne sommes pas parvenus à recueillir les opinions de spécialistes techniques Protection et Atlas. Plus de 50% des participants ont déclaré une expertise genre, plus de 50% des participants ont déclaré une expertise âge, et plus de 80% des participants ont déclaré une expertise handicap. Ces résultats montrent un nombre de participants à la consultation que nous avons considéré convenable (au vu des problématiques de réorganisation internes et des agendas déjà très chargés), qui permet de

³⁴ Seule la chargée de recherche a eu accès à l'identité des participants, donnée qui aurait été utilisée en cas de besoin de clarification.

prendre en compte l'expertise technique sectorielle dans le processus de conception du contenu de l'outil.

Globalement, les résultats ont montré un taux d'accord plutôt haut, qui a permis d'atteindre un consensus pour les 4 définitions proposées, ainsi que pour 9 des 12 sous-piliers. Les sous-piliers non validés étaient les suivants :

- B3 – Mettre en capacité de préserver l'avenir (associé à un environnement Economiquement vivable) ;
- C2 – Mettre en capacité de prévoir et d'avoir prise sur son environnement (associé à un environnement Juste) ;
- D2 – Mettre en capacité de trouver un sens à sa vie et d'exercer ses choix de vie (associé à un environnement Epanouissant).

Les sous-piliers non validés atteignaient tout de même le seuil d'accord de 75% ou plus pour les critères 1, 2 et 4. Par ailleurs, ils obtiennent une majorité de réponse « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » pour le critère 3 (le niveau d'adéquation avec les changements attendus / les changements potentiels induits par les projets de HI) - mais en dessous du seuil de 75% - et c'est pourquoi nous avons étayé le formulaire du second tour au travers des illustrations extraites des commentaires des répondants qui étaient plutôt d'accord ou tout à fait d'accord au tour 1.

5.3.2 Les résultats à l'issu du tour 2

Pour le tour 2, nous avons proposé un second formulaire, afin de permettre aux spécialistes techniques d'exprimer leur niveau d'accord avec les résultats du premier tour et finaliser la consultation.

En pratique, il s'agissait de vérifier le niveau d'accord avec les amendements réalisés par rapport aux définitions des 4 piliers d'une part, et aux illustrations associées au sous-piliers d'autre part. Sur les 12 sous-piliers, trois restaient non-validés à ce stade. Pour les 3 sous-piliers non validés, nous avons posé à nouveau la question des 4 critères fondamentaux. Chaque répondant devait décider de se rallier ou non à la majorité (la majorité des participants au premier tour étant plutôt favorable ou tout à fait favorable à la proposition).

Bien que la participation ait été plus faible au deuxième tour, les 19 répondants ont globalement fait l'effort d'apporter des commentaires riches et précis qui ont tout de même permis d'étayer la réflexion.

❖ ENVIRONNEMENT PROTECTEUR

89% de participants du second tour se sont déclarés confortables (plutôt confortable ou très confortable) par rapport à la définition proposée pour un environnement protecteur. A l'issue du tour 2, 100% des répondants se sont déclarés confortables avec le premier sous-pilier, 89% avec le second et 95% avec le troisième.

❖ ENVIRONNEMENT ECONOMIQUEMENT VIVABLE

95% de participants du second tour se sont déclarés confortables (plutôt confortable ou très confortable) par rapport à la définition d'un environnement économiquement vivable. Ce sont respectivement 95% et 89% de répondants qui se sont déclarés « plutôt confortable » ou « très confortable » avec les deux premiers sous-piliers lors du tour 2. Tous les critères ont cette fois atteint le seuil d'accord pour le troisième.

❖ ENVIRONNEMENT JUSTE

100% de participants du second tour se sont déclarés confortables (plutôt confortable ou très confortable) par rapport à la définition d'un environnement juste. Lors du tour 2, ce sont 95% des répondants qui ont répondu être confortables (« plutôt confortable » ou « très confortable ») avec le premier sous-pilier. Tous les critères ont cette fois atteint le seuil d'accord pour le deuxième sous-pilier.

❖ ENVIRONNEMENT ÉPANOUISSANT

100% de participants du second tour se sont déclarés confortables (plutôt confortable ou très confortable) par rapport à la définition d'un environnement épanouissant. Ce sont respectivement 89%, 95% et 95% de répondants qui se sont déclarés « plutôt confortable » ou « très confortable » avec le premier, le troisième et le quatrième sous-pilier. Tous les critères ont cette fois atteint le seuil d'accord pour le deuxième sous-pilier.

Les résultats du tour 2 - pour lequel les définitions avaient été amendées en prenant en compte les commentaires recueillis lors du premier tour, et les sous-piliers illustrés par des exemples - montrent des taux d'accord encore plus élevés que ceux du premier tour. Le seuil de consensus a en effet été atteint pour les 4 définitions mais aussi pour l'ensemble des sous-piliers. Le fait que les sous-piliers non validés lors du premier tour aient obtenu des scores plus importants lors du second tour semble révéler que la proposition initiale n'était pas assez précise pour permettre aux participants de se positionner : au second tour, il n'y avait plus de réponses « Ne sait pas » à de très rares exceptions près.

Au final, les résultats globaux de la consultation ont permis de stabiliser l'ensemble de la proposition de cadre théorique.

⇒ Pour plus de détails à propos de cette consultation des Spécialistes Techniques, se référer aux [Résultats de la consultation 1](#) (livrable intermédiaire 2).

Les résultats de la consultation ne sont pas représentatifs de l'ensemble des spécialistes techniques de HI – ce qui n'était d'ailleurs pas visé – mais suffisamment significatif pour pouvoir dire que l'expertise interne a contribué à la stabilisation du contenu de l'outil, en assurant l'adéquation de la proposition avec la très grande majorité des secteurs de HI, et la prise en compte des enjeux liées au genre, à l'âge et aux handicaps

5.3 La proposition finale : un cadre théorique enrichi, cohérent avec les activités de HI et stabilisé

Nous reprenons ici les éléments discutés via cette consultation ainsi que l'ensemble du cadre théorique, ses définitions et ses exemples.

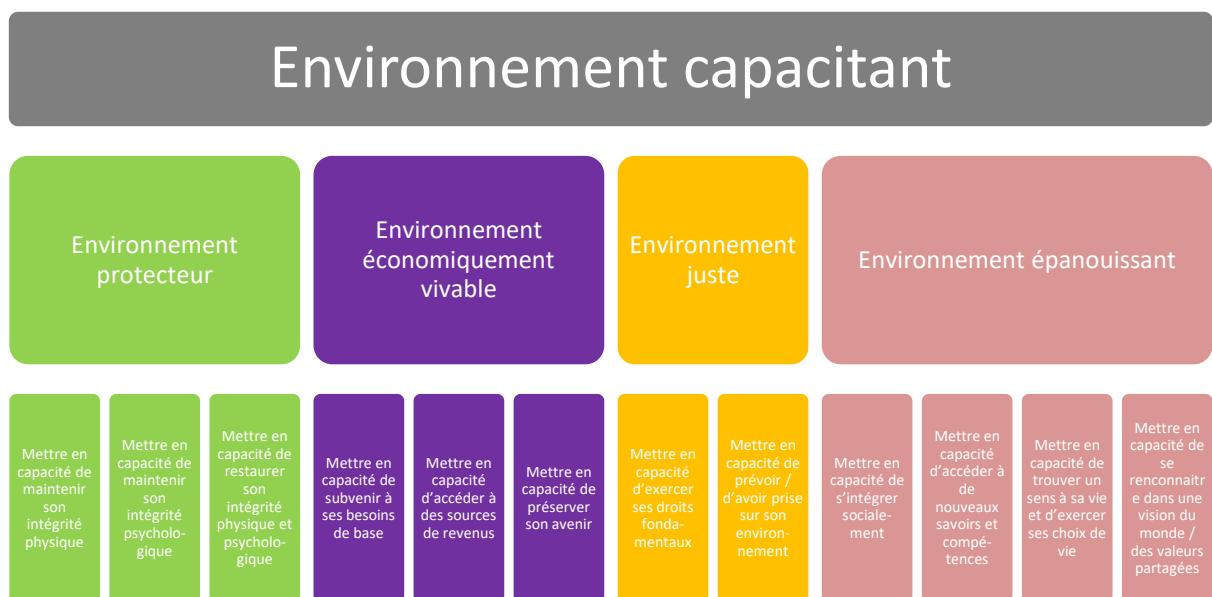
Tout d'abord, les définitions proposées ne mentionnent pas explicitement l'âge, le genre et le handicap, bien que la recherche soit menée de façon que l'outil final soit sensible à ces trois caractéristiques. Nous avons considéré que la question de l'inclusion était transversale : l'inclusion signifie chez HI que tous les individus, quels que soient les facteurs de discrimination interagissant, sont équitablement considérés, capables de participer de manière significative sans discrimination et de bénéficier de leurs droits comme n'importe

quel autre citoyen. Ainsi l'inclusion des personnes quel que soit leur âge, leur genre et leur handicap est constitutrice des fondements de ce qu'est l'environnement capacitant.

De même, les aspects liés à la prévention / la réduction des risques ne sont pas mis en avant à chaque fois. Toutefois, nous avons pris en compte le fait qu'il y ait des risques qui remettent en cause chacune des caractéristiques de l'environnement (i.e pour chacun des 4 piliers). Dans les définitions proposées, l'accent a été mis en faisant référence aux aléas et à la durabilité notamment. Nous avons par ailleurs posé comme élément clé du concept d'environnement capacitant son caractère pro-actif : « maintenir », « garantir », « assurer » signifient que l'environnement doit permettre de prévenir les risques et de protéger.

Dans le même ordre d'idée, l'accès à l'information (pour pouvoir prendre des décisions éclairées) est essentiel, et transversal à tous les piliers : un environnement capacitant ne l'est – selon ce que nous avons posé dans la [Note de cadrage](#) - que s'il met proactivement ses habitants en capacité de faire et d'être ce qu'ils ont décidé de faire et d'être. Et les informations représentent un aspect particulièrement important dans la capacité et la liberté de choisir et de prendre une décision : nous avons besoin d'informations sur les pratiques pour protéger et restaurer notre intégrité physique et psychologique, d'informations sur les services disponibles, d'informations pour saisir des opportunités de revenus et les protéger, d'informations pour exercer ses droits, d'informations pour respecter autrui, etc.

Figure 11 – Cadre théorique final retenu pour définir ce que représente un environnement capacitant pour HI



❖ UN ENVIRONNEMENT PROTECTEUR

Définition : Un environnement Protecteur est « un environnement favorable en termes de sécurité physique, psychologique et émotionnelle des individus, garantissant leur dignité et leur bien-être, même face aux aléas. Cet environnement doit répondre aux besoins fondamentaux de sécurité, de santé, de protection contre les violences et de prévention par rapport à des conditions de vie dégradantes ».

La sécurité émotionnelle est envisagée plus spécifiquement pour répondre aux besoins des enfants (développement de la petite enfance, liens parents-enfants, etc). Ce qui constitue des conditions de vies dégradantes n'est pas détaillé ici, mais nous pouvons faire référence à des situations d'exploitation (violences, travaux forcés) ou à des situations de négligences (par exemple défaut de soin pour les enfants, manquement à l'hygiène pour des personnes qui n'ont pas la capacité de prendre soin d'elles-mêmes, etc), situations ayant des impacts sur la santé notamment.

Sous-piliers : Un environnement protecteur doit ainsi mettre la population **en capacité de maintenir son intégrité physique** (premier sous-pilier d'un environnement Protecteur), **de maintenir son intégrité psychologique** (deuxième sous-pilier de l'environnement Protecteur), et enfin **de restaurer son intégrité physique et psychologique** (troisième sous-pilier d'un environnement Protecteur) quand celles-ci ont été atteintes.

En pratique : Rendre un environnement plus protecteur peut impliquer des mécanismes de soutien communautaire (par exemple une caisse de solidarité pour faire face à des dépenses de santé), autrement dit des systèmes de protection sociale endogènes ou bien plus formels. Mais cela peut comprendre aussi le partage d'informations quant aux risques du territoire (restes explosifs de guerre, catastrophes naturelles, etc) pour pouvoir se prémunir des conséquences au niveau physique et/ou psychologique. C'est aussi ne pas être exposés de façon trop importante à des agents toxiques / à la pollution, ce qui peut passer par une gestion des déchets (ou des latrines scolaires / dans les camps) au niveau communautaire. Ou encore mettre en place un système d'alerte communautaire (organiser la réaction, mettre à l'abri en premier les personnes les plus vulnérables, etc). Mettre en capacité de maintenir son intégrité psychologique, c'est entre autres pouvoir être alerté par toute personne de la

communauté lors de changements de comportements ou de réactions inhabituelles répétées, qui indiquent un besoin d'accompagnement spécifique. C'est également maintenir une bonne estime de soi (malgré la perte de son activité économique par exemple) en étant associé à d'autres activités pour développer un fort sentiment d'appartenance à la communauté. Mettre en capacité de restaurer son intégrité physique et psychologique, c'est avoir accès aux services de santé dans des délais raisonnables grâce à un dispositif de protection sociale informel (caisse de solidarité). C'est ne pas avoir des représentations (notamment des représentations de genre, ou des phénomènes d'auto-stigmatisation) qui empêchent de demander de l'aide en cas de difficultés, qui empêchent de parler des problèmes rencontrés – ce qui implique une diffusion régulière par des acteurs communautaires de messages de sensibilisation et d'informations sur les services disponibles. C'est par ailleurs être orienté / référencé par un membre de la communauté vers le bon service au moment où on en a besoin.

❖ UN ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUEMENT VIVABLE

Définition : Un environnement Economiquement vivable est « un environnement qui offre des conditions permettant à chacun de subvenir à ses besoins et de bénéficier d'une certaine liberté de choix (d'un point de vue économique), et ce de façon durable. Il s'agit d'un environnement où l'accès aux opportunités économiques et aux moyens d'existence décents est promu ».

Compris au sens large, les revenus (quels qu'en soient la forme : argent, productions agricoles, etc) doivent être suffisants pour bénéficier également aux « dépendants » des personnes qui les génèrent : un enfant doit pouvoir aller à l'école, sans que ce soit à lui de trouver l'argent nécessaire.

Nous avons mis ici l'accent sur la durabilité - la durabilité face aux aléas, mais aussi la durabilité au travers de la préservation de l'environnement et des ressources naturelles. Toutefois, la question de l'usage des ressources et de sa régulation (dans une perspective d'équité intergénérationnelle par exemple) est plutôt abordée dans le pilier « Environnement Juste ». On mentionne par ailleurs la liberté de choix (en précisant que nous considérons ici le point de vue économique), car la liberté de choix est bien entendu dépendante d'autres

éléments, et notamment de l'acceptation / la reconnaissance des vis-à-vis des choix faits par les individus, ce qui est plutôt couvert par le pilier « Environnement Epanouissant ».

Sous-piliers : Un environnement économiquement vivable doit mettre la population **en capacité de subvenir à ses besoins de base** (premier sous-pilier d'un environnement Economiquement vivable). Mais cette couverture des besoins de base, si elle est nécessaire, ne peut pas être considérée comme suffisante pour prétendre à une bonne qualité de vie. Ainsi l'environnement doit-il aussi mettre la population **en capacité de bénéficier de sources de revenus** (deuxième sous-pilier d'un environnement Economiquement vivable). De plus, mettre la population **en capacité de préserver son avenir** (troisième sous-pilier d'un environnement Economiquement vivable).

En pratique : Mettre en capacité d'assurer ses besoins de base, c'est avoir accès à l'assistance en cas de besoin, qu'il s'agisse d'une assistance organisée par la communauté dans son ensemble (don, réseau de solidarité, accès à un stock de contingence après une catastrophe), par l'Eglise, ou qu'il s'agisse d'être identifié par les acteurs communautaires comme ayant besoin d'une aide spécifique afin de permettre un ciblage adéquat par les interventions humanitaires. Mettre en capacité de bénéficier de sources de revenus, c'est avoir un accès facilité à des formations professionnelles, c'est potentiellement avoir des stratégies communautaires pour l'entretien des axes importants ayant une influence sur le dynamique économique de la zone. Mettre en capacité de préserver l'avenir, c'est organiser des tontines afin que les participants puissent maintenir leur activité génératrice de revenu à flot même face à des besoins imprévus entraînant une décapitalisation temporaire. C'est également avoir les informations pour anticiper et développer une activité sensible aux risques (via des discussions communautaires), c'est participer à une caisse pour permettre le retour au village et la relance d'une activité une fois sur place. C'est ainsi, entre autres, que certains environnements pourraient devenir plus vivables sur le plan économique.

❖ UN ENVIRONNEMENT JUSTE

Définition : Un environnement Juste est « un environnement qui assure à chaque personne l'exercice de ses droits et la participation aux processus politiques grâce à des dynamiques de pouvoir équitables. La justice ici inclut la dimension procédurale (accès équitable à la

justice) et la dimension redistributive (partage équitable des ressources) ».

Les processus politiques recouvrent les processus de décision qui font écho à des rapports de pouvoir (qui y participent, qui les influence). La définition amendée ne mentionne plus explicitement la notion de gouvernance pour intégrer les dynamiques de pouvoir au sens large, dont les dynamiques informelles. C'est donc pouvoir avoir confiance dans les autorités communautaires et plus généralement les personnes qui exercent le pouvoir à l'échelle de la communauté. L'équité au sein d'une communauté peut se comprendre à la fois comme le fruit d'une régulation (notamment au niveau de l'usage des ressources) entre les personnes partageant ce lieu de vie et d'activités, mais aussi comme le fruit d'une régulation entre les générations (équité intergénérationnelle).

Sous-piliers : Un environnement juste met ainsi la population **en capacité d'exercer ses droits fondamentaux** (premier sous-pilier d'un environnement Juste). Nous avons précédemment mentionné la dimension économique en lien avec la préservation de l'avenir, mais préserver son avenir c'est aussi vivre dans un environnement relativement prévisible (pas trop incertain), ce qui passe par des mécanismes de régulation. Ainsi, le deuxième sous-pilier d'un environnement Juste est-il de mettre **en capacité de prévoir et d'avoir prise sur son environnement**.

En pratique : La participation des personnes qui le désirent aux prises de décision de la communauté (gouvernance communautaire), l'identification de dispositions qui permettent aux personnes de circuler sans être soumises à des rackets, ou bien des mécanismes de régulation fonciers favorables aux personnes les plus marginalisées pourraient contribuer à un environnement plus juste. Plus précisément, mettre en capacité d'exercer ses droits fondamentaux, c'est garantir la liberté de mouvement sans l'exposition à des violences, ce qui peut se faire par l'organisation de déplacement en groupes, ou par la réalisation de plaidoyers communautaires. Et c'est également avoir des organisations de la société civile qui facilitent l'accès à la justice ou aux documents administratifs des personnes marginalisées. Mettre en capacité de prévoir et d'avoir prise sur son environnement, c'est entre autres pouvoir participer aux processus de décision communautaires si on le désire (quel que soit le type de décision à prendre, petite ou grande). Par ailleurs, c'est bénéficier

d'un système de règles / sanctions connu qui limitent les spoliations ou les violations de propriété indues (absence d'impunité).

❖ UN ENVIRONNEMENT ÉPANOUISSANT

Définition : Un environnement Epanouissant est « un environnement qui permet aux individus de trouver leur place au sein de la communauté, de participer pleinement à la vie sociale, de réaliser leurs aspirations, et ce de façon durable. Mener des activités qui ont du sens signifie avoir la possibilité de développer des compétences et des savoirs, et de se sentir utile et connectés aux autres ».

Ici encore, la mention de la durabilité a été ajoutée, pour pouvoir plus explicitement recouvrir les aspects liés à la prévention. La question du développement des compétences et des savoirs est importante à tout âge, mais fait notamment ici référence à des applications spécifiques pour les enfants, en lien avec leur éveil et leur développement.

Nous souhaitons conserver la terminologie « sens de la vie » pour s'assurer de considérer autre chose que les aspects purement économiques et penser les progrès sociaux de façon holistique (se référer par exemple aux travaux autour du [Global meaningfulness index](#) qui inspirent actuellement des politiques publiques).

Sous-piliers : Un environnement épanouissant doit mettre **en capacité de s'intégrer socialement** (premier sous-pilier d'un environnement Epanouissant) – par exemple, trouver sa place au sein de sa famille et dans la communauté – mettre **en capacité de trouver un sens à sa vie et d'exercer ses choix de vie** (deuxième sous-pilier d'un environnement Epanouissant), mais aussi de **se reconnaître dans une vision du monde et des valeurs partagées** (troisième sous-pilier d'un environnement Epanouissant). Pour finir, un environnement épanouissant doit mettre **en capacité d'accéder à de nouveaux savoirs et compétences** (quatrième sous-pilier d'un environnement Epanouissant).

En pratique : Mettre en capacité de s'intégrer socialement, c'est organiser un comité d'accueil pour les nouveaux arrivants dans les sites de déplacés, c'est accéder à des activités connectrices qui permettent de se rencontrer et d'échanger de façon libre, c'est limiter les préjugés négatifs (comportements et messages partagés par les responsables communautaires sur les aptitudes des personnes handicapées de la communauté par

exemple). C'est aussi avoir la possibilité de se faire des amis à l'école via des activités conçues pour ça. Mettre en capacité de trouver un sens à sa vie et d'exercer ses choix de vie, c'est faire en sorte que dans la communauté tout le monde soit informé et change son comportement le cas échéant afin que les choix et les situations de chacun soient respectées, c'est proposer des alternatives au désœuvrement pour que le sentiment d'inutilité ne se propage pas (pas d'activités génératrices de revenus en milieu contraint de veut pas dire pas d'activités du tout). C'est par ailleurs être accompagné pour la réalisation de ses habitudes de vie, et pouvoir discuter de l'avenir et développer des perspectives. Mettre en capacité de se reconnaître dans des valeurs communes, c'est avoir des occasions de se mobiliser / de s'engager collectivement autour de ce que l'on considère juste et légitime, autour de ce qui doit être défendu. C'est aussi avoir des opportunités pour connaître les opinions des autres personnes que nous côtoyons, et avoir confiance en elles. Enfin, mettre en capacité d'acquérir de nouveaux savoirs / de nouvelles compétences, c'est avoir accès à des jeux adaptés en fonction de son âge pour l'éveil, l'acquisition de la motricité globale et de la motricité fine, etc. C'est aussi la possibilité d'apprendre la langue des signes et que d'autres l'apprennent afin de permettre une meilleure communication. C'est enfin acquérir des savoirs non directement indispensables pour une activité économique si on le peut et si on le souhaite, c'est avoir accès à des formations en reconnaissance du travail réalisé et pour permettre une promotion sociale.

ETAPE 6 : Identifier des pistes méthodologiques cohérentes avec le cadre théorique : un état de l'art des démarches évaluatives

Notre cadre théorique de référence étant à ce stade stabilisé, nous devions nous atteler à identifier la meilleure façon de capturer ce concept d'environnement capacitant. Le fil directeur des réflexions méthodologiques résidait donc dans un indicateur d'effets reflétant le cadre théorique que nous venions de d'élaborer, indicateur d'effet que nous avons formulé comme suit :

« Une augmentation de la capacité de la communauté (ou de l'environnement) à fournir un cadre protecteur / économiquement vivable / juste / épanouissant est observée à la fin du projet »

C'est bien cet indicateur que l'outil sur lequel se concentre cette recherche doit savoir renseigner.

6.1 Panorama des enjeux méthodologiques

L'élaboration et la réflexion sur l'usage à venir de l'outil amènent une série de questions imbriquées. Une première série concerne les conditions d'utilisation : dans quel type de projet l'outil pourrait-il être pertinent, par qui et à quel moment pourra-t-il être mobilisé, et quelles ressources (financières, humaines, temporelles) doivent être réunies pour en garantir la faisabilité ? Vient ensuite la question de la collecte des données, qui interroge à la fois leur nature (quelles données collecter et auprès de qui ?), leurs modalités de recueil (quelles méthodes, quels dispositifs techniques ou organisationnels ?), ainsi que leur finalité (dans quelle mesure l'outil permet-il de rendre compte du changement de façon pertinente ?). Enfin, la phase d'analyse des données soulève elle aussi des interrogations : qui est chargé de l'analyse, selon quels critères déterminer qu'un changement est significatif, et comment s'assurer que les résultats soient à la fois compréhensibles, transparents et restitués de manière utile aux participants et aux porteurs du projet ?

A ces questionnements s'ajoutent trois enjeux majeurs. Le premier est un enjeu de participation : la démarche doit clarifier la place accordée aux populations concernées, tant dans la définition des données à recueillir que dans l'interprétation et la restitution des résultats, afin de garantir une démarche inclusive et légitime. Le deuxième est un enjeu de stabilisation : les étapes de collecte et d'analyse rendent nécessaires la production de repères, de protocoles et de guidances permettant aux acteurs de s'approprier l'outil et d'en assurer une utilisation cohérente dans différents contextes. Enfin, un enjeu d'arbitrage institutionnel émerge : il s'agit d'évaluer le coût acceptable de mise en œuvre de l'outil et la valeur ajoutée qu'il apporte, en termes de suivi du changement et d'aide à la décision. Ces questions et ces enjeux sont imbriqués et interdépendants.

Afin d'apporter des réponses aux différentes questions soulevées et d'explorer diverses manières de structurer la démarche méthodologique, quatre scénarios distincts ont été envisagés. Chacun d'eux propose un ordre particulier pour aborder successivement les conditions d'utilisation de l'outil, la collecte des données et leur analyse. Le premier scénario prend comme point de départ le contenu stabilisé de l'outil (le cadre théorique³⁵ élaboré au cours de la première partie de cette recherche) garantissant ainsi une cohérence interne. Pour suivre ce scénario, la réflexion s'organise en trois étapes : identification des proxies les plus adaptés pour capturer les différents éléments des sous-piliers retenus, détermination des méthodes d'analyse et de visualisation, puis définition des conditions d'utilisation favorables. Le deuxième scénario adopte une perspective pragmatique en partant des conditions d'utilisation observées dans des projets réels. Les contraintes et opportunités opérationnelles servent de référence (à partir d'études de cas) pour fixer les modalités de déploiement. À partir de là, les résultats attendus sont définis (formats de restitution, profondeur d'analyse), et les besoins en données sont ensuite déduits. Le troisième scénario se concentre d'abord sur les résultats à obtenir, en privilégiant la perspective de diffusion et de communication. Par exemple, répondre à la question spécifique : est-ce que mon projet contribue à des changements équitables au sein de la communauté ? La réflexion débute ainsi par l'identification des résultats souhaités (par piliers ou par sous-piliers), puis s'oriente vers le choix des données nécessaires pour produire ces formats, avant de déterminer les conditions d'utilisation correspondantes. Enfin, le quatrième scénario propose de partir d'une approche évaluative générale, issue notamment de la littérature sur les méthodologies participatives. Cette orientation permet d'identifier les cadres théoriques et pratiques compatibles avec les contraintes du projet (appropriation par les équipes, faisabilité, pertinence contextuelle), pour ensuite élaborer une démarche d'analyse adaptée aux données collectées.

³⁵ Pour en consulter le détail, se référer au [5.3](#)

Figure 12 – Tableau de synthèse des différents scénarios considérés pour répondre aux questionnements méthodologiques

	POINT DE DÉPART	ÉTAPES CLÉS	FINALITÉ	ATOUTS	LIMITES
1. SCÉNARIO DE COHÉRENCE THÉORIQUE	Contenu de l'outil fixé à partir du cadre théorique	1) Identifier les proxies adaptés (les données à collecter) 2) Définir les modalités d'analyse et de visualisation 3) Déterminer les conditions d'utilisation	Outil cohérent, découlant directement du cadre théorique	Assure une cohérence interne ; ancrage conceptuel	Risque de faible prise en compte des contraintes pratiques ; complexité ; difficulté d'appropriation
2. SCÉNARIO D'ANCRAGE OPÉRATIONNEL	Application à des cas (projets réels et leurs contraintes)	1) Fixer les conditions d'utilisation (choix des cas) 2) Définir les résultats attendus 3) Déterminer les données à collecter	Outil utilisable dans des contextes concrets	Prise en compte des réalités de terrain ; pertinence opérationnelle	Peut manquer de cohérence théorique ; peut manquer de stabilité / points de repères (différents pour chaque projet)
3. SCÉNARIO D'ORIENTATION D'APPRENTISSAGE	Résultats attendus (questions d'apprentissage transversales)	1) Proposer les formats de résultats (1 par question d'apprentissage) 2) Identifier les données nécessaires 3) Associer les conditions d'utilisation	Outil utile pour la communication et la valorisation	Finalités claires de la démarche ; visibilité accrue des résultats	Risque de surdéterminer l'outil par les formats de communication
4. SCÉNARIO A PARTIR D'APPROCHES EVALUATIVES GÉNÉRALES (RETENU)	Méthode d'évaluation participative généraliste (sélection à partir de l'existant)	1) Identifier les méthodologies pertinentes parmi l'existant 2) Confronter aux contraintes du projet (conditions potentielles d'utilisation) 3) Élaborer la démarche d'analyse adaptée par rapport à notre propos (si non fixée par la méthodologie)	Outil ancré dans des pratiques reconnues	Flexibilité, légitimité opérationnelle ; favorise l'appropriation	Peut nécessiter des ajustements importants pour coller aux spécificités locales

La comparaison des scénarios met en lumière des orientations contrastées : certains privilégient la cohérence théorique (scénario 1) ou la faisabilité opérationnelle (scénario 2), tandis que d'autres insistent sur la valorisation des résultats (scénario 3). Le scénario 4, en revanche, pourrait permettre d'articuler différents aspects en s'appuyant sur des méthodologies évaluatives reconnues et adaptables. C'est ce dernier scénario qui a finalement été adopté, dans la mesure où il permet d'ancrer la démarche dans une méthodologie déjà éprouvée, tout en l'adaptant aux spécificités du terrain. L'outil ainsi construit ne repose pas uniquement sur des hypothèses théoriques ou sur des formats de restitution prédéterminés, mais s'appuie sur ce qui se passe effectivement dans la communauté. Ce positionnement vise à renforcer la pertinence, l'appropriation et la légitimité de l'outil, en mettant au centre les dynamiques observées plutôt que des attentes externes préconçues. En effet, un écueil à éviter, courant lorsque c'est la théorie qui constitue le point de départ de la réflexion, est celui de l'ambivalence des attributs. En effet, les caractéristiques d'un environnement peuvent facilement être considérées, a priori, comme positives ou négatives (ou pour nous, capacitante ou non). Or, celles-ci s'avèrent généralement n'être ni l'une ni l'autre dans l'absolu, et leur aspect positif ou négatif ne peut être révélé que dans un contexte spécifique³⁶. Par ailleurs, pour nous prémunir contre le risque d'être trop prescriptif, il sera important de nous concentrer sur les finalités. En effet, le cahier des charges de cette recherche indique le besoin d'un outil multisectoriel et multicontexte – l'outil doit donc pouvoir couvrir différents types d'intervention, et des situations variées. En ne considérant que les finalités, il sera alors possible que chaque zone d'intervention puisse définir les moyens les plus adaptés³⁷. Ce faisant, nous laissons potentiellement une grande place pour les solutions endogènes.

³⁶ Par exemple, un finage villageois étendu peut tout à la fois être un atout en termes de ressources naturelles potentielles et d'usage de l'espace, mais aussi représenter une vulnérabilité du fait des difficultés à contrôler ce territoire vaste. Il en est de même pour une forte cohésion sociale, qui offre des opportunités pour trouver des solutions en commun aux problèmes rencontrés et des mécanismes fondés sur la solidarité entre les acteurs. Cette cohésion sociale apparente peut aussi s'avérer un frein au changement, avec la prégnance d'une forte pression sociale.

³⁷ Par exemple, si on se dit qu'un environnement capacitant doit faciliter l'accès des enfants à l'école, nous ne pouvons pas présumer des meilleurs moyens pour y arriver : rendre la scolarisation gratuite pour les familles, afin d'abaisser la barrière économique ? Vermifuger les enfants pour lutter contre l'absentéisme ? Mettre en place une cantine scolaire pour inciter les familles à envoyer les enfants ?

6.2 Tour d'horizon des démarches évaluatives existantes

La revue de la littérature a été conduite selon une approche ciblée, visant à identifier les méthodes et pratiques existantes pour l'évaluation des effets de projets, avec un intérêt particulier pour les démarches participatives de diagnostic. Dans un premier temps, nous avons consulté des documents généraux sur l'évaluation participative³⁸, en nous appuyant sur les références bibliographiques existantes, afin de cerner les principes méthodologiques transférables à la mesure des effets. Parallèlement, nous avons exploré des sites web généralistes de référence (tels que BetterEvaluation, 3ie, EvalPartner, F3E, INTRAC, Collaborative Impact, EVAL, etc), ainsi que plusieurs centres de ressources spécialisés dans les évaluations afin d'élargir le spectre des approches documentées et accessibles en ligne. Enfin, une attention particulière a été portée aux associations régionales et sous-régionales d'évaluateurs, telles que l'American Evaluation Association, l'UK Evaluation Society, l'APEA, l'African Evaluation Association, le MEMECS, la Canadian Evaluation Society et l'Australian Evaluation Society, afin de recueillir des pratiques contextualisées et diversifiées selon les territoires et les cultures professionnelles. Cette démarche a permis de combiner références théoriques, ressources documentaires et expériences d'évaluation concrètes pour alimenter notre réflexion méthodologique.



Proposer une méthodologie sensible au genre, à l'âge, aux handicaps

Pour garantir que la démarche de revue de littérature soit sensible au genre, à l'âge, aux handicaps, plusieurs précautions ont été prises à chaque étape de la méthodologie. Les axes de différenciation ont été clairement définis dès le départ, orientant la sélection des sources vers des études et documents traitant spécifiquement des populations vulnérables ou marginalisées selon les critères cités ci-dessus. Les méthodes identifiées ont été interrogées au regard de la possible participation de différents types de personnes (collecte), mais aussi dans quelle mesure l'analyse permettrait d'identifier des effets différenciés par type de profils. La question de la mise en place de modalités sécurisées dans les zones de conflit a également été considérée.

³⁸ Se référer à la [Bibliographie](#) à la fin de ce rapport pour plus de détail.

La volonté d'explorer ce qui se pratique dans différentes parties du monde a conduit à s'appuyer sur les associations d'évaluateurs organisées par aires géographiques. Malheureusement, cette approche n'a pas porté ses fruits. Si cette démarche a permis de recenser certaines évaluations autochtones et approches indigènes, telles que celles identifiées en Amérique latine, en Amérique du Nord ou en Australie, elle s'est cependant heurtée à des limites importantes, liées principalement à la disponibilité des documents, qu'il s'agisse de bibliothèques physiques ou de ressources bibliographiques en ligne. Des prises de contact spécifiques ont été effectuées pour tenter de combler ces lacunes, notamment afin d'obtenir des informations sur les méthodologies dites « indigènes » ou sur celles développées par des évaluateurs africains et asiatiques. Malheureusement, ces démarches ont rencontré des réponses assez vagues, sans orientation claire vers des ressources complémentaires, ce qui a limité l'efficacité de la collecte d'informations. Dans ce contexte, il apparaît nécessaire de revoir l'approche de cette question pour de futures recherches.

6.2.3 Les résultats : 6 démarches évaluatives répertoriées

Au total, ce sont une trentaine de documents qui ont été consultés, permettant d'identifier environ 15 méthodologies d'évaluation. Parmi celles-ci, nous en avons retenues plus particulièrement 6 d'entre elles. Le principe de chaque démarche et son intérêt ou ses limites au regard du cahier des charges sont synthétisés ci-dessous (figure 13).

Figure 13 – Tableau de synthèse des principales méthodologies évaluatives identifiées

	PRINCIPE	AVANTAGES	LIMITES	REFERENCES
Most Significant Change	Collecte d'histoires individuelles sur le changement perçu comme le « plus significatif » ; sélection collective des plus pertinentes	Favorise la participation, met en lumière le vécu des populations, structure un apprentissage partagé	L'animation peut être exigeante et doit tenir compte des rapports de pouvoir (risque de compétition / silenciation entre contributeurs)	Guide MSC (2005)
Outcomes Harvesting (ou Récolte des Effets)	Recueille des changements observés (résultats), puis remonte jusqu'à identifier la contribution de l'intervention	Adapté aux environnements complexes, inclusif des résultats inattendus, centré sur les changements effectifs	Comme pour le MSC, l'animation peut être exigeante et doit tenir compte des rapports de pouvoir (risque de compétition / silenciation entre contributeurs)	Manuel de Ricardo Wilson-Grau (2018) Guide OH (UNDP, 2012)
Suivi de panel (par enquête ou entretien)	Recours à des enquêtes ou des entretiens pour interroger les perceptions des personnes sur des thèmes prédéfinis	Méthode structurée, dont l'analyse peut être relativement « automatisée » ; permet une analyse thématique approfondie évolutive	Peu participatif, peu flexible et donc peu adapté aux dynamiques contextuelles ; la qualité dépend de celle de l'entretien et de l'analyse thématique (analyse qualitative)	
Cartographie participative	Représentation visuelle collective d'un système ou territoire avec acteurs concernés	Très participative, favorise l'appropriation et la compréhension collective des dynamiques territoriales	Il peut être difficile de capter certaines dynamiques sociales / institutionnelles	Initiative mappingForRights
Qualitative Impact Protocole (QuIP)	Entretiens « double aveugle », recueil d'assertions causales, cartographie des liens entre causes et effets	Approche qui minimise les biais (l'analyse qualitative est réalisée de façon rigoureuse, transparente et vérifiable)	Requiert un processus de codage avancé, formation, ressources analytiques	QuIP Breifing Paper
Qualitative Comparative Analysis (QCA)	Analyse comparative qualitative à partir de configurations de cas	Permet identifier des configurations causales multiples	Nécessite un grand nombre de cas, lourd à mettre en œuvre à l'échelle projet	Publication de capitalisation : « 25 ans de QCA, quel chemin parcouru ? »

Les méthodes répertoriées ci-dessus se distinguent principalement par leur degré de participation des parties prenantes, la place accordée à l'analyse causale et la nature des données mobilisées. Certaines, comme le Most Significant Change ou la cartographie participative, reposent fortement sur la participation et l'expression des bénéficiaires, mais offrent une analyse causale limitée. En revanche, d'autres, comme l'Outcome Harvesting ou le QuIP, visent à identifier explicitement la contribution du projet aux changements observés.

À l'inverse, des méthodes comme les enquêtes de perception ou le suivi de panel permettent de suivre l'évolution des points de vue ou des situations, mais restent tributaires de la qualité des entretiens et de l'analyse thématique. Enfin, le QCA se distingue par son approche comparative et systématique, adaptée à des contextes où un grand nombre de cas peut être analysé, mais moins pertinente à l'échelle d'un projet isolé.

6.3 La construction d'une proposition de départ fondée sur la Récolte des Effets

Après analyse des différentes démarches existantes d'évaluation et de collecte d'information sur les effets des projets, la méthode de la Récolte des effets a été retenue comme point de départ pour notre réflexion. Les autres approches présentent en effet des limites qui les rendent moins adaptées dans le cadre de notre recherche, mais surtout dans le cadre d'utilisation de l'outil à l'avenir : le MSC, proche de la Récolte des Effets, n'intègre pas ou très peu de réflexion sur la contribution spécifique du projet, alors que celle-ci constitue un élément central de la notion d'effets ; les enquêtes de perception ou les Focus Group Discussions (FGD), ainsi que le suivi de panel, restent peu participatifs et dépendent fortement de la qualité des entretiens et de l'analyse thématique ; le Qualitative Impact Protocole (QuIP) requiert un travail préparatoire conséquent autour de la théorie du changement du projet (donc part de la théorie et non des changements effectifs observable sur le terrain) et demeure également peu participatif (analyse faite par un observateur extérieur, parfois par une personne qui n'a pas conduit les entretiens); enfin, le Qualitative Comparative Analysis (QCA) demande un nombre important de cas pour une analyse comparative rigoureuse, ce qui le rend particulièrement lourd à l'échelle d'un projet et peu adapté à une approche participative.

En comparaison, la démarche de Récolte des Effets présente plusieurs avantages : elle est orientée vers l'apprentissage, relativement flexible en termes d'acteurs, de méthodes de documentation et de temporalité (au fil de l'eau ou en Endline), identifie les changements effectifs – positifs comme négatifs – et inclut systématiquement une réflexion sur la contribution plausible du projet. Elle a de plus déjà fait ses preuves auprès d'ONG internationales telles qu'Oxfam, CARE, Mercy Corps ou ActionAid. Ces caractéristiques en

font une base solide et adaptée pour initier notre réflexion méthodologique pour mesurer les effets de HI au niveau des communautés.

Revenons un peu plus en détail sur les principes de la Récolte des Effets³⁹, méthodologie qui peut être utilisée pour le suivi et pour la mesure des effets des projets, de programmes ou d'organisations. Selon la situation, une personne externe ou interne peut être désignée pour diriger le processus de Récole des Effets. Pour garantir le succès du processus, la personne chargée de la récolte mobilise des agents de changement, c'est-à-dire des personnes qui travaillent pour que les « effets » apparaissent. L'utilisateur qui a besoin des résultats de la récolte est également impliqué tout au long du processus. Par effet, on entend les changements de comportement - actions, relations, politiques ou pratiques - d'un ou de plusieurs acteurs sociaux, auxquels le projet a vraisemblablement contribué. Le processus se compose de six étapes itératives.

- 1. Concevoir la Récolte des Effets :** Les utilisateurs identifient les questions utiles pour guider la Récolte et se mettent d'accord sur les informations à collecter et la manière de procéder.
- 2. Formuler les effets :** Les personnes chargées de la Récolte identifient les changements survenus à partir des documents disponibles, ainsi que ce que les agents de changement ont fait pour y contribuer.
- 3. Engager les informateurs dans la formulation des effets :** Les personnes chargées de la Récolte communiquent directement avec les informateurs (les agents de changement) pour examiner les descriptions proposées, en formuler d'autres le cas échéant, et les classer. Les informateurs peuvent eux-mêmes consulter d'autres personnes.
- 4. Documenter les effets :** Les personnes chargées de la Récolte obtiennent l'avis d'une ou de plusieurs personnes sur les effets identifiés (informateurs-tiers), indépendantes des personnes les ayant formulés, afin d'améliorer la crédibilité et la validité des informations.

³⁹ Cet outil a été développé par Ricardo Wilson-Grau avec ses collègues Barbara Klugman, Claudia Fontes, Fe Briones Garcia, Gabriela Sánchez, Goele Scheers, Heather Britt, Jennifer Vincent, Julie Lafrenière, Juliette Majot, Marcie Mersky, Martha Nuñez, Mary Jane Real, Natalia Ortíz et Wolfgang Richert dans 143 pays à travers le monde. Pour plus d'informations, se référer au [site web dédié à l'Outcomes Harvesting](#).

5. **Analyser et interpréter** : Les personnes chargées de la Récolte organisent les descriptions des effets afin de donner un sens à ces données, d'analyser et d'interpréter l'ensemble des informations.
6. **Soutenir l'utilisation des résultats** : Les personnes chargées de la Récolte proposent des points de discussion aux agents de changements et/ou aux utilisateurs de la Récolte en se basant sur les réponses aux questions utiles.

La méthode de la Récolte des effets (Outcome Harvesting) offre une certaine marge de manœuvre dans sa mise en œuvre. Mais plusieurs questions demeurent à clarifier afin de contribuer à la stabilisation de la méthodologie, comme exposé précédemment (cf. [6.1](#)). En particulier, il est nécessaire de préciser qui est en charge de la collecte des données et qui assure l'analyse, ces choix influençant directement le degré de participation des parties prenantes (dont les populations) et la qualité de l'interprétation. De même, les modalités de collecte des histoires de changement doivent être explicitées afin de garantir à la fois la richesse des récits et leur comparabilité. Enfin, la manière dont ces histoires sont triangulées – c'est-à-dire vérifiées et mises en perspective avec d'autres sources – constitue un point central pour assurer la robustesse et la crédibilité des résultats. Ces interrogations représentent ce qu'il reste à couvrir pour pouvoir appliquer concrètement la Récolte des Effets dans le cadre de la mesure des effets des projets au niveau communautaire.

Cette étape a permis de réduire le champ des décisions à prendre, puisque seules les marges de manœuvre laissées ouvertes par la méthode de Récolte des Effets demeurent à discuter. Nous avons maintenant une base solide pour la poursuite de la réflexion méthodologique, en veillant à renforcer la cohérence entre l'outil choisi et les objectifs analytiques du projet. Toutefois, un point d'attention important réside dans le caractère généraliste de l'approche : il sera nécessaire de définir des modalités précises pour structurer l'analyse et établir un lien clair avec le cadre théorique présenté en [5.3](#).

ETAPE 7 : Assurer un alignement avec les réalités des projets : consulter les potentiels utilisateurs

Pour pouvoir avancer sur ces questions méthodologiques, il nous semblait primordial de recueillir le point de vue des futurs utilisateurs potentiels de l'outil en cours de conception : les équipes projet - responsables de la mise en œuvre des activités, de leur suivi et donc des décisions quant à la façon d'en mesurer les effets – et les équipes MEAL, chargées d'appuyer les équipes projet sur les aspects méthodologiques transversaux à la gestion et à la qualité des projets. Pour les associer à la prise de décision, nous avons organisé un nouveau processus de consultation.

7.1 Un processus de consultation en deux étapes

L'objectif de cette consultation était d'identifier les options méthodologiques considérées les plus pertinentes par les futurs utilisateurs de l'outil. La consultation s'est ainsi déroulée en deux étapes. La première étape consistait à identifier les projets en cours qui indiquait déployer une approche communautaire et qui ne dépendaient pas de financements américains⁴⁰ – ceux-ci ayant été gelés, les équipes avaient été suspendus à ce moment là – via PSQUARE⁴¹ ; puis à proposer un formulaire en ligne, dans l'esprit du « livre dont vous êtes le héros / l'héroïne » aux chef(fe)s de projet et aux équipes MEAL associées. La deuxième étape concernait l'organisation d'ateliers de consolidation avec les participants intéressés afin d'approfondir les résultats de l'enquête et de finaliser les choix méthodologiques.

⁴⁰ La « crise des financements américains » correspond à la fermeture brutale de la première agence de financement de l'aide humanitaire et de développement, USAID, en Janvier 2025. Cette interruption soudaine des financements des projets du secteur de la solidarité internationale a rapidement entraîné des conséquences humanitaires importantes dont il était difficile de mesurer l'amplitude (qui ne se limitaient pas aux seuls considérations financières). Les mesures de sauvegarde mises en place par HI pour en anticiper les conséquences et en limiter les effets a eu une répercussion directe sur la disponibilité des interlocuteurs potentiels. De nombreux projets avaient alors été arrêtés, et les équipes suspendues. Pour les personnes toujours en poste, la gestion de cette « crise » était une préoccupation majeure et accaparait tout leur temps (recherche d'informations fiables sur ce qu'il se passait, activités de clôture des projets, suivi des personnes suspendues, recherche de nouveaux financements et négociations avec d'autres bailleurs, etc).

⁴¹ PSQUARE est la base de données des projets mis en œuvre par HI.

Nous avons proposé un formulaire en ligne dans l'esprit du « livre dont vous êtes le héros / l'héroïne », où le répondant devait suivre le scénario proposé et sélectionner au fur et à mesure les options méthodologiques qui lui semblaient les plus appropriées⁴². Le scénario proposé avait pour fil directeur la démarche de Récolte des effets. Répondre aux questions consistait à prendre différentes décisions : les modalités de facilitation à utiliser, le type d'effets sur lesquels se concentrer, les personnes à engager dans la démarche, les participants à l'analyse, le format de visualisation des résultats, etc. Chaque participant devait parler au nom de son projet (ou du projet accompagné pour les MEAL) et choisir les options les plus appropriées au regard de son contexte, des activités opérationnelles, de la faisabilité dans le cadre dudit projet, et de son expérience. Il n'y avait ainsi pas de bonne ou de mauvaise réponse. Les questions de l'enquête étaient en majeure partie des questions à choix multiples. Toutefois, les répondant(e)s ne pouvaient choisir qu'une seul réponse. Ils étaient donc « forcés » de prendre une décision, ceci afin de mettre en évidence les choix distincts. Ce sont 36 personnes qui ont pris le temps de répondre au formulaire en ligne, dont 55% de chef(fe)s de projet et 45% de personne travaillant dans une équipe MEAL. Les projets représentés présentaient des activités associées à différents secteurs (éducation inclusive, DRR, RVA, Protection contre les violences, SM, réadaptation, gouvernance inclusive principalement), dans différents contextes (mais principalement des contextes de développement et des contextes de crise chronique), et mis en œuvre dans différentes aires géographiques. Les projets d'urgence et les projets mis en œuvre en Amérique Latine sont les projets les moins représentés dans cette enquête.

Les ateliers de consolidation se sont tenus dans un deuxième temps, sur la base des résultats de l'enquête en ligne, afin d'étayer certains résultats et d'affiner la compréhension. Les personnes sollicitées pour participer aux ateliers devaient avoir répondu au formulaire précédent. Finalement, ce sont 16 personnes qui ont montré de l'intérêt et ont participé aux ateliers de consolidation : 9 chef(fe)s de projet, 6 profils MEAL et 1 spécialiste des approches multi-risques.

⁴² Les formulaires en ligne sont disponibles en plusieurs versions, une pour les chefs de projet, une pour les MEAL, en français, en anglais et en espagnol. Elles sont consultables au sein de la [fiche HI Library dédiée à cette recherche](#).

7.2 L'identification d'étapes favorables à la participation des populations

Les réponses obtenues via cette consultation permettent de mettre en évidence que les participants considèrent certaines étapes plus propices à la participation des populations que d'autres :

- Pour l'identification des changements, puisque 50% des répondants ont estimé que c'était la population elle-même qui devait s'exprimer sur le sujet, dans une perspective de collaboration⁴³ ;
- Pour l'interprétation des données, puisque 65% des participants ont fait le choix d'une grille, qui peut être construite de façon participative dans une logique de collaboration avec la population également.

A l'inverse, la conception de la démarche de mesure des effets (choix globaux, planification) par l'équipe du projet (avec ou sans implication des partenaires) serait à privilégier selon 70% des répondants, ce qui s'apparente à un niveau « Information » pour les populations locales (elles ne participent pas à la prise de décision, elles sont juste informées de ce qui sera fait).

7.3 Deux tendances identifiées au travers des schémas de réponse

Dans ce qui précède, nous avons considéré les réponses aux questions une à une. Toutefois, l'analyse de la succession des réponses pour un même répondant nous donne également des informations importantes. En effet, cette analyse nous permet de dégager deux grandes tendances en termes de schéma de réponses (pattern).

❖ TENDANCE 1 – CHOISIE PAR 40% DES RÉPONDANTS

Une partie des répondants a montré son intérêt pour une démarche centrée principalement sur l'équipe HI (équipe projet) et ses partenaires. Ainsi, ces répondants préfèrent :

- 1) Que la démarche soit décidée / planifiée par l'équipe HI, le plus souvent conjointement avec les partenaires, afin de se mettre d'accord sur la façon de faire.

⁴³ Ici, les notions « d'information », de « consultation », de « collaboration » et de « co-construction » font référence à la [Directive Institutionnelle « Garantir une participation significative des populations et partenaires à nos projets »](#).

- 2) Que l'identification des effets (i.e la collecte de données) soit réalisée via ces mêmes acteurs, notamment pour assurer la rigueur de la démarche.
- 3) Qu'une fois les effets documentés, ils soient confrontés au point de vue d'informateurs-tiers pour confirmation, apportant une validation externe et objective (triangulation).
- 4) Que les résultats soient ensuite analysés par l'équipe HI. L'implication des partenaires, lorsqu'elle est proposée, semble dépendre des compétences disponibles au sein des structures partenaires.
- 5) Enfin, que les résultats sont diffusés en priorité auprès du bailleur, c'est-à-dire l'entité finançant le projet, avec l'objectif de communiquer efficacement les réalisations du projet.

Cette approche favorise donc une évaluation interne et collaborative entre l'équipe HI et les partenaires opérationnels du projet.

❖ **TENDANCE 2 – CHOISIE PAR 55% DES REONDANTS**

La majorité des répondants a cependant privilégié une démarche centrée sur la population mettant en avant un processus aligné avec les principes de « la personne au centre » ou « rien pour moi sans moi ». Ces répondants ont proposé :

- 1) Que la démarche soit décidée par l'équipe HI et ses partenaires, et planifiée par la population.
- 2) Que l'identification des effets (i.e la collecte de données) soit réalisée par la population, moyennant un accompagnement de la part de l'équipe HI pour faciliter la démarche.
- 3) Que les équipes HI documentent et approfondissent ces effets, pour s'assurer de la compréhension de la démarche par tous les participants et de l'effectivité des effets mentionnés (crédibilité des données).
- 4) Que les résultats soient ensuite analysés par l'équipe HI et la population, conjointement, pour l'élaboration d'un message commun.

- 5) Et finalement, que les résultats soient diffusés de façon large auprès des parties prenantes du projet, en commençant par la population elle-même, les autorités locales et les partenaires, dans un souci de redevabilité.

Cette approche favorise la mobilisation et l'implication active de la population à chaque étape du déploiement de la mesure des effets, assurant ainsi que les résultats reflètent bien les réalités locales. Cela nécessite toutefois de prendre en considération les rapports de pouvoir qui existent au sein de la population concernée, et de s'assurer de l'inclusivité de la démarche.

Ces deux tendances, qui reflètent deux façons de procéder différentes, présentent toutes les deux des avantages et des inconvénients, comme soulignés par les participants. La force de la première réside dans la collaboration étroite et continue entre l'équipe et les partenaires, assurant une mise en œuvre conjointe de la méthodologie de mesure des effets. Une faiblesse potentielle pourrait toutefois être le risque de surcharge pour l'équipe HI (temps dédié à la planification et à l'animation des temps d'échange, coordination, identification des périodes de disponibilité favorables de part et d'autre) et pour les partenaires (sollicitations régulières, injonction à s'adapter aux priorités et à la planification envisagée par l'équipe HI qui suggère qu'il ne s'agit pas toujours d'une dynamique de collaboration) ainsi qu'un possible manque de perspectives externes diversifiées. La deuxième tendance nécessite d'impliquer activement et directement la population, ce qui oblige à inscrire la méthodologie dans les besoins locaux. L'avantage d'une telle démarche est qu'elle favorise l'appropriation par la communauté. Il ne faudrait néanmoins pas sous-estimer la possible complexité accrue en termes de coordination (équipe de HI + partenaires + population) et la possibilité de conflits d'intérêts ou de priorités différentes entre les différents acteurs impliqués.

Parmi les facteurs qui peuvent influencer le choix de l'une ou l'autre concrètement dans le cadre d'un projet, les aspects les plus discutés au cours des ateliers ont été les suivants : 1) la capacité d'avoir une relation de confiance avec la population (engager la population pour mesurer les effets nécessite des liens en amont, et leur disponibilité au moment voulu) ; 2) la crédibilité / fiabilité des résultats (dans quels cas l'équipe du projet est-elle plus fiable que la population dans l'identification des changements, et inversement).

- Pour plus de détails à propos de cette consultation des Chefs de projet et des MEAL, se référer aux [Résultats de la consultation 2](#) (livrable intermédiaire 3).

L'approche mobilisée pour la réalisation du formulaire en ligne a été saluée par les participants, bien que nous ayons dû multiplier les versions afin de permettre à chaque personne intéressée et disponible de donner son avis. La réalisation de cette consultation garantit que les aspects méthodologiques sélectionnés dans le cadre de la création d'un nouvel outil de mesure des effets soient relativement alignés avec la majorité des projets mis en œuvre par HI et ses partenaires, et en adéquation avec les réalités des contextes et des personnes concernées par ces projets.

ETAPE 8 : Statuer sur la démarche méthodologique la plus porteuse : réaliser un test terrain

Il s'agissait donc de tester les démarches méthodologiques présélectionnées dans le cadre de la deuxième consultation ([voir étape 7 ci-dessus](#)) en les mettant en œuvre avec l'équipe du projet et auprès de communautés. L'objectif était de vérifier dans quelle mesure ces démarches permettaient (ou non) de renseigner l'indicateur d'effet associé au cadre théorique et d'identifier laquelle était la plus appropriée.

8.1 Le périmètre du test : 3 approches déployées en parallèle grâce à l'équipe du projet Nurturing Care au Rwanda

Le projet Nurturing Care mis en œuvre au Rwanda⁴⁴ a été identifié comme une alternative particulièrement intéressante pour réaliser les tests méthodologiques, du fait de son approche multisectorielle et de sa forte composante communautaire.

⁴⁴ Pour la réalisation de ce test, il a fallu travailler avec un autre projet que le projet PREVENIR. En effet, à ce moment-là, la chargée de recherche étant de nationalité française, il lui était impossible de réaliser un travail de terrain sur 3 des zones d'intervention du projet qui finance la recherche interne (Mali, au Niger ou au Burkina Faso), faute de pouvoir se voir accorder un visa d'entrée sur le territoire. Les écoles avec lesquelles le projet travaillait à en Palestine étaient en état de stress permanent depuis des mois. La situation sécuritaire s'était en outre fortement dégradée en RDC avec la prise de Goma par les M23. De ce fait, il n'était plus possible pour la chargée de recherche de réaliser de mission directement dans les zones d'intervention du projet.

Le périmètre du test a été défini afin de comparer 3 démarches différentes autour de la même question :

« Quels sont les changements au niveau de la communauté qui permettent aux gens (et notamment aux enfants) de vivre mieux, ou moins bien, au cours de ces deux dernières années ? ».

Par changement, on entendait tout changement d'attitudes, de discours ou de pratiques. Par communauté, on comprenait l'environnement de vie, qui englobait toutes les personnes fréquentées de façon habituelle par les enfants, dans les différents lieux de la vie quotidienne : maison, voisinage, chemin pour les déplacements, marché, lieux de culte, etc. Et la temporalité des 2 dernières années faisait référence à la période couverte par le projet depuis son lancement.

Les trois démarches testées s'inscrivaient dans la logique de la Récolte des effets, mais proposaient de mobiliser des modalités de collecte de données différentes :

- Une méthode centrée sur les observations et les expériences des membres de l'équipe projet : la Récolte des Effets⁴⁵ (la version considérée comme classique, où les agents de changement sont les membres de l'équipe projet) ;
- Une méthode centrée sur la parole de la population : les discussions collectives (une version plus participative, où c'est la population qui est considérée comme agent de changement) ;

Le projet « Promouvoir le développement intégré des enfants et des services inclusifs pour tous » - cofinancé par la DGD (accord-cadre avec la coopération Belge) et l'AC6 (accord-cadre avec la coopération Luxembourgeoise) s'appuie sur le Cadre des Soins Attentifs (CSA) qui décrit cinq éléments clés pour promouvoir le développement et protéger les jeunes enfants de l'adversité : une bonne santé, une nutrition adéquate, la sécurité et la sûreté, des opportunités d'apprentissage précoce et une prise en charge adaptée. Ainsi ce projet vise-t-il à améliorer le développement et la qualité de vie des enfants en mobilisant le CSA auprès des différentes parties prenantes qui entourent les enfants âgés de 0 à 12 ans, avec une attention particulière aux enfants handicapés ou à risque de retard de développement

⁴⁵ Pour plus de détails concernant la démarche de Récolte des Effets, se référer à la note suivante : [La Récolte des Effets, en une page](#).

- Une méthode centrée sur l'expression d'un groupe spécifique au sein de la population au travers de la photographie : le Photovoix⁴⁶ (une version plus participative, mais également innovante, avec la prise de parole qui passe par la photographie).

Pour la réalisation de ce test, et conformément aux orientations du projet, il a été fait le choix de se concentrer sur les enfants de 9 à 11 ans, afin que ceux-ci soient à même de s'exprimer facilement lors des discussions collectives, et puissent prendre en main les appareils photos rapidement. Le projet mène des activités variées : de nombreuses activités concernent les centres de la petite enfance (ECD) et les groupes de parents, mais il y a aussi quelques activités au niveau des services de santé, pour faciliter l'accès des enfants handicapés à l'école, et au travers des clubs de protection. Il était particulièrement intéressant de se concentrer sur des profils qui ne sont pas les plus directement concernés par le projet, afin de bénéficier de leur œil extérieur.

8.2 Les éléments de l'arbitrage méthodologique

8.2.1 Les résultats du test analysés via les indicateurs de performance

Ce sont 3 indicateurs de performance qui ont été formalisés en amont, pour permettre une prise de décision transparente à partir des résultats du test.

❖ **DANS QUELLE MESURE LES HISTOIRES DE CHANGEMENT PRODUITES NOUS INFORMENT-ELLES SUR DES EFFETS DU PROJET ?**

Indicateur : % des histoires qui peuvent être considérées comme des effets (parmi l'ensemble des histoires identifiées), c'est-à-dire avec une contribution effective et avérée du projet⁴⁷.

⁴⁶ Pour plus de détails concernant la démarche de Photovoix, se référer à la note suivante : [La méthode Photovoix, en une page](#).

⁴⁷ Un effet est un changement survenu au cours de la période de déploiement du projet (ou après) et qui a vraisemblablement été influencé par le projet. Pour démontrer « l'influence vraisemblable » du projet, il faut que celui-ci ait été mentionné, directement ou indirectement, comme l'une des causes ou l'un des facilitateurs par rapport à ce changement.

Elément de prise de décision : Si 50% des histoires (ou plus) ne peuvent pas être rattachées au projet (niveau de contribution du projet inexistant ou très faible) alors la démarche sera considérée comme inappropriée en tant que mesure des effets.

Résultats lors du test : Parmi les histoires de changement produites, 100% de celles issues de la Récolte des effets correspondent à des effets du projet - le processus de mise en œuvre de cette démarche a fait que les éléments qui n'étaient pas avérés ont été rapidement mis de côté, et n'apparaissaient donc plus lors de la formalisation des histoires de changement. Ce sont respectivement 68% et 64% des histoires de changement produites via les discussions collectives et via le Photovoix qui correspondent à des effets du projet. Chacune des trois démarches mises en œuvre permet ainsi de produire plus de 50% d'histoires de changement qui correspondent à des effets.

❖ **LES HISTOIRES DE CHANGEMENT IDENTIFIEES NOUS RENSEIGNENT-ELLES SUR LE NIVEAU COMMUNAUTAIRE ?**

Indicateur : % des histoires qui concernent le niveau communautaire (parmi l'ensemble des histoires produites).

Prise de décision : Si 50% des histoires (ou plus) ne peuvent pas être rattachées au niveau communautaire alors la démarche n'est pas appropriée pour capturer le niveau communautaire.

Résultats lors du test : Parmi les histoires de changement produites, 75% de celles produites au travers des discussions collectives se rattachent au niveau communautaire, contre 73% pour la démarche de Récolte des Effets et 58% pour le Photovoix. Les autres histoires de changement se rapportent au niveau individuel / familial (20% d'entre elles, toutes méthodologies confondues) ou des services (16%). Chacune des trois démarches mises en œuvre permet ainsi de produire plus de 50% d'histoires de changement qui reflètent le niveau communautaire.

❖ **DANS QUELLE MESURE LES HISTOIRES DE CHANGEMENT S'INSERENT-ELLES DANS LE CADRE THEORIQUE DEFINI PAR LA PREMIERE PARTIE DE LA RECHERCHE ?**

Indicateur : % des effets identifiés qui s'insèrent dans le cadre théorique « Environnement capacitant ».

Prise de décision : Si 50% des effets (ou plus) ne peuvent pas être associés à un pilier / sous-piliers du cadre théorique, alors le cadre théorique n'est pas approprié.

Résultats lors du test : Parmi les histoires de changements produites, respectivement 100%, 95% et 92% de celles issues du Photovoix, des discussions collectives et de la démarche de Récolte des Effets ont pu être associées à au moins un des sous-piliers du cadre théorique. Chacune des trois démarches mises en œuvre permet ainsi de produire plus de 50% d'histoires de changement qui s'insèrent dans le cadre théorique défini au préalable. A noter que le Photovoix a permis, dans le cadre de ce test, de produire des informations plus diversifiées : 15% des histoires de changement issues du Photovoix concernent un Environnement Economiquement vivable, et c'est la seule démarche qui est parvenu à éclairer ces aspects-là.

Par ailleurs, des critères de réussite ont été fixés en équipe et suivis pour chaque démarche faisant partie du test (par exemple : niveau de participation des enfants lors des activités, niveau de satisfaction des enfants, etc) et ont fait l'objet d'un suivi. Des débriefings ont été réalisés avec les parties prenantes (équipe, enfants, parents, enseignants).

8.2.2 Des éléments d'arbitrage additionnels

Il paraissait également important de prendre en compte deux questions additionnelles sur lesquelles fonder le choix de la méthodologie : l'une sur la comparabilité des démarches en termes de contenu (le narratif tiré de l'un ou l'autre démarche est-il le même ?), l'autre sur la faisabilité et la possibilité de l'appropriation par les équipes de telles démarches.

La capacité à capturer des informations concernant des changements inattendus varie d'une démarche à une autre. Pour la Récolte des effets, nous avons réuni 32% d'histoires de changement qui correspondent à des changements inattendus, contre 68% pour les

discussions collectives et 70% pour le Photovoix. Ainsi, seulement 3% des histoires de changements produites via la Récolte des Effets nous apportent des informations utiles autres que les succès du projet, tandis que ce pourcentage monte à 21% pour les discussions collectives et 35% pour le Photovoix, faisant de ces deux dernières démarches des initiatives adaptées pour l'apprentissage. Toutefois, le Photovoix, dans le cadre de notre test, a aussi produit des données « inutiles » : des histoires de changement qui ne sont pas en ligne avec les objectifs du projet et pour lesquelles il n'y a pas non plus de contribution du projet. Il serait alors nécessaire d'identifier des modalités d'accompagnement de l'exercice qui permettent de limiter la production de ces données inutiles.

Parmi les trois démarches, seule la Récolte des effets ne permet pas d'ouvrir un espace d'expression à la population, mais seulement aux équipes et partenaires du projet. Pour les discussions collectives et le Photovoix, la faisabilité quant à la mise en œuvre de la démarche dépend de l'acceptance des personnes concernées (participants) et de celles des autres personnes qui constituent leur environnement. Ainsi, nous avons considéré que l'acceptance est bonne pour chacune des trois démarches dans le contexte de ce test.

En ce qui concerne le potentiel d'appropriation des démarches, il est à souligner qu'il n'est pas évident pour une équipe projet d'avoir la prise de recul nécessaire pour rentrer facilement dans la démarche de Récolte des Effets. Il a notamment été particulièrement difficile d'identifier des histoires de changement négatives dans le cadre de ce test. Dans la perspective d'une utilisation de l'outil par les équipes projet de façon autonome, avec un accompagnement à distance, la Récolte des effets pourrait être une démarche laborieuse à mettre en place. A l'inverse, le Photovoix est une méthode nouvelle, ludique et donc motivante, à la fois pour les participants (ici les enfants) et à la fois pour les équipes projet. Enfin, les discussions collectives se rapprochent de démarches déjà connues par les équipes.

8.2.3 Le choix final : vers une démarche performante mais qui reste à la portée des équipes

Finalement, ce test terrain a mis en évidence les éléments suivants :

- La démarche de Récolte des Effets et celle qui répond le mieux aux indicateurs de performance mis en place pour le suivi (à savoir est-ce que la démarche capture bien

des effets, au niveau communautaire, qui peuvent être associés au cadre théorique défini au préalable). En revanche, elle est aussi la démarche qui pose le plus de question en termes d'appropriation par les équipes.

- Le Photovoix est la méthode la plus motivante pour les équipes et pour les participants dans le cadre de ce test.
- Les discussions collectives et le Photovoix offrent un espace d'expression à la population et produisent en outre des informations plus diversifiées : elles sont plus adaptées à l'apprentissage.

Au final, nous avons considéré que les démarches à retenir sont les deux méthodes centrées sur la population (qui correspondent à une modalité retenue par la majorité des participants à la consultation réalisée au préalable) : 1) les discussions collectives et 2) le Photovoix. La première alternative semble être la plus largement adaptée, tandis que la deuxième est très intéressante pour certains projets mais peut être difficile à mettre en place dans des situations sécuritaires volatiles par exemple.

➤ Pour plus de détails à propos de ce test terrain, se référer aux [Résultats du test méthodologique](#) (livrable intermédiaire 4).

8.3 La démarche finale retenue : la démarche OUT-COMs

L'ensemble du travail réalisé au cours de cette recherche nous a conduit à formaliser la démarche OUT-COMs (OUT pour outcomes c'est-à-dire effets en anglais ; COMs pour communities c'est-à-dire communautés en anglais) : une démarche qualitative, qui place la population au centre, et qui vise à mesurer les effets de l'intervention au niveau communautaire. Elle fonctionne à rebours par rapport à la majorité des pratiques actuelles chez HI : il ne s'agit pas d'identifier les changements que l'on cherche à provoquer au travers du projet et de mesurer dans quelle mesure ceux-ci apparaissent ou non dans la communauté, mais de capturer l'ensemble des changements survenus dans la communauté sur une période donnée, et de voir par la suite les liens qui peuvent être faits avec le projet et nos objectifs.

8.3.1 Une démarche qui se déploie en suivant 5 étapes

La démarche OUT-COMs a été conçue pour informer l'indicateur suivant :

“Une augmentation de la capacité de l'environnement de vie à fournir un cadre protecteur, économiquement vivable, juste, épanouissant est observée à la fin du projet”

Afin de pouvoir être utilisée dans une grande variété de contextes et auprès de profils variés de personnes, la méthode de collecte de données est assez flexible - ce qui nécessite une réflexion en amont pour prendre les décisions appropriées d'adaptation de la démarche à l'intervention. L'analyse quant à elle s'appuie sur un cadre théorique qui repose sur le concept d'environnement capacitant (présenté dans la section 1 de ce rapport, section [5.3](#)).

Les 5 étapes de mise en œuvre de la démarche sont présentées ci-dessous.

❖ **ETAPE 1 : PLANIFIER LA DÉMARCHE**

- Formaliser le besoin
- Identifier les ressources disponibles
- Choisir les modalités de déploiement les plus appropriées

❖ **ETAPE 2 : PRODUIRE LES HISTOIRES DE CHANGEMENT**

- S'engager auprès des populations
- Formaliser les histoires de changement (soit au travers de discussions soit au travers de Photovoix)

❖ **ETAPE 3 : TRIANGULER ET METTRE EN DEBAT**

- Corroborer les histoires de changement
- Organiser un débat / une exposition

❖ **ETAPE 4 : INTERPRÉTER LES RÉSULTATS**

- Attribuer des scores aux histoires de changement
- Identifier si les histoires se rapportent au niveau communautaire

❖ **ETAPE 5 : UTILISER LES RÉSULTATS**

- Renseigner l'indicateur d'effets
- Communiquer les résultats
- Etablir un plan d'action

Le déploiement attentif de ces 5 étapes permet de capturer les effets du projet au niveau communautaire.

8.3.2 L'analyse des histoires de changements : les considérations importantes

Si nous n'avons pas voulu proposer de contenu normatif concernant les informations à recueillir auprès des populations afin de leur laisser effectivement la place de s'exprimer concernant ce qu'elles valorisent – et le choix d'une question unique répond à cet enjeu. Une des parties délicates de l'utilisation de la démarche que nous proposons est celle de l'analyse. Celle-ci se fait en caractérisant les histoires de changement produites et les catégorisant, puis en les confrontant au cadre théorique que nous avons élaboré précédemment (se reporter au [5.3](#)). Nous détaillons 3 stades d'analyse successifs visant à orienter cette étape : 1) Identifier, pour chaque histoire de changement produite, si celle-ci se rapporte au niveau communautaire ou non ; 2) Catégoriser les histoires de changement au niveau communautaire en fonction de leur alignement avec les objectifs du projet et de la contribution vraisemblable du projet ; 3) Associer les histoires de changement qui correspondent à des effets au cadre théorique de l'environnement capacitant afin de finaliser l'analyse et renseigner l'indicateur.

❖ **DEFINIR SI UNE HISTOIRE DE CHANGEMENT SE RAPPORTE AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE : L'APPORT DES « CAPACITES COLLECTIVES » DANS CE TRAVAIL**

Dans la [Note de cadrage](#) qui a servi de démarrage à cette recherche, nous avions expliqué pourquoi l'approche des Communs (développée par Ostrom) appliquée aux capacités collectives (qui s'appuient sur l'approche des Capacités développée par Sen) nous paraissait intéressante : les communautés locales sont souvent capables de gérer durablement leurs ressources communes (leurs biens communs⁴⁸) grâce à des règles et à

⁴⁸ Dans les travaux d'Elinor Ostrom, un bien commun est défini comme une ressource qui possède deux caractéristiques principales : la rivalité et la non-exclusion.

- Rivalité : L'utilisation de la ressource par une personne réduit la quantité disponible pour les autres. Par exemple, si quelqu'un pêche dans un étang, il y aura moins de poissons pour les autres pêcheurs.
- Non-exclusion : Il est difficile, voire impossible, d'exclure quelqu'un de l'utilisation de la ressource. Par exemple, il est difficile d'empêcher quelqu'un d'accéder à une forêt pour couper du bois ou d'utiliser un pâturage communal pour faire paître son bétail.

En cas d'absence de rivalité, on peut parler d'un bien public – ce qui n'exclue pas toujours le besoin de mettre en place des règles. Par ailleurs, certaines formes d'exclusion peuvent être présentes dans les biens communs - mais elles doivent être justifiées, équitables, et transparentes pour que la gestion collective du bien soit durable et

une coopération bien conçues, et cette capacité collective permet d'assurer à un groupe de personnes la jouissance dans le temps de ressources permettant de vivre mieux. Prenons une illustration en appliquant cette théorie à un mécanisme de protection sociale communautaire : l'utilisation abusive de ce mécanisme par un membre de la communauté pourrait réduire la disponibilité pour les autres. Pour maintenir ce mécanisme fonctionnel, il faut donc que des personnes acceptent d'y allouer du temps, et de l'argent (ou d'autres types de ressources) mais aussi qu'il y ait des règles claires et que les personnes respectent celles-ci. Lorsque c'est le cas, les personnes de la communauté peuvent trouver des recours face à un imprévu. C'est avec la même perspective que nous souhaitons considérer les capacités collectives - qui sont d'ordre social, organisationnel et institutionnel - comme des biens communs. Et c'est ainsi que nous proposons de définir ce qui relève du niveau communautaire⁴⁹ ou non.

Une histoire de changement au niveau communautaire est donc une histoire de changement qui montre une augmentation des opportunités pour la population (opportunités collectives), à même de renforcer son pouvoir d'agir, ou au moins celui d'un groupe de personnes. Par exemple : à la suite du succès des centres de développement de la petite enfance à domicile appuyés par HI, une Maman a décidé d'ouvrir son propre centre et a mobilisé deux autres Mamans avec elle. Le fonctionnement de ce nouveau centre représente une opportunité pour les enfants en bas âge de la communauté qui ne fréquentaient pas de centre auparavant (ou trop loin) et leurs parents. L'initiative prise par ces parents représente une capacité collective (coordination, investissement en temps, en argent ou en produits, diffusion de messages, etc) qui pourra perdurer si les parents d'autres enfants leur confient ces derniers, mais aussi s'ils rémunèrent les parents investis et/ou proposent leur aide pour les activités, la préparation de repas, en cas d'imprévus.

légitime. Les biens communs doivent donc être compris comme des ressources dont l'accès est géré de manière collective et en fonction des règles établies par la communauté, avec une attention particulière aux dynamiques de pouvoir et à l'inclusion sociale.

⁴⁹ Nous l'avions souligné plus haut dans ce document (se référer au [1.1](#)), une tension existe depuis le début entre ce qui relève du niveau communautaire (collectif) – niveau sur lequel nous souhaitons nous concentrer – et sur ce qui relève du niveau individuel. Dans la revue de la littérature, comme dans les enquêtes et dans les témoignages, nous nous sommes très souvent appuyés sur les besoins de l'individu pour réfléchir à ce que l'environnement doit fournir.

Nous ne retiendrons pas pour l'analyse les histoires de changement au niveau individuel. Par exemple : une personne a été identifiée et référencée vers un service. Même si grâce à cela cette personne a pu ensuite suivre une formation et reprendre une activité professionnelle, ce qu'il convient de mettre en évidence est le fait qu'au sein de la communauté des personnes savent identifier et réaliser un référencement approprié. Toute la population peut bénéficier de cette opportunité si le besoin se présente. Et c'est à la communauté qu'il revient de faire perdurer cette capacité (reconnaissance des compétences que cela nécessite et diffusion de ces compétences, valorisation sous quelque forme que ce soit des cas de référencement, etc).

Cas particulier : Un responsable politique qui décide de l'implantation d'un centre de santé dans la zone. La population bénéficie donc du nouveau centre de santé, mais il ne s'agit pas d'une initiative communautaire : la personne qui a changé est le décideur politique. De plus, sauf enjeux particuliers (par exemple s'il s'agit d'un service de réadaptation et qu'il est prévu de mener un plaidoyer national pour une prise de conscience de la plus-value de ce type de service), il n'y a probablement pas lieu de documenter les effets de l'arrivée d'un nouveau service de santé dans une localité, car les bénéfices de l'accès aux soins ne sont plus à démontrer.

❖ **UNE NECESSAIRE CATEGORISATION DES HISTOIRES DE CHANGEMENT : TOUTES LES HISTOIRES NE SONT PAS DES EFFETS**

Une fois les histoires de changement communautaires identifiées, leur interprétation commence par l'attribution de deux scores : 1) un score reflétant le niveau d'importance du changement par rapport à l'objectif du projet (par exemple, dans quelle mesure le changement participe à la protection des enfants, si tel est l'objectif du projet) ; 2) un score associé au niveau de contribution du projet au changement (par exemple, dans quelle mesure le changement est provoqué par une activité du projet ou une de ses conséquences). Pour le premier score, si les changements représentent des obstacles par rapport aux objectifs du projet (le changement va à l'encontre des objectifs du projet, il retarde l'atteinte

de ceux-ci), on attribuera alors un score négatif. L'attribution de ces scores va permettre de fonder 5 catégories⁵⁰ :

- Les succès du projet : cela correspond aux histoires de changement positives qui sont à la fois alignées sur les objectifs du projet (score supérieur ou égal à 3) et dont la contribution du projet est avérée (score supérieur ou égal à 2). Il s'agit donc des réussites du projet.
- Les nuisances du projet : cela correspond aux histoires de changement négatives c'est-à-dire qui empêchent la réalisation des objectifs du projet (score inférieur ou égal à -2) et dont la contribution du projet est également avérée (score supérieur ou égal à 2). Il s'agit donc des « Harm » causés par le projet.

Seules ces deux premières catégories constituent les effets du projet. Les autres catégories, nous l'avons dit, sont toutefois utiles à des fins d'apprentissage.

- Les leviers du contexte : ce sont des changements positifs, alignés avec les objectifs du projet – score de 2 ou plus en termes d'alignement avec les objectifs du projet – mais dont la contribution du projet est absente ou très faible – score de 1 en termes de contribution du projet. Ainsi, on découvre des changements qui participent à l'atteinte des objectifs du projet, provoqués par des initiatives d'autres acteurs ou des parties prenantes du projet mais sans influence de celui-ci sur l'idée ou la mise en œuvre de l'initiative.
- Les obstacles du contexte : cela correspond à des changements négatifs, qui vont à l'encontre des objectifs du projet même si la cause est extérieure au projet – score de -2 et moins en termes d'alignement sur les objectifs du projet ; score de 1 en termes de contribution du projet. Bien qu'il ne s'agisse pas de « Harm » provoqué par le projet, ces changements révèlent l'émergence de freins au projet : acteurs réticents, comportements défavorables, etc
- Les dynamiques inattendues : il s'agit des changements provoqués (au moins en partie) par le projet – score de 2 ou plus en termes de contribution du projet - mais

⁵⁰ Des illustrations pour chacune de ces catégories sont disponibles dans le [rapport Photovoix du Projet Nurturing Care au Rwanda \(2025\)](#).

qui ne vont pas directement dans le sens des objectifs du projet - score de 1 ou -1 en termes d'alignement avec les objectifs du projet (lorsque le changement est négatif).

Ainsi, pour renseigner l'indicateur d'effet, il ne faut prendre en considération que les histoires de changement qui correspondent effectivement à des effets du projet, c'est-à-dire qui entrent dans les deux premières catégories.

Il est aussi intéressant de discuter en parallèle de cette analyse les objectifs que le projet s'était fixés mais qui ne transparaissent pas dans les histoires de changement produites.

❖ **FAIRE LE LIEN AVEC LE CADRE THEORIQUE DE L'ENVIRONNEMENT CAPACITANT POUR RENSEIGNER L'INDICATEUR D'EFFETS**

Le cadre théorique de l'environnement capacitant permet de structurer les résultats en fournissant des repères pour l'analyse et le narratif. En regroupant les histoires de changements produites qui correspondent à des effets au niveau communautaire par pilier et/ou par sous-pilier, on peut expliquer en quoi la communauté a augmenté ses capacités à fournir un cadre protecteur, économiquement vivable, juste et/ou épanouissant, sur quels piliers ou sous-piliers projet semble avoir eu le plus ou le moins d'effet, etc. Se référer au cadre théorique est d'autant plus intéressant que les changements effectifs qui ont pu être capturés peuvent s'avérer différents de ceux attendus initialement, et il est alors possible de les valoriser en les « étiquetant » et en montrant en quoi ils contribuent aussi à faire de la communauté un environnement capacitant. De même, il peut y avoir des effets négatifs à prendre en compte, et les positionner par pilier ou sous-pilier, en comparant avec la position des effets positifs, peut permettre de mieux comprendre (et de mieux expliquer) l'influence globale du projet.

Si cette étape de test a été déterminante pour sélectionner et formaliser la démarche retenue – et donc pour aboutir à OUT-COMs – nous pouvons relever trois limites à ce test, qui devront faire l'objet d'une attention particulière par la suite.

- Premièrement, le périmètre du test. Le fait de faire le test sur un seul projet ne permet pas de savoir si les résultats entre les méthodes seraient similaires si elles étaient mises en œuvre ailleurs (autre équipe, autre projet, autre zone, autre population). Toutefois, il n'était pas possible de faire autrement au regard du budget disponible et de la crise des financements américains qui impactaient les programmes et les projets depuis le début de l'année.
- Deuxièmement, l'acceptabilité de la méthode Photovoix. Si la question de l'acceptabilité a fait l'objet d'un suivi au cours de l'activité, nous n'avions pas prévu de suivi après la tenue de l'exposition-débat, étant donné que les retours des parties prenantes étaient très positifs et que l'utilisation de la démarche dans la suite du projet n'avait pas encore été statuée. Nous ne pouvons donc pas avoir d'information sur un changement du niveau d'acceptance de l'activité a posteriori, une fois que les participants au débat ont compris à quoi servaient les photos des enfants.
- Et enfin, la réplicabilité de l'analyse. L'analyse des données produites au cours du test n'a malheureusement pas impliqué les équipes projets. Cela est notamment du au temps disponible pour la recherche et au besoin d'avoir des résultats le plus rapidement possible afin de les présenter au Comité de Pilotage, mais aussi du manque de temps au niveau de l'équipe (période de préparation du R2) et au gel du financement DGD survenu en Mars 2025 (juste à la fin de la collecte des données du test) du fait des tensions diplomatiques entre le Rwanda et la Belgique. Or, cette implication aurait été importante pour vérifier la réplicabilité du processus d'analyse, identifier les problèmes qui pourraient survenir, et ajuster cette étape d'analyse afin de permettre une compréhension commune.

Conclusion

Cette recherche, financée dans le cadre du projet PREVENIR, visait à concevoir un outil de mesure des effets des projets de HI (et de ses partenaires) au niveau communautaire. Ce rapport retrace donc la genèse de l'outil OUT-COMs.

Le processus de recherche : 8 étapes qui se veulent sensibles au genre, à l'âge, aux handicaps et aux conflits

La conception d'une démarche de mesure des effets au niveau communautaire a soulevé de nombreuses questions car l'objectif était de proposer une réponse mobilisable dans l'ensemble de nos secteurs d'intervention et de nos contextes de travail et adaptée aux profils de personnes avec et pour lesquelles nous mettons en œuvre les projets. Plusieurs jalons ont structuré la réflexion. Ces jalons ont été formalisés au travers de 4 livrables intermédiaires, rappelés ci-dessous. Une attention particulière a été accordée pour que le processus de recherche soit sensible au genre, à l'âge et aux handicaps. [L'Annexe 3](#) permet de synthétiser comment ces aspects ont été intégrés. De même, nous avons voulu prendre en considération les aspects de sensibilité au conflit, qui se matérialisent principalement dans les choix qu'une équipe projet est amenée à faire pour déployer l'outil OUT-COMs. Ces aspects sont de ce fait abordés dans le guide méthodologique OUT-COMs.

La phase exploratoire rassemblait les premières étapes de la recherche, visant à déterminer ce que pourrait être un environnement capacitant pour HI, et donc plus spécifiquement à définir ce que pourrait être le contenu de l'outil que l'on cherche à construire. L'objectif était d'aboutir à une proposition conceptuelle ayant du sens par rapport aux projets mis en œuvre par HI et ses partenaires.

- Etape 1 - La revue de littérature : Cette première étape avait pour objectif d'ancrer la recherche dans un cadre théorique autour de la notion d'environnement capacitant. La revue de la littérature a permis de proposer une première définition de cette notion à partir de potentiels éléments invariants.
- Etape 2 - L'analyse des documents de HI : Il s'agissait d'aligner le cadre théorique ainsi esquisssé avec les réalités des interventions de HI. Nous avons donc formulé une

deuxième version du cadre théorique intégrant les différents éléments tirés des documents consultés.



Livrable intermédiaire 1 : Une [Note de cadrage](#) résume la recherche et ses principes, ainsi que le benchmark interne et externe qui a été réalisé. Elle aborde ensuite les différentes disciplines qui mobilisent la notion d'environnement capacitant dans la littérature et les tendances principales qui en découlent pour formuler une première définition. L'importance accordée à différents aspects méthodologiques est également soulignée, afin d'ébaucher quelques orientations initiales.

- Etape 3 - L'utilisation des enquêtes Midline du projet PREVENIR : Pour capturer les perceptions des populations, nous avons pu tirer parti des enquêtes Midline du projet PREVENIR. C'est donc à partir de quelques questions simples sur leur environnement de vie que nous sommes parvenus à enrichir le cadre théorique, et à mettre en avant les éléments considérés comme les plus importants par les populations interrogées.
- Etape 4 - La réalisation d'entretien en RDC : Nous avons intégré dans la réflexion d'autres données empiriques, tirées cette fois de l'analyse des trajectoires de vie des populations, en se focalisant donc sur les réalités vécues et non plus les perceptions.

A la fin de cette première phase de recherche, nous avions donc un cadre théorique, amendé au travers de différentes sources, ainsi que des éléments nous indiquant les composantes (sous-piliers) les plus susceptibles d'avoir une l'importance particulière pour les personnes en fonction de leur âge, de leur genre, de leurs handicaps (ou de leur statut d'aidant).

La phase de stabilisation et de développement regroupait quant à elle les étapes centrées sur la stabilisation du cadre théorique proposé et sur les réflexions méthodologiques. Il était ici question d'aboutir à une décision concrète concernant la démarche de mesure de nos effets au niveau communautaire.

- Etape 5 - La consultation technique : Cette cinquième étape avait pour but de confronter les résultats du travail réalisé dans la première phase de la recherche (i.e le

cadre théorique) à l'expertise des spécialités techniques de HI. Nous avons ainsi pu stabiliser la proposition théorique.



Livrable intermédiaire 2 : Les spécialistes techniques de HI ont été interrogés via une méthode de consensus afin d'amender et de valider ou non la définition du concept d'environnement capacitant. Il s'agissait également de confronter les propositions aux aspects associés à l'âge, au genre et au handicap. Les [Résultats de cette consultation 1](#) présentent les différents éléments et les définitions retenues pour caractériser un environnement capacitant pour HI.

- Etape 6 - La revue méthodologique – Nous avons de nouveau consulté la littérature afin d'identifier les démarches évaluatives existantes. Cela a permis de sélectionner plusieurs pistes méthodologiques cohérentes avec le cadre théorique, fondées sur des démarches ayant déjà fait leurs preuves.
- Etape 7 - La consultation des futurs utilisateurs : A ce stade, il était indispensable de confronter les propositions méthodologiques aux besoins et aux contraintes des projets. Cette consultation a permis de délimiter plus clairement les options à tester pour la suite.



Livrable intermédiaire 3 : Au travers de la consultation des chefs de projet et des MEAL, qui visait à garantir la faisabilité et l'adéquation avec les réalités des interventions, plusieurs options ont été sélectionnées. Les [Résultats de la consultation 2](#) présentent les options méthodologiques privilégiées par les équipes des programmes et la place accordée à la participation des populations.

- Etape 8 - Le test terrain : Enfin, le test terrain avait pour objectif de vérifier la performance et la faisabilité des trois options méthodologiques retenues à ce stade. A l'issu de ce test, nous avons pu stabiliser la démarche globale en intégrant deux modalités de collecte de données (au choix).



Livrable intermédiaire 4 : Les Résultats du test méthodologique

présentent comment a été mis en œuvre ce test, quels critères ont été suivis pour la prise de décision, et quelles options ont finalement été retenues pour constituer la démarche finale.

Les résultats de la recherche : l'outil OUT-COMs

Cette recherche a abouti à la conception d'un cadre théorique et à l'identification d'une méthodologie de collecte et d'analyse de données s'y rattachant, permettant de renseigner l'indicateur suivant :

“ Une amélioration de la capacité de l'environnement de vie à fournir un cadre protecteur, économiquement vivable, juste et épanouissant aux personnes est observée à la fin du projet.”

La démarche finale, appelée la démarche OUT-COMs, est une démarche qualitative, offrant un espace d'expression à la population concernée - soit via des discussions, soit via la prise de photos – qui fonctionne “ à rebours ” par rapport à nos pratiques habituelles. Elle vise à formaliser des histoires de changement survenues dans la communauté, puis à analyser l'ensemble des histoires de changement en fonction 1) de leur alignement avec les objectifs du projet, 2) du niveau de contribution du projet dans ce changement et 3) de leur lien avec les caractéristiques d'un environnement de vie capacitant ou non.

Le lien entre le processus de recherche jalonné par différentes étapes et les décisions qui caractérisent la démarche OUT-COMs est explicité dans un tableau de synthèse, en [Annexe 4](#).

Pour déployer cette démarche OUT-COMs sur un projet, référez-vous au guide méthodologique « La démarche OUT-COMs : mesurer les effets de son projet au niveau communautaire ». A vous de jouer !

Bibliographie

AGYEMAN, Julian et ANGUS, Briony. The role of civic environmentalism in the pursuit of sustainable communities. *Journal of Environmental Planning and Management*, 2003, vol. 46, no 3, p. 345-363.

ALKIRE, Sabina. Dimensions of human development. *World development*, 2002, vol. 30, no 2, p. 181-205.

ARNOLD, Josh A., ARAD, Sharon, RHOADES, Jonathan A., et al. The empowering leadership questionnaire: The construction and validation of a new scale for measuring leader behaviors. *Journal of organizational behavior*, 2000, vol. 21, no 3, p. 249-269.

ARNOUD, Justine et FALZON, Pierre. Changement organisationnel et reconception de l'organisation: des ressources aux capacités. *Activités*, 2013, vol. 10, no 10-2.

BÉNÉ, Christophe, WOOD, Rachel Godfrey, NEWSHAM, Andrew, et al. Resilience: new utopia or new tyranny? Reflection about the potentials and limits of the concept of resilience in relation to vulnerability reduction programmes. *IDS Working Papers*, 2012, vol. 2012, no 405, p. 1-61.

BOS, Arjan ER, PRYOR, John B., REEDER, Glenn D., et al. Stigma: Advances in theory and research. *Basic and applied social psychology*, 2013, vol. 35, no 1, p. 1-9.

CLARK, David. The Capability Approach: Its Development, Critiques and Recent Advances. 2005.

CSIKSZENTMIHALYI, Mihaly. Activity and happiness: Towards a science of occupation. *Journal of Occupational Science*, 1993, vol. 1, no 1, p. 38-42.

DAVOINE, Lucie et MÉDA, Dominique. Place et sens du travail en Europe: une singularité française? 2008.

DODEL, Matias et MESCH, Gustavo. Inequality in digital skills and the adoption of online safety behaviors. *Information, Communication & Society*, 2018, 21(5), 712-728.

DOYAL, Len et GOUGH, Ian. Towards a political economy of need-satisfaction. In : *A Theory of Human Need*. London : Macmillan Education UK, 1991. p. 277-296.

ESPING-ANDERSEN, Gøsta. Social foundations of postindustrial economies. Oxford university press, 1999.

EUZÉBY, Chantal et REYSZ, Julien. Chapitre 4. La modernisation des systèmes sociaux. *Économie en+*, 2014, p. 67-93.

FERNAGU-OUDET, Solveig. Chapitre 14. Favoriser un environnement « capacitant » dans les organisations. In : *Apprendre au travail*. Presses universitaires de France, 2012. p. 201-213.

FERNAGU-OUDET, Solveig. L'approche par les capacités au prisme de la formation. (R) évolution du management des ressources humaines: des compétences aux capacités, 2016.

FISH, L. Stone et BUSBY, Dean M. The delphi method. *Research methods in family therapy*, 1996, vol. 469, p. 482.

FOLKMAN, Susan. Personal control and stress and coping processes: a theoretical analysis. *Journal of personality and social psychology*, 1984, vol. 46, no 4, p. 839.

FRASER, Heather. Four different approaches to community participation. *Community Development Journal*, 2005, vol. 40, no 3, p. 286-300.

FRASER, Nancy. Social justice in the age of identity politics: Redistribution, recognition, and participation. In : *Geographic thought*. Routledge, 2008. p. 72-89.

GORZ, André. Misères du présent, richesse du possible. FeniXX, 1997.

GUDYNAS, Eduardo. Buen vivir: Germinando alternativas al desarrollo. *América Latina en movimiento*, 2011, vol. 462, no 2, p. 1-20.

HANAFIN, Sinéad. Review of literature on the Delphi Technique. Dublin: National Children's Office, 2004, p. 1-51.

JENSON, Jane. Mapping social cohesion: The state of Canadian research. Ottawa : Canadian policy research networks, 1998.

JOUAN, Marlène et LAUGIER, Sandra. Comment penser l'autonomie. Entre compétences et dépendances. París, PUF. PMCid, 2009, vol. 2768461.

KABEER, Naila. Resources, agency, achievements: Reflections on the measurement of women's empowerment. *Development and change*, 1999, vol. 30, no 3, p. 435-464.

LAFAYE, Caroline Guibet. La domination sociale dans le contexte contemporain. *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 2014, vol. 45, no 45-1, p. 127-145.

LAVILLE, Jean-Louis. Associationnisme: le bien commun aux confins du marché et de l'État. *Finance & bien commun*, 2010, vol. 3738, no 2, p. 64-73.

LE GALÈS, Patrick. Gouvernance. In : *Dictionnaire des politiques publiques*. Presses de Sciences Po, 2010. p. 299-308.

LINK, Bruce G. et PHELAN, Jo C. Conceptualizing stigma. *Annual review of Sociology*, 2001, vol. 27, no 1, p. 363-385.

LISI, Anthony J., SALSBURY, Stacie A., HAWK, Cheryl, et al. Chiropractic integrated care pathway for low back pain in veterans: results of a Delphi consensus process. *Journal of manipulative and physiological therapeutics*, 2018, vol. 41, no 2, p. 137-148.

LYSAKER, Paul, YANOS, Philip, OUTCALT, Jared, et al. Association of stigma, self-esteem, and symptoms with concurrent and prospective assessment of social anxiety in schizophrenia. *Clinical Schizophrenia & Related Psychoses*, 2010, vol. 4, no 1, p. 41-48.

MAUSS, Marcel. *Essai sur le don: forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*. Puf, 2023.

METZ, Thaddeus. Toward an African moral theory. 2007.

METZ, Thaddeus. The motivation for" Toward an African Moral Theory". *South African Journal of Philosophy = Suid-Afrikaanse Tydskrif vir Wysbegeerte*, 2007, vol. 26, no 4, p. 331-335.

MONGIN, Olivier. Le droit, la religion, l'État: À propos de "Homo juridicus" d'Alain Supiot. *Esprit* (1940-), 2005, p. 163-171.

MOUFFE, Chantal. Politics and passions: The stakes of democracy. *Ethical Perspectives*, 2000, vol. 7, no 2, p. 146-150.

NUSSBAUM, Martha. Women's capabilities and social justice. *Journal of human development*, 2000, vol. 1, no 2, p. 219-247.

NUSSBAUM, Martha. Poverty and human functioning: Capabilities as fundamental entitlements. *Poverty and inequality*, 2006, vol. 1990, p. 47-75.

NUSSBAUM, Martha C. *Creating capabilities: The human development approach*. Harvard University Press, 2011.

NUSSBAUM, Martha Craven. *Femmes et développement humain: l'approche des capacités*. 2008.

OSTROM, Elinor. *Governing the commons: The evolution of institutions for collective action*. Cambridge university press, 1990.

OSTROM, Elinor. Neither market nor state: Governance of common-pool resources in the twenty-first century. 1994.

OSTROM, Elinor, GARDNER, Roy, et WALKER, James. *Rules, games, and common-pool resources*. University of Michigan press, 1994.

PAPERMAN, Patricia et LAUGIER, Sandra. L'éthique de la sollicitude. *Sciences humaines*, 2006, vol. 177, no 12, p. 6-6.

POLANYI, Karl. The self-regulating market and the fictitious commodities: labor, land and money. 1944.

PRADES, José A. Éthique et sociologie. Le développement des solidarités humaines dans la pensée d'Émile Durkheim. *Studies in Religion/Sciences Religieuses*, 1993, vol. 22, no 1, p. 3-19.

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT. Rapport mondial sur le développement humain. Economica; De Boeck Université, 1991.

PUTNAM, Robert D. Bowling alone: America's declining social capital. In : *Culture and politics: A reader*. New York : Palgrave Macmillan US, 2000. p. 223-234.

QUINN, Diane M. et EARNSHAW, Valerie A. Concealable stigmatized identities and psychological well-being. *Social and personality psychology compass*, 2013, vol. 7, no 1, p. 40-51.

RAMOSE, Mogobe B., COETZEE, P. H., et ROUX, A. P. J. *Philosophy from Africa: a text with readings*. 2002.

ROBEYNS, Ingrid. Assessing global poverty and inequality: income, resources, and capabilities. *Metaphilosophy*, 2005, vol. 36, no 1-2, p. 30-49.

ROBEYNS, Ingrid. The capability approach: a theoretical survey. *Journal of human development*, 2005, vol. 6, no 1, p. 93-117.

ROBEYNS, Ingrid. The capability approach in practice. *Journal of political philosophy*, 2006, vol. 14, no 3.

ROSANVALLON, Pierre. *La nueva cuestión social: repensar el Estado providencia*. Ediciones Manantial, 1995.

SAMUEL, P. S., RILLOTTA, Fiona, et BROWN, Ivan. The development of family quality of life concepts and measures. *Journal of Intellectual Disability Research*, 2012, vol. 56, no 1, p. 1-16.

SCHLOSBERG, David. *Defining environmental justice: Theories, movements, and nature*. OUP Oxford, 2007.

SEN, Amartya. *Inequality reexamined*. Oxford university press, 1992.

SEN, Amartya. Minimal liberty. *Economica*, 1992, p. 139-159.

SEN, Amartya. Health in development. *Bulletin of the World Health Organization*, 1999, vol. 77, no 8, p. 619.

SPITZ, Jean-Fabien. John Rawls and the question of social justice. *Études*, 2011, vol. 414, no 1, p. 55-65.

STANGL, Anne L., EARNSHAW, Valerie A., LOGIE, Carmen H., et al. The Health Stigma and Discrimination Framework: a global, crosscutting framework to inform research, intervention development, and policy on health-related stigmas. *BMC medicine*, 2019, vol. 17, no 1, p. 31.

STEWART, Frances et DENEULIN, Severine. Amartya Sen's contribution to development thinking. *Studies in comparative international development*, 2002, vol. 37, no 2, p. 61-70.

STIGLITZ, Joseph E., SEN, Amartya, FITOUSSI, Jean-Paul, et al. Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social. Rapport au président de la République. France. <http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/fr>

TAYLOR, Donald M., WRIGHT, Stephen C., PORTER, Lana E., et al. Dimensions of perceived discrimination: The personal/group discrimination discrepancy. In : *The psychology of prejudice: The Ontario symposium*. 1994. p. 233-255.

TRONTO, Joan C. An ethic of care. *Generations: Journal of the American society on Aging*, 1998, vol. 22, no 3, p. 15-20.

VAN DEURSEN, Alexander et VAN DIJK, Jan. Internet skills and the digital divide. *New media & society*, 2011, vol. 13, no 6, p. 893-911.

VAN DER SANDEN, Remko LM, STUTTERHEIM, Sarah E., PRYOR, John B., et al. Coping with stigma by association and family burden among family members of people with mental illness. *The Journal of Nervous and Mental Disease*, 2014, vol. 202, no 10, p. 710-717.

VILLAR, Clara et DAVID, Michel. La résilience, un outil pour les territoires. Séminaire IT-GO Rosko, 2014, p. 68.

YOUNG, Iris Marion. State, civil society, and social justice. *Democracy's value*, 1999, p. 152.

ZHANG, Xiaomeng et BARTOL, Kathryn M. Linking empowering leadership and employee creativity: The influence of psychological empowerment, intrinsic motivation, and creative process engagement. *Academy of management journal*, 2010, vol. 53, no 1, p. 107-128.

ZUBOFF, Shoshana. Surveillance capitalism and the challenge of collective action. In : *New labor forum*. Sage CA: Los Angeles, CA : Sage Publications, 2019. p. 10-29.

Principaux documents consultés pour démarrer l'identification des démarches évaluatives participatives (par ordre chronologique)

- Inclusive evaluation : implications of transformative theory for evaluation, MERTENS D. M., 1999
- Manuel d'évaluation participative de programme, AUBEL J., 2000 (2ème édition)
- Building Blocks for Participation in Integrated Assessment, a review of participatory methods, van Asselt and al., International Center for Integrative Studies, 2001
- Une approche pluraliste et participative : coproduire l'évaluation avec la société civile, BARON G et MONNIER E., Revue Informations sociales, 2003
- Méthodes participatives. Un guide pour l'utilisateur. Fondation Roi Baudoin, 2005
- Evaluation d'impact participative – Guide à destination des Praticiens, CATLEY et al., Tufts University, Feinstein International Center, 2008
- L'évaluation participatives, avantages et difficultés d'une pratique innovante, JACOB S. et OUVRARD L, 2009

Annexes

Annexe 1 – Formulaire d'enquête déployé au Niger, Burkina Faso et RDC pour capturer les perceptions des populations quant à leur environnement

L'objectif des questions est de capturer la perception des populations concernant ce que pourrait être un environnement capacitant (communauté ou école).

2 versions du questionnaire :

- 1 version général (VG) : la personne enquêtée répond à 4 questions.
- 1 version spécifique à l'approche SAFE-SCHOOL donc destiné aux bénéficiaires du R1 au Niger et au Burkina Faso (V-R1-école). Dans cette version, il y a plus de questions car on demande à la personne enquêtée de répondre i) en se mettant à la place des élèves (conditions d'apprentissage) et ii) en tant qu'acteur éducatif (conditions de travail) : la personne enquêtée répond à 6 questions.

QUESTIONNAIRE VG

Les questions suivantes portent sur le lieu de vie et ce qui permet de mener une bonne qualité de vie dans ce lieu de vie.

- 1) **Comment décririez-vous un village où l'on vit bien ?** (plusieurs réponses possibles, ne pas lire les réponses mais cocher les cases qui se rapprochent le plus des réponses de la personne enquêtée. Si vous ne savez pas, cochez « autre » et écrivez la réponse. Si vous avez plusieurs réponses dans « autre », séparez-les par une virgule. Si la personne a dû mal à répondre, proposez-lui la première réponse, comme exemple. Si la personne ne sait pas, cochez « Autre » et indiquez « NSP »)
- Un village où l'on se sent bien accueilli, avec de bons voisins**
 - Un village où l'on se sent en sécurité, avec des moyens de se protéger des dangers**
 - Un village où les droits de tout le monde sont respectés**
 - Un village calme, où l'on peut éviter le stress**
 - Un village où les habitants s'entraident**
 - Un village où l'on peut trouver du travail facilement**
 - Un village bien géré, avec des autorités locales efficaces**
 - Un village où l'on peut vivre comme on veut**
 - Un village où tout le monde a accès aux informations**
 - Un village bien intégré, avec accès aux services publics et à l'aide humanitaire**
 - Un village à l'écoute, où chacun peut participer aux décisions**
 - Un village plein d'espoir, où les habitants croient en un bon avenir**
 - Autre : (Précisez)**

2) A l'inverse, comment décririez-vous un village où on ne vit pas bien ? (plusieurs réponses possibles, ne pas lire les réponses mais cocher les cases qui se rapprochent le plus des réponses de la personne enquêtée. Si vous ne savez pas, cochez « autre » et écrivez la réponse. Si vous avez plusieurs réponses dans « autre », séparez-les par une virgule. Si la personne a dû mal à répondre, proposez-lui la première réponse, comme exemple. Si la personne ne sait pas, cochez « Autre » et indiquez « NSP »).

- Un village où il est difficile de s'intégrer et d'avoir de bons voisins
- Un village dangereux, avec beaucoup de risques (violence, catastrophes)
- Un village où les droits des gens ne sont pas respectés
- Un village stressant, sans moyens pour limiter le stress
- Un village où il est difficile d'obtenir de l'aide des autres
- Un village en crise économique, où il est difficile de trouver du travail
- Un village mal géré, avec des autorités locales inefficaces
- Un village avec beaucoup de pression et peu de liberté de choix
- Un village où l'information circule mal
- Un village avec peu d'accès aux services et à l'assistance humanitaire
- Un village où seuls quelques avis sont pris en compte, et les autres sont ignorés
- Un village où les habitants ont du mal à croire en un bon avenir
- Autre : (Précisez)

Maintenant, nous voudrions connaitre votre avis sur votre village.

3) Selon vous, est-ce qu'il est possible de vivre bien dans votre village actuellement ? (une seule réponse possible)

- Oui, tout à fait
- Oui, plutôt
- Non, pas vraiment
- Non, pas du tout

Si la réponse à la question 3 est « Oui, tout à fait » ou « Oui, plutôt », aller à la question 4.

Si la réponse est « Non, pas vraiment » ou « Non, pas du tout », aller à la question 5.

4) Si oui, quel est le critère qui vous paraît être le plus important et qui permet de vivre bien dans votre village ? (question ouverte, résumez en quelques mot la réponse de la personne enquêtée.)

5) Si non, quel est le critère qui vous paraît être le plus grand obstacle et empêche de vivre bien dans votre village ? (question ouverte, résumez en quelques mot la réponse de la personne enquêtée)

QUESTIONNAIRE V-R1-école

Les questions suivantes portent sur l'environnement scolaire et ce qui permet aux élèves et aux acteurs éducatifs de s'épanouir à l'école.

1a) Comment décririez-vous une école où les élèves peuvent s'épanouir ? (plusieurs réponses possibles, ne pas lire les réponses mais cocher les cases qui se rapprochent le plus des réponses de la personne enquêtée. Si vous ne savez pas, cochez « autre » et écrivez la réponse. Si vous avez plusieurs réponses dans « autre », séparez-les par une virgule. Si la personne a dû mal à répondre, proposez-lui la première réponse, comme exemple. Si la personne ne sait pas, cochez « Autre » et indiquez « NSP ».)

- Une école où les élèves sont bien accueillis, où ils peuvent se faire des amis facilement et avoir de bonnes relations avec les acteurs éducatifs
- Une école où les élèves se sentent en sécurité, où il y a des moyens en place pour les protéger des violences et autres dangers
- Une école où les droits de tous les élèves sont respectés
- Une école calme, où les élèves peuvent trouver des solutions pour limiter leur stress
- Une école où les élèves peuvent parler de leurs problèmes et obtenir de l'aide en cas de besoin
- Une école où les élèves apprennent des choses utiles pour la vie quotidienne et pour leur avenir
- Une école bien gérée, avec des règles claires et des sanctions si les règles ne sont pas respectées
- Une école où l'on peut apprendre sur les choses qui nous intéressent
- Une école qui participe à la diffusion d'information auprès des élèves
- Une école reliée aux services de santé, aux services sociaux ainsi qu'à des associations culturelles et de loisirs dynamiques
- Une école à l'écoute, où les élèves peuvent participer aux décisions qui les concernent
- Une école porteuse d'espérance, grâce à laquelle les élèves peuvent rêver et participer à construire un bon avenir
- Autre : (Précisez)

1b) Comment décririez-vous une école où les acteurs éducatifs peuvent s'épanouir ? (plusieurs réponses possibles, ne pas lire les réponses mais cocher les cases qui se rapprochent le plus des réponses de la personne enquêtée. Si vous ne savez pas, cochez « autre » et écrivez la réponse. Si vous avez plusieurs réponses dans « autre », séparez-les par une virgule. Si la personne a dû mal à répondre, proposez-lui la première réponse, comme exemple. Si la personne ne sait pas, cochez « Autre » et indiquez « NSP ».)

- Une école où les acteurs éducatifs entretiennent de bonnes relations entre eux et avec les élèves
- Une école où l'on se sent en sécurité, avec des moyens de se protéger des dangers (violences, catastrophes)
- Une école où les droits de tous les acteurs éducatifs sont respectés
- Une école calme, où l'on peut éviter le stress
- Une école où l'on peut parler de ses problèmes et obtenir de l'aide en cas de besoin
- Une école où l'on peut donner du sens à son travail / évoluer
- Une école bien gérée, où on fait respecter les règles
- Une école où l'on peut avoir de l'autonomie dans la pratique de son métier (pour monter des projets pédagogiques par exemple)
- Une école où tout le monde a facilement accès aux informations
- Une école bien reliée aux services de santé et aux services sociaux pour assurer un bon suivi des élèves

- Une école à l'écoute, où chacun peut participer aux décisions qui le concernent
- Une école porteuse d'espérance, où l'on ressent que l'on participe à la construction d'un bon avenir
- Autre : (Précisez)

2a) A l'inverse, comment décririez-vous une école où il est difficile pour les élèves de s'épanouir ? (plusieurs réponses possibles, ne pas lire les réponses mais cocher les cases qui se rapprochent le plus des réponses de la personne enquêtée. Si vous ne savez pas, cochez « autre » et écrivez la réponse. Si vous avez plusieurs réponses dans « autre », séparez-les par une virgule. Si la personne a dû mal à répondre, proposez-lui la première réponse, comme exemple. Si la personne ne sait pas, cochez « Autre » et indiquez « NSP ».)

- Une école où les élèves ne sont pas bien accueillis, où il est difficile de se faire des amis et d'avoir de bonnes relations avec les acteurs éducatifs
- Une école où les élèves ne se sentent pas en sécurité, où il n'y a pas de moyens pour les protéger
- Une école où les droits de tous les élèves ne sont pas respectés
- Une école stressante, où les élèves n'ont pas de solutions pour limiter leur stress
- Une école où les élèves ne peuvent pas parler de leurs problèmes ni obtenir de l'aide en cas de besoin
- Une école où les élèves n'apprennent pas de choses utiles pour la vie quotidienne et pour leur avenir
- Une école mal gérée, avec des règles floues et pas de sanctions lorsque les règles ne sont pas respectées
- Une école où l'on ne peut pas choisir d'apprendre sur les choses qui nous intéressent
- Une école qui bloque les informations ou participe à la diffusion de fausses informations auprès des élèves
- Une école mal reliée aux services de santé, aux services sociaux ainsi qu'à des associations culturelles et de loisirs
- Une école où les élèves ne peuvent pas participer aux décisions qui les concernent
- Une école où les élèves ne peuvent pas espérer construire un bon avenir
- Autre : (Précisez)

2) Et comment décririez-vous une école où il est difficile pour les acteurs éducatifs de s'épanouir ? (plusieurs réponses possibles, ne pas lire les réponses mais cocher les cases qui se rapprochent le plus des réponses de la personne enquêtée. Si vous ne savez pas, cochez « autre » et écrivez la réponse. Si vous avez plusieurs réponses dans « autre », séparez-les par une virgule. Si la personne a dû mal à répondre, proposez-lui la première réponse, comme exemple. Si la personne ne sait pas, cochez « Autre » et indiquez « NSP ».)

- Une école où les acteurs éducatifs n'ont pas de bonnes relations entre eux et avec les élèves
- Une école où l'on ne se sent pas en sécurité, sans moyen pour se protéger des dangers (violences, catastrophes)
- Une école où les droits des acteurs éducatifs ne sont pas respectés
- Une école stressante, sans moyen pour limiter/gérer le stress
- Une école où l'on ne peut pas parler de ses problèmes ni obtenir de l'aide en cas de besoin
- Une école où l'on ne peut pas donner du sens à son travail / évoluer
- Une école mal gérée, où les règles sont floues ou non respectées
- Une école où l'on peut ne pas avoir de l'autonomie dans la pratique de son métier
- Une école où il l'accès aux informations est difficile
- Une école mal bien reliée aux services de santé et aux services sociaux
- Une école où les acteurs éducatifs ne peuvent pas participer aux décisions qui les concernent

- Une école où les acteurs éducatifs ne ressentent pas qu'ils participent à la construction d'un bon avenir
- Autre : (Précisez)

Maintenant, nous voudrions connaitre votre avis sur vos école.

3) Selon vous, est-ce qu'il est possible de s'épanouir dans votre école actuellement ? (une seule réponse possible)

- Oui, tout à fait
- Oui, plutôt
- Non, pas vraiment
- Non, pas du tout

Si la réponse à la question 3 est « Oui, tout à fait » ou « Oui, plutôt », aller à la question 4.

Si la réponse est « Non, pas vraiment » ou « Non, pas du tout », aller à la question 5.

4) Si oui, quel est le critère qui vous paraît être le plus important et qui permet de s'épanouir dans votre école ? (question ouverte, résumez en quelques mot la réponse de la personne enquêtée.)

5) Si non, quel est le critère qui vous paraît être le plus grand obstacle et empêche de s'épanouir dans votre école ? (question ouverte, résumez en quelques mot la réponse de la personne enquêtée)

Annexe 2 – Guide d’entretien utilisé en RDC pour recueillir les trajectoires de vie

Présentation : Je m’appelle Lise, Je travaille pour HI, et je viens ici aujourd’hui pour mener des discussions avec plusieurs personnes de ce village / site.

Objectif : Je voudrais mieux comprendre votre parcours de vie et identifier avec vous ce qui, au niveau communautaire, est un levier ou au contraire un obstacle pour pouvoir mener une bonne vie. Les informations issues de notre discussion seront utilisées pour améliorer les interventions de HI sur le long terme (pas le projet dont vous bénéficiez actuellement).

Pourquoi vous ? Tout le monde a des choses intéressantes à dire, qui pourraient nous servir de source d’inspiration. Toutefois, je ne pourrais pas m’entretenir avec tout le monde.

- Je vous propose à vous sur les conseils de ...
- Je vous propose à vous car vous avez manifesté l’envie de participer
- Je vous propose à vous pour échanger sur la situation que vous avez rencontrée, du fait de ...

Conditions de participation :

- Participation volontaire : Vous avez le droit de participer ou de ne pas participer, cela n’entraînera aucune conséquence sur l’aide reçue, dans un cas comme dans l’autre, ni dans les relations que vous aurez avec les équipes de HI à l’avenir
- Anonymat : Votre participation sera anonyme, à aucun moment votre nom ne sera divulgué. Je vais tout de même prendre des notes de notre échange. Je traiterai moi-même les données, et donc je serai la seule à avoir accès à ce que nous nous dirons aujourd’hui.

Déroulement :

- Durée d’environ 45min – 1h
- On peut discuter maintenant ou se fixer rdv pour plus tard

Consentement :

- Est-ce que vous êtes d’accord pour participer ?
- Quel est l’endroit où vous seriez le plus à l’aise pour discuter ?
- Est-ce que vous êtes prêt, est ce que nous pouvons commencer ?

Si pendant la discussion vous n’êtes pas à l’aise, n’hésitez pas à me dire pourquoi. De même, si vous voulez que l’on arrête, n’hésitez pas à me le signaler.

Si vous aviez des questions par la suite, ou si vous vouliez partager une remarque ou une plainte concernant notre discussion, n’hésitez pas à contacter la ligne gratuite (carte distribuée avec le numéro).

Caractéristiques de la personne : Tranche d’âge, genre

Avant que vous me racontiez votre vie, je voudrais d’abord savoir comment vous vous sentez. J’aurais aussi besoin de savoir si je dois adapter l’entretien pour que notre discussion soit plus facile / plus agréable.

1. Avez-vous des problèmes de vue, [même avec vos lunettes] ?
2. Éprouvez-vous des difficultés à entendre, [même avec une ou des prothèse(s) auditive(s)] ?
3. Éprouvez-vous des difficultés à marcher ? (par exemple qui vous empêcheraient d’aller ailleurs ou vous seriez plus à l’aise pour cette conversation)
4. Éprouvez-vous des difficultés à vous rappeler certaines choses ou à vous concentrer ? (par exemple, si je vous parle du passé ; si cet entretien dure un peu plus longtemps que prévu)
5. Éprouvez-vous des difficultés à prendre soin de vous (vous habiller, vous laver) ?
6. Eprouvez-vous des difficultés à communiquer dans votre langue habituelle, à comprendre les autres ou à vous faire comprendre ?

Est-ce qu’il y a d’autres choses que vous aimeriez que je sache, qui pourrait gêner ou au contraire faciliter la discussion ?

TRAJECTOIRE GLOBALE

- Evolution de la situation du ménage : à partir de l'installation (début de la vie d'homme indépendant ou de femme mariée) jusqu'à maintenant, en prenant en compte la composition de la famille (personnes prises en charge), les activités menées, la couverture des besoins fondamentaux (accès à la nourriture et à l'eau, à l'école, aux soins, à un logement), la capacité à faire face aux aléas du quotidien
 - ⇒ Identifier les périodes « prospères », les périodes difficiles, les opportunités, les chocs
- Focus sur les chocs (dans le passé) : comment ils ont pu être dépassé / quels recours (parmi eux, quels recours communautaires) ont pu être mobilisés / comment les choses auraient-elles pu mieux se passer – quelles aides ont manqué (notamment au niveau de la communauté) et auraient été bénéfiques
- Focus sur les opportunités (dans le passé) : qu'est ce qui explique ces opportunités – qu'est ce qui fait que vous avez pu les saisir (et peut être pas d'autres personnes) / est ce qu'il y a des opportunités que vous avez manqué – qu'est ce qui aurait pu vous aider à la saisir (notamment des aides venues de la communauté)

SITUATION ACTUELLE

- Description de la situation actuelle : comment celui-ci se positionne par rapport aux autres ménages de la communauté
- Risques : risques perçus (en général) / quels sont les moyens pour s'en prémunir / si le problème survient, quels seront vos recours possibles
- Bien-être de la personne : niveau de stress ou de sérénité / sur quoi ou qui vous pouvez compter pour vous sentir mieux le cas échéant
- Aspirations : ce que l'individu aimerait faire (pour améliorer ses conditions de vie, ou réaliser un investissement, ou développer une activité, etc), et pourquoi (d'où vient l'idée notamment) / qu'est ce qui pourrait faciliter cela / quelles sont les difficultés pour le faire (obstacles/craintes)

ATTENTES VIS-A-VIS DE LA COMMUNAUTE

- Globalement, actuellement, sur quoi vous pouvez-copter selon vous au sein de votre communauté ? (Quelles aides, quelles infos, quelles protections, etc)
- Quelles sont vos attentes par rapport autres personnes de la communauté (proches, voisins, autorités communautaires) ?

Remerciements

Eventuellement, demander possibilité de faire une photo et/ou de citer certaines parties de la discussion dans communication interne (newsletter)

Annexe 3 – Quelques éléments pour mener une recherche aussi sensible aux handicaps, au genre, à l'âge que possible

ETAPE	DESCRIPTION	DEMARCHE POUR ASSURER LA SENSIBILITE HGA	LIMITES / POINTS D'ATTENTION
DECISION	Définition du périmètre de la recherche	Dans la définition du périmètre, on doit notamment répondre à la question suivante : « Auprès de quelle population sera utilisé l'outil final ? »	Nous avons commencé par détailler les profils qui pourraient être concernés pour ne pas mettre de côté certaines spécificités, certains besoins : enfants, personnes âgées, homme, femme, personnes avec différents types de handicap
PROCESSUS DE RECHERCHE (démarche)	Benchmark interne	Inventaire des outils d'intérêt existants / utilisés au sein de HI qui peuvent se rapporter, directement ou indirectement, au sujet de recherche	L'inventaire a également pris en compte les outils spécifiques à certains profils, même s'ils sont moins liés au sujet de la recherche (enfants, femmes, survivant.e.s de violences, personnes handicapées) – comme sources d'inspiration potentielles
	Benchmark externe	Inventaire des outils d'intérêt existants en dehors de HI qui peuvent se rapporter, directement ou indirectement, au sujet de recherche	L'inventaire s'est notamment focalisé sur les outils spécifiques à certains profils, potentiellement moins traités directement dans les outils de HI (ici : communautés LGBTQIA+ ; communauté sourde ; personnes vivant avec le VIH ; scolaires ; personnes âgées ; aidants ; femmes ; travailleurs)
	Revue de la littérature (théorie)	Consultation des travaux de recherche portant sur le sujet de recherche et sur des sujets connexes, dans différentes disciplines	Revue de littérature a été réalisée par mots-clés mais aussi par type de profil (ici : communautés LGBTQIA+ ; communauté sourde ; personnes vivant avec le VIH ; scolaires ; personnes âgées ; aidants ; femmes ; travailleurs) Recherche également autour des conséquences de l'intersectionnalité par rapport au sujet de recherche
	Analyse des documents HI	Inventaire et analyse du contenu des documents sectoriels, multisectoriels et des approches	L'inventaire a pris en compte les documents spécifiques à certains profils, même s'ils sont
			Des entretiens spécifiques portant sur les aspects HGA ont été menés en parallèle (car toute l'expertise de HI

		transversales en lien avec les approches communautaires	moins liés aux approches communautaires	n'est pas formalisée au travers des documents disponibles)
Collectes de données exploratoire		Collecte de données pour recueillir les perceptions des populations quant aux caractéristiques d'un environnement de vie favorable et l'évaluation de leur environnement au moment où on les interroge (enquête Midline + FGD selon les pays)	Les questions ont été formulées de la façon la plus simple possible, et adaptées au contexte (pour que les personnes soient plus à l'aise pour parler au sein des FGD) Le profil des personnes enquêtées a été renseigné (âge, genre, handicap) Lors de l'analyse, les données ont été désagrégées selon HGA. Les FGD ont été conçus pour recueillir la perception des enfants.	L'échantillonnage pour l'enquête Midline a été réalisé par les équipes MEAL en fonction des activités du projet PREVENIR, de ce fait, tous les profils n'ont pas été représentés. Les agents de collecte n'étaient pas des personnes handicapées. Bien que certains agents de collecte soient habitués à travailler avec HI, Inclure un module pour une meilleure inclusion HGA lors de leur formation aurait probablement été un plus. En Palestine et au Mali, les FGD n'ont pas pu se tenir, ainsi, les données traitées incluent seulement les répondants et répondantes du Niger, de RDC et du Burkina Faso. Les faibles effectifs des répondants et répondantes par type de handicap / par niveau de sévérité du handicap n'ont pas permis d'intégrer ses éléments dans l'analyse.
Mission 1 : Entretiens au sein des populations		Réalisation d'entretiens de type récits de vie auprès d'un panel de la population, en RDC	Le panel de personnes à interroger a été sélectionné en croisant les critères HGA (femmes ayant des enfants en âge d'être scolarisés ; filles avec un handicap moteur ; etc) Les questions ont été formulées de la façon la plus simple possible, et adaptées au contexte / des supports visuels ont été mobilisés lorsqu'il y en avait besoin.	Le fait de ne travailler que dans un pays d'intervention n'a pas permis la comparaison entre les perceptions des femmes de différents pays ou de l'écart entre hommes et femmes dans différents pays par exemple
Consultation 1		Méthode Delphi pour obtenir le consensus des spécialistes techniques de HI concernant les éléments qui fondent un environnement capacitant, c'est-à-dire	La consultation a été ouverte à tous les spécialistes techniques, siège et terrain. Des informations sur l'expertise HGA des répondants ont été demandées lors de la	L'expertise des participants a été capturée sur la base d'une auto déclaration et non du poste occupé.

		le contenu de l'outil que l'on cherche à concevoir (questionnaire en ligne)	consultation, pour vérifier le niveau de couverture de ces aspects dans les retours fait par les participants.	
	Consultation 2	Consultation des Chefs de projet et des MEAL en 2 temps : formulaire en ligne puis atelier de consolidation à partir des réponses au formulaire en ligne. La consultation portait sur les options méthodologiques et le périmètre du test permettant de décider le format final de l'outil		La question des spécificités en lien avec HGA a été peu prises en compte à ce niveau.
	Mission 2 : Test méthodologique	Mise en œuvre du test méthodologique (déploiement de l'outil et tests d'options possibles afin de décider de celles les plus appropriées) sur 1 terrain	3 méthodes ont été testées. Il a été fait le choix de travailler avec des enfants de 9 à 12 ans, filles et garçons, dont des enfants handicapés. L'analyse des profils des participants au test devait être vérifiée par la suite, à partir des BdD CFM.	Il n'y avait qu'une petite fille handicapée (à notre connaissance) qui a participé au test. Les données du CFM auxquelles il était prévu de se référer n'ont finalement pas été disponibles.
RESULTATS	Rapport de recherche	Un rapport de recherche est rédigé	La conformité du rapport de recherche avec les règles internes d'accessibilité a été recherchée autant que possible.	Il n'y a pas eu le temps de faire relire le rapport par des experts HGA avant publication
	Boîte à outils	Une boîte à outil est mise à disposition des équipes	La démarche méthodologique / les outils proposés ont été screenés avec une checklist dédiée à vérifier la prise en compte du HGA dans les démarches de collecte de données. Un certain nombre de pratiques recommandées pour une bonne inclusion HGA sont explicitées pour chaque étape du déploiement de l'outil, à hauteur de nos connaissances.	A FAIRE : Des supports de communication pour réaliser un feedback auprès des populations une fois l'outil déployé doivent être proposées en supplément afin de faciliter une communication qui ne renforce pas les stéréotypes.

Annexe 4 – Tableau de synthèse des différentes décisions prises au cours de la Recherche PREVENIR et qui mène à la démarche OUT-COMs

Caractéristique de la démarche OUT-COMs	Pourquoi / comment cette décision a-t-elle été prise ?	Commentaires
1 Le concept mesurable retenu est celui d'environnement capacitant	<p>La notion d'environnement capacitant est mobilisée dans le rapport des Nations Unis de 1990 et présentée comme finalité du développement.</p> <p>Cette notion est aujourd'hui notamment relayée dans les travaux sur les inégalités, et plus généralement sur le développement, les conditions de travail, les lieux de vie des personnes handicapées, les conditions d'apprentissage, ainsi que les droits humains.</p>	<p>La revue de littérature a permis d'identifier d'autres alternatives, mais moins convaincantes.</p> <p>Pour plus de détails, se référer à la Note de cadrage de la recherche, p.12-13</p>
2 La définition de l'environnement capacitant pour HI comprend 4 piliers et 12 sous-piliers	<p>La construction et la stabilisation de ce cadre théorique a été l'objet d'une partie importante de cette recherche. Plusieurs étapes ont permis d'aboutir à ce choix : la revue de la littérature, l'analyse des documents de HI, la réalisation d'enquêtes et d'entretiens auprès des populations, ainsi que la consultation des spécialistes techniques afin d'aboutir à un consensus multisectoriel.</p>	<p>Pour plus de détail sur l'ensemble des étapes de construction de ce cadre théorique, se référer au Rapport final de la recherche, étapes 1 à 5.</p> <p>Pour plus de détail spécifiquement sur le processus de consultation et les avis des spécialistes techniques ayant participé, se référer aux Résultats de la consultation 1.</p>
3 La démarche OUT-COMs est une démarche qualitative	<p>Le fait d'avoir opté pour une démarche qualitative permet d'avoir la flexibilité nécessaire pour 1) s'adapter aux différents secteurs d'intervention de HI et 2) s'adapter aux différents profils de personnes concernées.</p> <p>L'accent a été mis sur la compréhension des changements (causes / conséquences) pour dépasser les critiques adressées à d'autres outil de mesure des effets de HI, tels que ScoPeO.</p>	<p>Il est important de respecter la formulation de l'indicateur d'effets associés à la démarche OUT-COMS : « Une augmentation de la capacité de l'environnement de vie à fournir un cadre protecteur, économiquement vivable, juste, épanouissant est observée à la fin du projet »</p> <p>OUT-COMs ne permet pas de renseigner un nombre ou un pourcentage.</p>
4 Les piliers et sous-piliers qui composent l'environnement capacitant pour HI ne sont pas hiérarchisés	<p>Des auteurs majeurs de l'approche par les Capabilités tels que M. Nussbaum plaident pour considération holistique des besoins humains. Ce qui a été confirmé par les entretiens menés dans les sites de déplacés en RDC, où les aspects liés à l'épanouissement des populations ont parfois été placé avant la couverture des besoins de base par les personnes interrogées.</p>	<p>Il n'est ainsi pas utile de tronquer l'indicateur d'effets pour ne retenir que l'un des piliers, c'est l'analyse qui permettra de voir comment le projet a contribué à l'amélioration de l'environnement de vie... et parfois par des façons inattendues !</p>
5 La démarche OUT-COMs se déploie en milieu ou en fin de projet	<p>Le choix de ne pas faire reposer la démarche sur une Baseline + Endline part du constat que de nombreux outils et de nombreuses</p>	<p>Approcher une évolution de façon rétrospective comme OUT-COMs le propose peut s'avérer plus difficile si le</p>

	<p>enquêtes sont déjà déployées au moment du démarrage du projet. Il s'agit ainsi de ne pas surcharger les équipes.</p>	<p>contexte a été grandement perturbé au cours du projet (catastrophe naturelle, conflit, etc), car les changements qui vont venir à l'esprit des participants seront davantage rattachés à cet évènement. Si un changement très important est anticipable, privilégier la mise en œuvre de OUT-COMs vers le milieu de projet (par exemple avant la période cyclonique), puis en fin de projet, afin de tout de même capturer des éléments en lien avec la première partie du projet.</p>
<p>6 La démarche OUT-COMs fonctionne « à rebours » et se concentre sur les changements effectifs</p>	<p>Du fait de la difficulté à mobiliser un groupe de travail au moment de la crise des financements US en début 2025, il a été décidé de bâtir la réflexion méthodologique sur une démarche de type Récolte des Effets, et de travailler avec les interlocuteurs disponibles à partir de cette première proposition pour rentrer plus vite dans le sujet et avoir à les mobiliser le moins possible.</p> <p>Par ailleurs, se concentrer sur les changements effectifs, c'est s'assurer de nombreux apprentissages à partir de l'exercice de mesure des effets, quand bien même les effets attendus ne sont pas totalement atteints. C'est notamment un moyen d'approcher les effets négatifs potentiels dans une perspective « Do No Harm ».</p>	<p>Pour un aperçu rapide de la Récole des Effets, se référer à la note La Récole des Effets, en 1 page.</p> <p>Une alternative envisagée au préalable avait été celle des mises en situation. Toutefois, des points d'alerte avait été soulevés par les spécialistes techniques du fait de certaines expériences non convaincantes, voir dommageables aux messages-clés portés par le projet.</p>
<p>7 La démarche OUT-COMs intègre un espace d'expression pour les populations (approche participative)</p>	<p>L'idée de proposer un espace d'expression aux populations dans le cadre de la démarche vient de la volonté d'aligner la démarche à l'esprit des approches communautaires, qui se veulent participatives le plus souvent.</p> <p>La consultation des futurs utilisateurs de la démarche, à savoir les Chefs de Projet et les MEAL a notamment eu pour objectif de déterminer à quelles étapes il était intéressant d'adopter une approche aussi participative que possible et à quelles étapes ils privilégiaient la prise de décision par les équipes de HI (et éventuellement les partenaires).</p>	<p>Pour plus de détail sur le processus de consultation des Chefs de Projet et les MEAL et sur les résultats, se référer aux Résultats de la consultation 2.</p>
<p>8 L'espace d'expression proposé aux populations dans le cadre d'OUT-COMs peut soit être des discussions soit être un Photovoix</p>	<p>Le test méthodologique a permis de comparer la performance et la faisabilité de 3 options de façon simultanée. Si l'une des options a été écartée à la suite du test, les 2 autres ont été conservées. Lors du déploiement de OUT-COMs, l'équipe doit décider de la manière la plus appropriée de produire les histoires de changement, les discussions ou le Photovoix.</p>	<p>Pour plus de détails sur le processus du test, les indicateurs utilisés pour la prise de décision et les résultats, se référer aux Résultats du test méthodologique.</p> <p>Pour faciliter la prise de décision, un arbre à décision est proposé dans le guide méthodologique.</p>

9 La démarche OUT-COMs intègre une analyse de la contribution du projet	<p>Un effet du projet est un changement qui est survenu et qui a été influencé par le projet. Le fait d'intégrer la réflexion sur la contribution du projet dans la démarche permet de ne pas laisser de côté cet aspect, qui est essentiel.</p>	<p>Pour plus de détail sur l'analyse de la contribution en général, se référer à la Note de cadrage, p.42-43.</p> <p>Dans le cadre d'OUT-COMs, il y a deux possibilités : l'analyse de la contribution peut être faite par l'équipe du projet, ou directement par les populations. Se référer au guide méthodologique pour plus de détails.</p>
10 La notion d'environnement capacitant est mobilisée pour l'analyse (et non pas pour orienter la collecte de données)	<p>La démarche OUT-COMs, ainsi que son cadre théorique, construit au travers de cette recherche se veut multisectoriel et appropriée dans la grande majorité des contextes. Le fait d'utiliser une démarche générale non prescriptive a l'avantage de s'inscrire directement dans une démarche valable pour tous les types de projets puisque cela n'implique pas de définir un contenu normatif au préalable.</p>	<p>Si ce choix permet de faciliter la collecte de données en proposant une méthode valable dans la grande majorité des cas, il devient nécessaire de réfléchir davantage lors de l'analyse des données.</p> <p>Toutefois, l'avantage serait de pouvoir analyser des effets communs à divers projets.</p>
11 La démarche OUT-COMs est déployée par les équipes projet	<p>La démarche OUT-COMs suppose tout d'abord une réflexion préalable pour décider de la meilleure manière de la déployer dans le cadre spécifique du projet concerné. Le fait de proposer un espace d'expression aux populations requiert par ailleurs que des liens de confiance soient déjà établis (même si ce n'est pas obligatoire) ainsi qu'une maîtrise des activités du projet, même si celles-ci ne sont pas directement mentionnées. C'est en cela que l'équipe du projet est souvent la mieux placée pour mettre en œuvre l'approche. Mobiliser des consultants n'est ici pas recommandé.</p>	<p>Bien que l'équipe du projet soit généralement mieux placée pour déployer la démarche OUT-COMs, il est toutefois souhaitable d'associer l'équipe MEAL pour bénéficier d'un œil extérieur. Si la base de données contenant toutes les histoires de changement est correctement remplie, l'équipe MEAL peut participer à l'analyse.</p>



REI n°24

RAPPORT FINAL - Vers un outil de mesure des effets des interventions de HI

à l'échelle des communautés et des territoires : Genèse de l'approche OUT-COMs

Cette recherche avait pour but d'identifier et de formaliser une méthode de mesure des effets des projets de HI au niveau communautaire. Le rapport final retrace les différentes étapes qui ont permis de le faire, afin d'expliciter les différentes décisions qui ont été prises et qui ont abouti à la genèse de la démarche OUT-COMs.

Le processus de recherche s'est appuyé sur différentes méthodes : revue de littérature, consultations formalisées de personnes ressources, enquêtes dans différentes zones d'intervention de HI, entretiens semi-directifs, tests méthodologiques dans le cadre d'un projet de HI.

Handicap International - Humanity & Inclusion
138, avenue des Frères Lumière
69371 Lyon cedex 08
France
publications@hi.org

REI n°24

